



Information financière relative aux changements climatiques

2023

Compilée en réponse aux exigences du Groupe
de travail sur l'information financière relative aux
changements climatiques



Sujets *traités*

Lettre aux parties prenantes	3
Portée du présent rapport	4
Synthèse de notre approche climatique dans l'optique des recommandations du GIFCC	8
Information financière relative aux changements climatiques	12
Gouvernance	13
Stratégie	20
Gestion des risques	32
Paramètres et cibles	45
Regard vers l'avenir	74

Lettre aux parties prenantes

Il n'y a jamais eu de moment plus crucial dans notre histoire pour prendre des mesures sérieuses contre les changements climatiques. Depuis que les données sont consignées à l'échelle mondiale, 2023 a été l'année la plus chaude¹, et les 10 années les plus chaudes de cette période de 170 ans sont toutes survenues au cours de la dernière décennie. En tant que société, nous nous trouvons à la croisée des chemins : soit nous reconnaissons les changements climatiques pour le risque systémique qu'ils représentent et faisons des efforts pour les atténuer tout en nous y adaptant, soit nous choisissons de les ignorer et d'en subir les conséquences. À Gestion de placements Manuvie, nous choisissons la première option.

Le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) offre un cadre essentiel pour aider les acteurs du marché et les organismes de réglementation à comprendre l'impact – positif et négatif – qu'une entreprise peut avoir sur le climat de la Terre ou auquel elle est exposée en raison de ses activités commerciales. En publiant notre cinquième rapport du GIFCC, nous réaffirmons notre engagement à l'égard de cette initiative mondiale essentielle, mais nous reconnaissons également les progrès réalisés par d'autres organisations et organismes de réglementation en vue d'aligner et d'améliorer les normes d'information sur le climat. Nous nous engageons à continuer d'améliorer nos rapports afin que toutes nos parties prenantes puissent se faire une idée précise de notre impact sur le climat et de notre exposition aux risques.

Fidèles à nos objectifs, nous sommes incroyablement fiers des progrès réalisés en 2023. Par exemple, cette année, nous avons franchi une étape importante dans notre portefeuille mondial d'actions immobilières, dont 90 % sont certifiés conformes à une norme de construction écologique, telle que LEED, ENERGY STAR ou BOMA BEST. Les forêts et les fermes que nous exploitons continuent d'être des actifs favorisant la diversification et positifs pour la nature et pour nos clients, et elles ont contribué à éliminer de l'atmosphère une moyenne annuelle estimée à 1,5 million de tonnes d'équivalent de CO₂ au cours de la dernière période de cinq ans. Nous avons également lancé, avec un intérêt impressionnant de la part des investisseurs, la Stratégie climatique pour le secteur forestier de Manuvie, qui privilégie la séquestration du carbone par rapport à la production de bois d'œuvre dans les forêts gérées de manière durable.

Il va sans dire que nous ne pouvons pas lutter seuls contre les changements climatiques. En tant qu'enjeu mondial, ils nécessitent une collaboration mondiale. Nous travaillons en partenariat avec des acteurs mondiaux qui contribuent à la lutte contre les changements climatiques en tant que risques systémiques – tels que Ceres, Climate Action 100+ et la Finance for Biodiversity Foundation, pour n'en citer que quelques-uns –, mais nous nous engageons également à être une source de connaissances pour d'autres, alors qu'ils entament leur parcours de divulgation d'informations sur le climat et d'atténuation/adaptation.

Comme toujours, vos questions et commentaires sur nos informations concernant le climat sont les bienvenus, et nous espérons qu'elles s'avéreront un guide utile pour notre gouvernance, notre stratégie, notre gestion des risques et nos résultats en ce qui concerne les préoccupations climatiques.

Cordialement,



Brian Kernohan

Chef du développement durable
Gestion de placements Manuvie

¹ Rapport annuel de 2023 sur le climat mondial, National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA; en anglais seulement).



Portée du présent rapport

Gestion de placements Manuvie est l'organisation mondiale unifiée qui représente la filiale mondiale de gestion de patrimoine et d'actifs de la Société Financière Manuvie (Manuvie). Le présent rapport explique la façon dont nous tenons compte des risques et des occasions liés au climat dans la surveillance des placements qui repose sur une gouvernance, une stratégie et une gestion des risques appropriées, ainsi que sur nos paramètres et nos cibles.

Gestion de placements Manuvie fait partie de l'ensemble du groupe Manuvie; elle n'est pas une entité autonome. Par conséquent, certaines parties du présent rapport doivent forcément faire référence aux processus mis en œuvre à l'échelle de cette dernière, alors que d'autres sections ne concernent que Gestion de placements Manuvie. Cela dit, le présent document ne prétend pas refléter la totalité des mesures prises par Manuvie pour lutter contre les changements climatiques ni fournir une description détaillée de son approche à l'égard des risques et des occasions liés aux changements climatiques. Il a pour objectif d'exposer globalement les capacités de Gestion de placements Manuvie dans toutes les catégories d'actifs. Dans une perspective plus large, il peut être lu conjointement avec le document Risques et occasions liés aux changements climatiques de Manuvie (rapport du GIFCC), qui est publié dans son [rapport annuel sur le développement durable](#), son [plan d'action climatique](#) et son [plan de mise en œuvre de l'action climatique](#).

Gestion de placements Manuvie a publié sa première communication alignée sur le GIFCC en 2019 et a publié sa Déclaration sur les changements climatiques en 2020.

L'information que renferme le présent rapport porte sur les activités des équipes de gestion des placements de Gestion de placements Manuvie. Dans le présent rapport, le terme « nous » fait référence à Gestion de placements Manuvie. Le rapport ne couvre pas les activités des gestionnaires de placements non affiliés qui gèrent certains actifs de clients en notre nom, ni les activités de CQS, un gestionnaire multisectoriel d'instruments de crédit non traditionnels en propriété exclusive acquis par Gestion de placements Manuvie en 2024. Toutes les données du présent rapport sont à jour au 31 décembre 2023, à moins d'indication contraire. Ce rapport a été publié en juillet 2024.

Faits saillants

Prendre des mesures pour le climat et la nature

Nous avons publié pour la première fois de l'information relative à la nature pour les terrains forestiers et les terres agricoles, en nous appuyant sur les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature (GIFN).

90 %

de notre portefeuille immobilier mondial est certifié conforme à une norme de construction écologique, comme LEED, ENERGY STAR ou BOMA BEST².

1,5 million t. d'éq. CO₂

est la quantité estimée de CO₂ éliminée de l'atmosphère par les forêts et les fermes que nous gérons, en moyenne mobile sur cinq ans.

92 %

le pourcentage de propositions d'actionnaires appuyées en ce qui concerne l'information sur les changements climatiques et les émissions de gaz à effet de serre (GES).

² Selon l'aire de plancher brute en pieds carrés des propriétés du portefeuille mondial. Les totaux relatifs aux différentes normes de certification ne sont pas additionnés; les immeubles détenant plusieurs certifications ne comptent qu'une seule fois. Les certifications sont fournies par LEED, ENERGY STAR, BOMA BEST, GBCA Green Star, BCA Green Mark, NABERS, CASBEE, BOMA 360 et Fitwel.

Activités d'engagement sur le climat et la déforestation

En 2023, nos équipes de placement sur les marchés publics ont continué de mener des activités d'engagement auprès de deux émetteurs au sein de leurs portefeuilles qui ont été identifiés comme étant les plus exposés aux risques physiques ou de transition liés aux changements climatiques.

Grâce à ce processus d'engagement, nous espérons influencer ces émetteurs pour qu'ils publient davantage d'informations, ce qui réduira les risques pour les sociétés tout en augmentant la résilience des portefeuilles de nos clients face au risque lié au changement climatique. Nous avons également commencé à nous engager avec un sous-ensemble d'émetteurs sur le risque de déforestation afin de comprendre notre exposition au risque dans l'ensemble des portefeuilles et les progrès réalisés par la Société sur cette question.

Collaboration mondiale

Afin d'orienter nos pratiques d'investissement durable, nous nous engageons auprès d'organisations axées sur le développement durable, dont les suivantes :

AIGCC – Nous présidons le groupe de travail sur les risques physiques et la résilience, qui cherche à intégrer les risques physiques et la résilience dans la gestion des portefeuilles. Nous participons également à l'Asian Utilities Engagement Program, qui est axé sur certains des plus grands émetteurs d'Asie qui ne sont pas actuellement couverts par l'initiative Climate Action 100+, et nous avons aidé à lancer, et présidons maintenant, le groupe de travail sur la transition énergétique, mis sur pied pour répondre aux progrès et aux sujets relatifs à la transition énergétique en Asie.

CDP – Nous sommes membres de cette initiative. Nous avons continué à soutenir la divulgation d'informations dans le cadre de la campagne de non-divulgation du CDP sur la nature afin de mettre l'accent sur les risques climatiques, l'eau et les forêts.

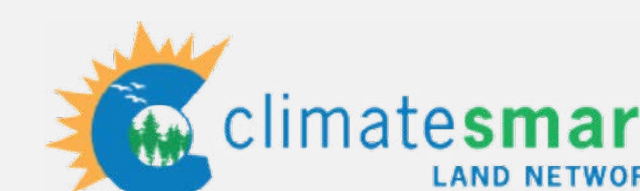
Ceres – Nous participons à la Investor Network on Climate Risk and Valuing Water Finance Initiative et sommes membres du groupe de travail sur les placements privés.

Climate Action 100+ – Nous sommes un membre fondateur depuis 2017 et nous avons continué à participer à plusieurs engagements à la fois en Amérique du Nord et en Asie et à encourager l'amélioration de la gestion des risques climatiques. Nous avons également participé à des formations et apporté notre contribution à la prochaine phase de l'initiative.

Engagement climatique Canada – Nous sommes un membre fondateur. Nous sommes engagés dans les secteurs de l'industrie et des transports pour encourager les émetteurs canadiens à prendre en compte les risques climatiques.

Climate Smart Land Network – Nous sommes un membre du groupe de travail sur la gouvernance d'entreprise.

Emerging Markets Investors Alliance – Nous avons continué à interagir avec les émetteurs et les



investisseurs des marchés émergents en tant que membre de l'alliance.

Finance for Biodiversity Pledge – Nous faisons partie du conseil consultatif.

Hong Kong Green Finance Association – Nous faisons partie du groupe de travail de la Greater Bay Area Green Finance Alliance qui se concentre sur la coopération réglementaire pour le développement de la finance durable et l'harmonisation des normes à Hong Kong.

Nature Action 100 – Nous participons à cette initiative.

PRI – Nous sommes membres de plusieurs groupes de travail. Une liste complète figure dans notre Rapport en matière de gérance.

PRI Spring – Nous sommes membres du comité consultatif des signataires et participons à l'initiative.

Consortium du GIFCC (Japon) – En tant que membres, nous collaborons avec d'autres investisseurs et organismes de réglementation japonais pour élaborer des conseils sur les meilleures pratiques du marché en matière d'information sur le climat.

WBCSD – Nous sommes membres du conseil et délégués chargés des liaisons. Nos équipes Agriculture et terrains forestiers participent activement au Forest Solutions Group du WBCSD, ainsi qu'aux projets Scaling Positive Agriculture et Nature Action. Nos équipes de l'immobilier participent aux projets sur l'environnement bâti.



Veillez consulter notre Rapport en matière de gérance pour obtenir des renseignements sur les groupes et les initiatives sectoriels par l'intermédiaire desquels nous collaborons sur les enjeux de développement durable.





Synthèse de notre approche climatique dans l'optique des recommandations du GIFCC

Gouvernance

- **Surveillance du conseil d'administration** – La stratégie climatique de Manuvie est supervisée par son Comité de direction sur le développement durable (CDDD), qui est lui-même supervisé par le Comité de gouvernance et des candidatures (CGC) du conseil d'administration de Manuvie. Le chef de la direction et président de Gestion de placements Manuvie, Paul R. Lorentz, est membre du CDDD. Ce comité rassemble des représentants de plusieurs unités administratives et fonctionnelles de Manuvie afin de diriger l'élaboration de la stratégie climatique, les activités de gestion des risques liés aux changements climatiques, le suivi du rendement et la communication de l'information.
- **Rôle de la direction** – La stratégie climatique de Gestion de placements Manuvie visant les clients tiers est établie par nos deux comités chargés de l'investissement durable, l'un pour les marchés publics, l'autre pour les marchés privés. Les chefs des placements sur les marchés publics et privés président leurs comités chargés de l'investissement durable respectifs, dont les membres proviennent de l'équipe de direction de Gestion de placements Manuvie. Les comités chargés de l'investissement durable supervisent les activités d'investissement durable de nos équipes et soutiennent la mise en œuvre de notre déclaration à l'égard des investissements durables et du risque lié au développement durable.
- **Responsabilité** – Les indicateurs clés de performance (ICP) liés au développement durable sont pris en compte dans notre évaluation annuelle du rendement des employés et nos données sur la rémunération. Par conséquent, chaque équipe est censée contribuer aux progrès réalisés globalement par la société dans le domaine de l'investissement durable et respecter les processus de recherche qui tiennent compte de la dimension du développement durable.

Stratégie

- **Mesurer précisément les risques et les occasions liés aux changements climatiques** – Nous voulons cerner les risques et les occasions liés aux changements climatiques sur diverses périodes, en respectant nos responsabilités fiduciaires, et tenir compte de leurs répercussions financières ou autres dans notre analyse des placements, tout en atténuant ces répercussions par notre approche en matière de gérance.
- **Intégrer le développement durable** – Nous prenons diverses mesures pour tenir compte adéquatement des facteurs liés aux changements climatiques dans chaque catégorie d'actif, conformément à sa dynamique interne de processus de placement, technique et de marché, ainsi qu'à son application régionale. Ces mesures sont prises tout au long de notre processus d'intégration des facteurs liés au développement durable, de la mise en œuvre de nos stratégies d'engagement et de l'élaboration de cadres de placement axés sur le climat.
- **Accroître la résilience** – Nous analysons des scénarios en tenant compte de trajectoires futures hypothétiques et cherchons à comprendre l'incidence potentielle de différents scénarios climatiques sur nos stratégies de placement et sur les actifs que nous gérons et exploitons. Nous collaborons avec les organismes de réglementation et les décideurs, les sociétés dans lesquelles nous investissons et nos pairs des marchés des capitaux pour lutter systématiquement contre les changements climatiques. Nous croyons que cette façon de faire accroît la résilience de nos portefeuilles et de toutes nos parties prenantes, qu'il s'agisse de nos employés, de nos clients ou des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Nous adoptons une approche active à l'égard de la gestion de l'investissement durable

Nous prenons diverses mesures pour tenir compte adéquatement des facteurs liés aux changements climatiques tout au long de nos processus d'intégration de la durabilité, de la mise en œuvre de nos stratégies d'engagement et de l'élaboration de cadres de placement axés sur le climat.

Gestion des risques

- **Détecter les risques climatiques** – Nos processus de détection des risques climatiques reposent sur nos politiques et nos pratiques d'engagement. La [Déclaration sur les changements climatiques](#) de Gestion de placements Manuvie décrit notre position sur la détermination, la gestion et l'intégration des risques et des occasions liés au climat dans nos processus de placement. Parallèlement à cette déclaration, la [politique de gestion des risques environnementaux](#) de Manuvie, mise à jour en 2023, balise à l'échelle de l'entreprise la gestion des risques environnementaux dans nos activités commerciales et les actifs que nous détenons.

Gestion de placements Manuvie cerne et évalue les risques climatiques dans les portefeuilles de placements de nos clients en consultant de l'information publique et des sources externes, et se basant sur ses propres recherches, ses activités d'engagement auprès des sociétés et ses initiatives collaboratives. Dans le contexte de la gestion des risques, nous effectuons des analyses de scénarios climatiques.

- **Gérer les risques climatiques** – Comme il est indiqué dans la [Déclaration sur les changements climatiques](#) de Gestion de placements Manuvie, il se peut que nous prenions diverses mesures pour gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques pour l'ensemble de nos investissements. En somme, notre action peut porter sur la répartition et la sélection des actifs, l'analyse et la recherche des placements, les votes par procuration, l'atténuation des émissions directes de GES, le déploiement des meilleures pratiques de gestion durable pour les actifs exploités et la participation à des initiatives de mobilisation collaborative axées sur le climat.
- **Intégrer les risques climatiques** – Les risques climatiques sont intégrés dans notre approche globale de la gestion des risques, dont les lignes de défense se chevauchent. Nous estimons que cette approche permet de nous assurer que nous comprenons bien la portée de ces risques dans les portefeuilles de nos clients et pour ce qui est des actifs que nous gérons et exploitons.

Nous sommes résolus à détecter et à gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques

Nous communiquons avec les sociétés dans lesquelles nous investissons pour les encourager à adopter des pratiques exemplaires en matière de communication de l'information relative aux changements climatiques. Les importants risques liés aux changements climatiques sont gérés en fonction de la catégorie d'actif, de la région et de la stratégie de placement sous-jacente.

Paramètres et cibles

- **Divers paramètres utiles** – Nous utilisons divers paramètres pour gérer notre conformité aux normes climatiques, notamment les placements respectueux de l'environnement, l'empreinte carbone des entreprises, leurs cibles de réduction des émissions, la valeur exposée aux risques climatiques et le potentiel de réchauffement du portefeuille, les risques climatiques souverains et la surveillance des émissions à l'échelle de la stratégie.
- **Émissions et risques** – En tant qu'exploitant d'actifs et investisseur, nous évaluons les risques climatiques et cherchons à réduire nos émissions ou utilisons notre influence pour encourager les sociétés dans lesquelles nous investissons à réduire leurs émissions de GES et à adapter leurs modèles d'affaires aux réalités des changements climatiques. Nous collaborons également avec d'autres investisseurs et experts de l'industrie pour lutter contre les changements climatiques à plus grande échelle. En travaillant en collaboration avec d'autres sociétés d'investissement, nous renforçons notre capacité potentielle à réduire les risques systémiques liés aux changements climatiques et nous réalisons les avantages économiques de la transition vers un monde à faibles émissions de carbone.

Nous utilisons également divers outils pour gérer les risques physiques et de transition, tels que l'analyse de scénarios et l'empreinte carbone.

- **Cibles** – Gestion de placements Manuvie continuera de miser sur ses capacités d'investissement durable et d'accroître le nombre et la variété des options d'investissement durable offertes à ses clients, y compris des stratégies axées sur le climat.

Nous visons à améliorer nos paramètres de développement durable

Nous participons à certaines des initiatives les plus novatrices du monde visant à améliorer les paramètres standards de la gestion durable des actifs.

Nous visons la normalisation d'une approche reposant sur des paramètres plus prévisionnels, des données propres à un endroit précis et les émissions de portée 3.

Nous continuons de fournir des précisions sur l'empreinte carbone, comme l'intensité de carbone moyenne pondérée (ICMP), ainsi que divers autres paramètres liés aux changements climatiques.



Information financière
relative aux changements
climatiques



Gouvernance

Supervision par le conseil d'administration

La stratégie climatique de Manuvie est supervisée par le CDDD de Manuvie, qui est lui-même supervisé par le CGC du conseil d'administration de Manuvie. Le CDDD est présidé par le chef du développement durable de Manuvie. Le chef de la direction et président de Gestion de placements Manuvie, Paul R. Lorentz, est membre du CDDD. Ce comité rassemble des représentants de plusieurs unités administratives et fonctionnelles de Manuvie afin de diriger l'élaboration de la stratégie climatique, les activités de gestion des risques liés aux changements climatiques, le suivi du rendement et la communication de l'information.

Le président et chef de la direction de Gestion de placements Manuvie fait partie, avec d'autres membres de la haute direction de Manuvie, du Comité de direction sur le développement durable, et les hauts dirigeants de nos équipes Investissement durable de Gestion de placements Manuvie travaillent en étroite collaboration avec le chef du développement durable de Manuvie. Ainsi, la structure de gouvernance de Gestion de placements Manuvie est étroitement liée à l'ensemble de la communauté du développement durable et de la direction de Manuvie.

Le Comité de direction sur le développement durable est responsable de la stratégie climatique, de la gestion des risques et de la communication de l'information pour Manuvie, et les politiques et pratiques de gouvernance de Gestion de placements Manuvie sont conformes au mandat de ce comité. Gestion de placements Manuvie élabore des déclarations qui décrivent son approche en vue d'offrir aux clients les meilleurs résultats de placement corrigés du risque, lesquelles sont approuvées par les comités chargés de l'investissement durable.

Notre gouvernance en matière de développement durable

■ Manuvie ■ Gestion de placements Manuvie

Comité de gouvernance et des candidatures		Comité d'audit			Comité de rémunération et de dotation en personnel-cadre			Comité de gestion des risques		
Comité de direction sur le développement durable										
Chef du contentieux	Chef du marketing – président	Chef des ressources humaines	Chef de la direction	Président et chef de la direction, Gestion de placements Manuvie	Chef du développement durable	Chef des finances	Chef de l'exploitation	Chef des placements	Chef de la gestion des risques	

Centre d'expertise en développement durable	Centre d'expertise en services juridiques et conformité
<ul style="list-style-type: none"> Composé de spécialistes de la durabilité sur les marchés publics, les marchés privés, et concernant le fonds général et l'organisation Manuvie Offre un forum pour l'échange d'information et la consultation sur les initiatives, les résultats et les rapports en matière de développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> Se compose de membres de l'équipe Services juridiques et Conformité de chaque unité administrative et région Consultation sur les questions juridiques, de réglementation et de conformité Offre un forum pour l'échange d'informations et la consultation sur les questions juridiques et de conformité liées au développement durable à Manuvie

Nos comités et nos groupes de travail se réunissent pour assurer une supervision régulière du processus décisionnel

Comité chargé de l'investissement durable sur les marchés publics	Groupe de travail sur le vote par procuration	Comité chargé de l'investissement durable sur les marchés privés
<ul style="list-style-type: none"> Partie intégrante de la surveillance stratégique des marchés publics Se concentre sur les principales initiatives et stratégies en matière de durabilité Regroupe des dirigeants principaux d'unités interfonctionnelles et des membres de l'équipe de développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> Les membres comprennent des chefs d'unités interfonctionnelles des marchés publics Vérifie les décisions de vote transmises à un échelon supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> Soutient l'intégration du développement durable à l'échelle des marchés privés Dirigé par le chef mondial, Marchés privés Comprend des chefs mondiaux de catégories d'actif privé, des spécialistes en durabilité et des représentants des équipes chargées de la stratégie, de la gestion des risques, de la distribution, des services juridiques et du marketing

Notre structure de gouvernance comprend les comités chargés de l'investissement durable et des groupes de travail qui assurent une surveillance, évaluent constamment les risques et aident à orienter nos initiatives de développement durable sur les marchés financiers mondiaux.

Nous considérons que la participation de chefs de file de toutes les catégories d'actif, ainsi que de représentants des unités fonctionnelles – Exploitation, Services juridiques et Conformité, Gestion des risques et Technologie – est essentielle pour soutenir nos activités d'investissement durable à l'échelle de l'organisation et assurer l'adhésion et l'engagement nécessaires à la réussite.

Nos comités se réunissent pour assurer une surveillance régulière du processus décisionnel. Les responsables des placements sur les marchés publics et privés président leur comité chargé de l'investissement durable respectif, ce qui permet une surveillance régulière du processus décisionnel des activités d'investissement durable applicable à des catégories d'actif précises. En retour, les présidents de ces comités chargés de l'investissement durable communiquent directement avec d'autres dirigeants de la division mondiale de gestion de patrimoine et d'actifs de Manuvie, dont nos secteurs des produits et services de retraite et des services aux particuliers.

Quant au vote par procuration, Gestion de placements Manuvie dispose d'un groupe de travail pour assurer la gestion des conflits d'intérêts dans le processus de vote par procuration et veiller à l'alignement avec la politique et les procédures mondiales de vote par procuration. Ce groupe de travail est composé d'experts fonctionnels provenant de l'ensemble de l'organisation, y compris des équipes Placements et Investissement durable. Les sujets liés aux changements climatiques sont généralement abordés chaque semaine au cours de la période de vote par procuration sur un éventail de propositions, notamment les propositions d'actionnaires, les votes consultatifs sur la gestion des risques climatiques et l'élection des administrateurs.

Nos politiques et déclarations sur l'investissement durable

Nos politiques, nos déclarations – également disponibles sur notre site institutionnel – et nos pratiques de gouvernance orientent nos activités d'investissement durable. Nous nous appuyons sur notre cadre de politiques et de déclarations ci-dessous pour orienter nos activités, de l'intégration à la gestion des placements. Notre Déclaration sur les changements climatiques décrit notre approche à l'égard des changements climatiques dans nos pratiques d'investissement, mais certains éléments de notre répertoire complet de politiques et de déclarations peuvent aussi aborder des aspects de notre approche de ces questions.

Politiques et énoncés mondiaux

- [Déclaration à l'égard des investissements durables et du risque lié au développement durable](#)
- [Déclaration sur les changements climatiques](#)
- [Déclaration sur la protection de la nature](#)
- [Politique concernant les armes à sous-munitions](#)
- [Politique d'intervention ESG](#)
- [Politique et procédures mondiales de vote par procuration de Gestion de placements Manuvie](#)
- [Déclaration de rémunération des dirigeants](#)
- [Énoncé sur les procédures contractuelles responsables](#)
- [Agriculture et terrains forestiers – politique zéro déforestation](#)
- [Déclaration sur l'eau³](#)
- [Cadre d'exclusions dictées par le client⁴](#)

Cadres propres à certaines catégories d'actif

- [Cadre du développement durable d'Immobilier Manuvie](#)
- [Terrains forestiers exploitables et agriculture – Cadre d'investissement durable](#)
- [Infrastructure – Cadre d'investissement durable](#)
- [Actions de sociétés fermées et titres de créance privés – Cadre d'investissement durable](#)

Rôle de la direction

La direction chapeaute la stratégie climatique de la société

La structure de gouvernance mise en place permet de superviser les activités d'investissement durable de nos équipes et de soutenir la mise en œuvre de nos politiques d'investissement durable. Cette structure de gouvernance s'applique également à la supervision des enjeux climatiques. Les comités chargés de l'investissement durable sont responsables de la supervision et de la prise de décision concernant les activités d'investissement durable, y compris la supervision des enjeux climatiques, aux niveaux appropriés de l'entreprise. Ces comités, qui se réunissent au moins une fois par trimestre, sont composés de représentants de différentes unités administratives qui sont des parties prenantes dans la mise en œuvre de l'approche de l'investissement durable.

La direction demeure informée grâce au soutien des équipes spécialisées en développement durable

Les comités chargés de l'investissement durable sont soutenus par des équipes de spécialistes de l'investissement durable qui appuient la mise en œuvre de l'approche de l'investissement durable de Gestion de placements Manuvie. Cela passe par une variété d'activités et de projets, dont les suivants :

- Création de plans d'affaires annuels
- Définition et élaboration des pratiques exemplaires en matière d'investissement durable
- Aide aux équipes de placement dans la conception des outils et des méthodologies pour adopter des pratiques de pointe tout au long du cycle de vie des placements
- Pilotage de la participation à des initiatives externes et à des engagements collaboratifs au sein du secteur

Nos équipes de l'investissement durable soutiennent les spécialistes en placement dans leur prise en compte des risques et des occasions liés au climat

Nos spécialistes en durabilité travaillent avec les équipes de placement pour prendre en compte les facteurs de développement durable, y compris le climat, tout au long du processus de placement, depuis le contrôle préalable jusqu'aux décisions de gérance des placements. Nos équipes de l'investissement durable proposent notamment des formations, des outils et des cadres d'analyse. Quelques exemples de la manière dont les équipes de l'investissement durable ont soutenu les équipes de placement :

- Mise au point d'un outil permettant d'évaluer les risques climatiques au niveau du portefeuille et de l'émetteur pour les catégories d'actif des marchés publics. Cet outil est hébergé sur une plateforme de recherche mondiale à laquelle l'ensemble des équipes et des spécialistes en placements ont accès.
- Les équipes de placement des marchés publics disposent d'un cadre de recherche ESG actualisé, qui identifie les émetteurs pour lesquels les risques physiques ou de transition liés au climat sont les plus importants sur le plan financier. Les équipes de placement peuvent utiliser ce cadre pour examiner et analyser les risques de développement durable des différents émetteurs.
- Mise au point d'un nouvel outil qui fournit un aperçu de nos émissions liées à l'immobilier au niveau du portefeuille, et mise à jour de notre cadre de normes de durabilité des immeubles, qui définit les exigences et les pratiques exemplaires pour nos gestionnaires immobiliers externes et favorise l'amélioration tout en répondant au besoin de progrès, d'orientation, d'outils et de cohérence.

- Collaboration avec nos gestionnaires immobiliers externes et des consultants du secteur pour soutenir notre feuille de route en matière de décarbonation. Au 31 décembre 2023, plus de la moitié de notre empreinte carbone sur le plan immobilier, soit 42 % de nos actifs immobiliers gérés, fait l'objet de plans de décarbonation détaillés pour guider la prise de décision de nos gestionnaires d'actifs.
- Nous avons ajouté un nouvel outil de gestion des risques climatiques physiques dans nos activités liées aux infrastructures, à l'agriculture et aux terrains forestiers, et nous avons progressé dans les plans de décarbonation, en collaborant avec d'autres catégories d'actif pour tirer parti de l'expertise et tracer la voie à suivre.
- Dans le secteur des infrastructures, nous avons procédé à des évaluations prospectives des risques climatiques physiques et nous avons mené des activités d'engagement auprès des équipes de direction des sociétés sous-jacentes du portefeuille par rapport à ces évaluations et analyses.

Bien que nous fonctionnions comme une communauté d'équipes de placement spécialisées – chaque équipe intégrant les facteurs de durabilité dans le processus de placement de la manière qui correspond le mieux à son approche décisionnelle en matière –, ces équipes continuent d'avoir accès aux nouvelles formations et informations sur les risques et les occasions liés au climat par l'intermédiaire de nos spécialistes de l'investissement durable.

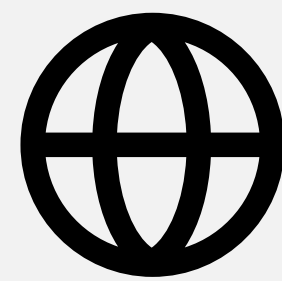
Nos spécialistes de l'investissement durable aident nos équipes de gestion des actifs partout sur la planète

30

spécialistes de l'investissement durable

Plus de 400

spécialistes en placements sont conseillés sur le développement durable



grâce à leur expertise dans l'ensemble des régions et des catégories d'actif



Recherches sur les facteurs ESG et analyses



Mise en œuvre de pratiques en matière de développement durable



Séances de formation et d'information



Recherches sur le vote par procuration



Pratiques de gérance dans l'exploitation des actifs réels

Équipes de placement

Intégration des facteurs ESG et de la gérance dans leurs activités de placement

- Actions cotées en bourse
- Titres à revenu fixe
- Solutions multiactifs
- Immobilier
- Infrastructures
- Actions de sociétés fermées et titres de créance privés
- Terrains forestiers
- Agriculture

Équipes de l'exploitation des actifs réels

Intégration de l'investissement durable dans les actifs que nous exploitons dans les secteurs de l'immobilier, des terrains forestiers et de l'agriculture

Nous cherchons à intégrer les considérations importantes liées au développement durable tout au long du cycle de vie des placements et de la durée pendant laquelle nous en sommes propriétaires, en tenant compte notamment des caractéristiques de la catégorie d'actif et du processus d'investissement, ainsi que du secteur d'activité et de la région. Chaque équipe de placement exerce ses activités dans différents marchés et adopte une approche distincte en matière d'investissement. Par conséquent, chaque équipe intègre les facteurs de développement durable à son processus d'investissement selon une approche qui lui est propre. Font exception les stratégies où l'approche d'investissement intégrant le développement durable est irréalisable ou impossible, par exemple dans le cas de certains types d'instruments pour lesquels il y a absence de solutions de rechange durables comparables, des produits passifs, des fonds de placement axés sur les instruments dérivés, des produits gérés conformément aux objectifs précis des clients et des mandats attribués à des tiers gestionnaires de placements. Pour vous renseigner davantage, consultez la Déclaration à l'égard des investissements durables et du risque lié au développement durable de Gestion de placements Manuvie.

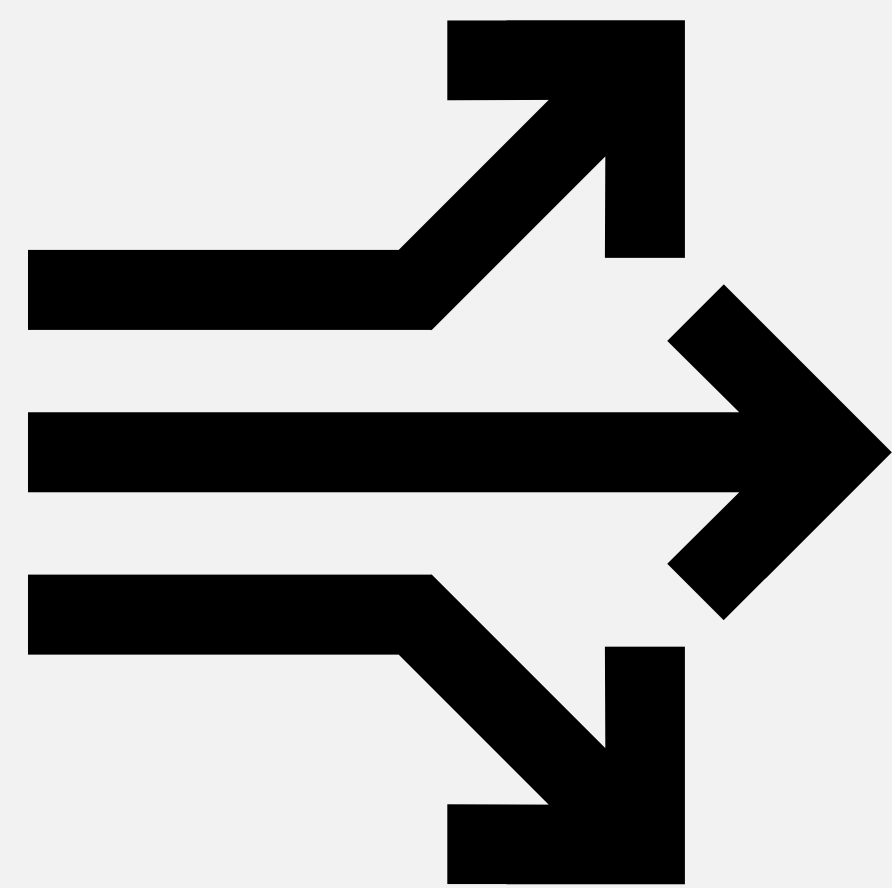


Responsabilité

Les ICP liés au développement durable sont pris en compte dans notre évaluation annuelle du rendement des employés et nos données sur la rémunération

Gestion de placements Manuvie est consciente du fait que l'investissement durable est un facteur essentiel de la réussite dans le secteur de la gestion d'actifs. Nous nous sommes fixé l'objectif d'être à l'avant-garde de cette évolution sectorielle, nous avons raffiné notre proposition de valeur et renforcé notre avantage concurrentiel.

Dans l'ensemble des catégories d'actif des marchés publics et privés, la contribution de l'investissement durable et de la gérance est prise en compte dans la détermination annuelle des primes discrétionnaires qui sont versées. Par conséquent, chaque équipe est censée contribuer aux progrès réalisés globalement par la société dans le domaine de l'investissement durable et respecter les processus de recherche qui tiennent compte de la dimension du développement durable.



Stratégie

Nous croyons que le fait de ne pas atténuer les risques climatiques représentera, au cours des prochaines décennies, une menace systémique pour la stabilité sociale et financière et, par conséquent, pour nos activités et les objectifs financiers de nos clients.

Il est trop tôt pour dire à quelle vitesse le monde réduira les émissions de GES et quel en sera l'impact environnemental. Il est donc impératif d'évaluer, au mieux de nos capacités, les impacts importants réels et potentiels des risques et occasions liés au climat dans nos portefeuilles et de veiller à ce qu'ils soient aussi résilients que possible aux changements climatiques.

Nous croyons également que la compréhension des changements climatiques sur les marchés financiers demeure inégale – ce qui peut mener à une mauvaise évaluation des actifs – et que de nombreuses sociétés pourraient ne pas être bien préparées pour réagir aux risques et aux occasions associés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. L'un des éléments clés de notre stratégie globale consiste à cerner et à intégrer ces risques et occasions dans nos portefeuilles.

Notre [Déclaration sur les changements climatiques](#) explique que pour comprendre l'incidence des changements climatiques sur les décisions de placement, les gestionnaires d'actifs devraient évaluer les risques physiques et de transition ainsi que les occasions que présentent les changements climatiques pour les actifs et les sociétés dans lesquels ils investissent. Nous sommes conscients que les changements climatiques pourraient avoir des répercussions économiques qui varieront d'une société à l'autre et d'un actif à l'autre. L'ampleur de ces répercussions dépendra du degré d'exposition de chaque industrie, secteur et région.

Risques et occasions liés aux changements climatiques au fil du temps

Mesurer précisément les risques et les occasions liés aux changements climatiques : nous voulons cerner les risques et les occasions liés aux changements climatiques sur diverses périodes et tenir compte de leurs répercussions financières dans notre analyse des placements.

Les changements climatiques sont déjà une réalité et sont susceptibles de s'intensifier au cours des prochaines décennies. Dans ce contexte, nous privilégions les critères de développement durable pour les actifs que nous gérons et exploitons. Nous croyons aussi que les sociétés dans lesquelles nous investissons doivent relever les défis des changements climatiques en adoptant de nouvelles technologies, en s'adaptant aux politiques changeantes et à l'évolution des préférences des consommateurs, puis en se préparant à la menace des conséquences physiques, tant extrêmes que récurrentes. Ces conditions et ces impératifs donnent lieu à des risques et à des occasions qui ont des répercussions financières que nous devons prendre en compte dès aujourd'hui.

Bien qu'aucune règle n'ait été fixée pour définir la notion d'horizon temporel à court, moyen et long terme en ce qui concerne les enjeux climatiques, l'horizon à court terme désigne habituellement une période d'un an à cinq ans, à moyen terme, de cinq à dix ans et à long terme, de plus de dix ans.

Selon le GIFCC, les risques climatiques importants pour les investisseurs au cours de ces périodes sont d'ordre physique (associés à des conditions météorologiques récurrentes ou extrêmes) ou liés à la transition (conséquences de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, y compris les changements apportés aux politiques, aux lois, aux technologies et aux marchés dans le but de répondre aux exigences d'atténuation et d'adaptation). Le cadre du GIFCC met également l'accent sur le fait que les efforts visant à atténuer les changements climatiques et à s'y adapter créent des occasions pour les entreprises, les secteurs et les investisseurs. Nous sommes conscients que ces risques et occasions varient selon le secteur et la région.

Ces risques et occasions auront des répercussions financières à court, moyen et long terme. Les risques liés aux politiques et aux lois peuvent être à court terme, car les mesures prises visent à atténuer les changements climatiques avant qu'ils ne surviennent; parfois, la promesse de nouvelles technologies peut aussi être rapidement prise en compte sur le marché. L'atteinte à la réputation peut avoir des répercussions plus durables (à moyen terme), comme les effets des changements de comportements des clients. La gravité des risques physiques a tendance à se préciser à long terme, mais les phénomènes météorologiques extrêmes peuvent être imprévisibles et se produire à court terme. La perspective de voir des actifs délaissés est également plus prévisible à long terme, mais elle est de plus en plus prise en compte dans les marchés des capitaux aujourd'hui; des actifs pourraient être délaissés, par exemple, en raison de la réglementation sur les émissions de GES, comme les taxes sur le carbone, des changements rapides apportés à la technologie ou des risques climatiques physiques (récurrents ou extrêmes) aboutissant à la perte de rentabilité de ces actifs.

Nous tentons de cerner ces risques dans nos recherches, ce qui se reflète dans nos activités de sélection des placements, d'évaluation et de constitution de portefeuille. Nous croyons également que l'analyse des scénarios constitue un outil pertinent pour comprendre l'incidence des changements climatiques. Pour ce qui est des catégories d'actif visées par notre analyse de scénarios, la plupart des portefeuilles indiquent que les risques de transition climatique – soit le coût général associé à la transition des activités comme nous les connaissons aujourd'hui vers des activités à émissions réduites et un avenir carboneutre – représentent un risque important pour les portefeuilles. Le risque de danger physique, soit les coûts associés aux phénomènes météorologiques extrêmes, que nous avons déterminé dans notre analyse initiale comme étant la chaleur extrême, les inondations côtières et les cyclones tropicaux, doit aussi impérativement être évalué au niveau des portefeuilles. Ces risques peuvent être atténués par des occasions liées au climat, telles que des solutions climatiques naturelles, des mesures de résilience climatique et des mesures d'adaptation.

Incidence des risques et des occasions liés aux changements climatiques

Intégration du développement durable : nous nous efforçons d'intégrer dans l'ensemble de nos processus de placement les risques et les occasions liés aux changements climatiques que nous avons cernés.

Les risques et occasions que nous considérons comme importants sont intégrés à notre processus de placement et gérés dans le cadre de notre stratégie et de notre planification commerciale. Dans notre processus d'intégration, nous mettons l'accent sur les rendements corrigés du risque attractifs et la résilience à long terme. Nous tenons compte des différences entre les catégories d'actif, les secteurs, les régions et les modèles d'exploitation, et nous adaptons notre approche en fonction de l'évolution de la science climatique.

Il n'existe aucun ensemble précis de données permettant de saisir parfaitement les risques liés aux répercussions des changements climatiques. C'est pourquoi nous privilégions une approche active reposant sur des données internes et indépendantes et que nous recourons à des outils que nous complétons par nos propres connaissances sectorielles et notre expérience de première main. Nous développons cette expertise par l'intermédiaire de notre engagement à comprendre les vulnérabilités et les forces des entreprises et de nos propres efforts de gérance, dans le cadre desquels nous cherchons à comprendre l'ensemble des risques et des occasions liés aux actifs que nous gérons et exploitons.

Nous mettons au point des techniques d'analyse différenciées, comme l'analyse de scénarios, pour nous guider dans la sélection et l'évaluation des titres; l'analyse de scénarios peut également nous aider à positionner le portefeuille. Au sein de l'entreprise, les équipes de placement qui utilisent l'analyse de scénarios appliquent généralement les scénarios 1,5 °C, 2 °C, 3 °C et 4 °C; dans de nombreux cas, ces scénarios sont complétés par l'inclusion de la tarification et de l'évaluation du carbone dans leur analyse. Toutefois, nous ne nous limitons pas aux décisions d'achat et de vente pour inclure dans notre processus de placement des activités d'engagement axées sur les initiatives climatiques et la gérance active.

Nous communiquons nos objectifs de développement durable à nos clients. Nous développons nos capacités d'investissement durable pour aider les clients à se prémunir contre les risques liés aux changements climatiques tout en cherchant à investir dans des sociétés dont le profil de rendements corrigés du risque est approprié et dont nous estimons qu'elles contribuent aux solutions climatiques durables. Nous continuons en outre à concevoir des produits et des

stratégies de placement thématiques qui sont autant d'options pour les investisseurs. De plus, comme nous considérons que les risques liés aux changements climatiques sont systémiques, nous contribuons à des initiatives externes et à des engagements collectifs au sein de l'industrie, selon les besoins.

Nous cherchons à communiquer de façon transparente avec nos clients au sujet de notre stratégie et de notre processus de placement liés aux changements climatiques, et nous croyons que cette approche pourrait aider nos clients à répondre à leurs propres parties prenantes. En 2020, nous avons publié notre [Déclaration sur les changements climatiques](#) et depuis 2021, nous soulignons nos efforts et nos activités en lien avec les changements climatiques dans notre [rapport annuel en matière de gérance](#). Pour les clients intéressés, nous avons mis au point un modèle de rapport client qui contient une variété de mesures de la durabilité, y compris l'empreinte carbone des portefeuilles, pour les investisseurs en actions et en titres à revenu fixe.

Directives complémentaires à l'intention des gestionnaires d'actifs

Nous prenons diverses mesures pour tenir compte adéquatement des facteurs liés aux changements climatiques dans chaque catégorie d'actif, conformément à sa dynamique interne, technique et de marché, ainsi qu'à son caractère régional. Ces mesures sont prises tout au long de notre processus d'intégration des facteurs liés au développement durable, de la mise en œuvre de nos stratégies d'engagement et de l'élaboration de cadres de placement axés sur le climat.

L'évaluation des risques et des occasions liés aux changements climatiques dans toutes les catégories d'actif est essentielle pour préserver et accroître la valeur de nos stratégies de placement et pour atténuer les effets potentiels des risques et des occasions sur notre modèle d'affaires et nos stratégies.

Grâce à notre large présence mondiale, nous pouvons suivre les politiques climatiques, les percées technologiques et les initiatives environnementales, ainsi que les progrès réalisés par diverses organisations dans la réduction de leur empreinte carbone. Notre démarche de collaboration entre les catégories d'actif permet un apprentissage mutuel et le partage des meilleures pratiques concernant les facteurs climatiques importants pour nos activités. Bien que nous évaluions les risques et les occasions liés au climat dans toutes les catégories d'actif, l'approche peut varier pour s'adapter à chaque catégorie d'actif et à chaque stratégie de placement, car ce qui est important et une approche utile pour l'une peut ne pas l'être pour l'autre.

L'évaluation des changements climatiques est un élément essentiel de notre processus de placement et de notre programme d'engagement auprès des sociétés, qui est particulièrement pertinent dans les secteurs difficiles à maîtriser. Notre présence mondiale nous permet de suivre les réglementations sur le climat, le sentiment des consommateurs par rapport aux innovations technologiques et aux initiatives climatiques, et les efforts de décarbonation des sociétés. Nous estimons que le caractère global de notre vision est un facteur de différenciation important qui nous distingue de bon nombre de nos pairs.

Agriculture et terrains forestiers

Les risques liés aux changements climatiques s'exerçant sur les actifs biologiques que nous gérons comprennent, entre autres, les feux de forêt, les sécheresses, les vents violents, les inondations, les invasions de parasites et les hausses de coûts (risque de transition lié à la tarification du carbone). La fréquence et la gravité de ces risques sont susceptibles de varier en fonction du lieu et du type d'actif, mais ils peuvent aussi être directement tributaires des changements météorologiques liés au climat, tels que les niveaux extrêmes ou la volatilité des températures ou des précipitations. Nous disposons de différents leviers pour atténuer ces risques, comme la génétique des cultures ou des arbres, la diversification des espèces, les pratiques de culture en pépinière, la densification des plantations, l'éclaircissement des forêts, l'automatisation, les substitutions de combustibles et les assurances. Nous tenons compte de ces risques, ainsi que de notre capacité à les atténuer, dès la phase de contrôle préalable des placements et tout au long de la gestion des actifs. Notons que cela englobe également la nécessité de réduire notre contribution aux changements climatiques. C'est pourquoi nous avons mis sur pied en 2023 des groupes de travail sur la décarbonation de nos activités dans le domaine de l'agriculture et des terrains forestiers afin de trouver et de mettre en œuvre des solutions pratiques pour en réduire l'empreinte carbone.

Les occasions liées aux changements climatiques influent également sur notre stratégie opérationnelle en matière d'agriculture et de terrains forestiers. Les forêts et les exploitations agricoles sont des immobilisations naturelles. Elles représentent des stocks naturels de valeur qui produisent des flux d'avantages, ou des services écosystémiques, tant pour leurs propriétaires que pour la société en général. De plus, outre les services écosystémiques fondamentaux qu'ils procurent sous la forme de nourriture et de fibres, ils fournissent une multitude d'autres services, tels que la régulation des changements climatiques, la filtration de l'eau et les possibilités récréatives. La séquestration du carbone, en particulier, est une

fonction essentielle des arbres. Nous estimons que les immobilisations naturelles que nous gérons offrent un potentiel considérable pour aider nos investisseurs à réduire leur empreinte carbone, et ce d'autant plus que les marchés de séquestration du carbone et les autres services écosystémiques se développent et arrivent à maturité.

Infrastructures

En tant qu'investisseurs en infrastructures à long terme, nous reconnaissons que les changements climatiques peuvent présenter des risques systémiques susceptibles d'avoir une incidence sur notre capacité à créer de la valeur à long terme pour nos clients. Les changements climatiques sont certes l'un des plus grands défis de notre époque, mais ils présentent aussi des occasions uniques pour les investisseurs de soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone grâce à une décarbonation à grande échelle nécessaire dans tous les secteurs des infrastructures. L'intégration des risques et des occasions liés au climat dans notre stratégie et notre processus de placement nous permet d'évaluer, de gérer et de surveiller les risques climatiques importants tout en tirant parti des occasions qui s'offrent à nous.

Les effets physiques des changements climatiques et les risques de transition vers une économie à faibles émissions de carbone pourraient avoir un impact sur les actifs dans lesquels nous investissons. À cette fin, nous avons formalisé notre processus de détermination et d'évaluation des risques climatiques physiques, parallèlement à nos processus de contrôle préalable qui permettent d'évaluer les principaux facteurs ESG touchant tous les nouveaux investissements. Nous utilisons un outil de tiers pour évaluer les risques de catastrophes naturelles et les risques climatiques physiques. Il établit une exposition aux risques physiques propres aux actifs et à l'ensemble du portefeuille sur des horizons temporels à court, moyen et long terme et dans le cadre de divers scénarios climatiques. Notre équipe de placement en infrastructures travaille de concert avec notre équipe de l'investissement durable pour tirer parti de son expertise sur le climat. Elle peut ensuite faire appel à des consultants techniques pour approfondir les risques physiques révélés par l'évaluation et jugés importants pour le placement. Dans le cadre de notre approche de gérance active, nous collaborons avec les équipes de direction des sociétés de notre portefeuille pour discuter des conclusions importantes de notre contrôle préalable des facteurs ESG, y compris les risques climatiques physiques, afin de mieux comprendre les mesures d'atténuation en place et prévues pour y faire face. Notre participation aux conseils d'administration, nos droits d'observateur et les activités d'engagement régulières auprès des équipes de gestion des actifs nous permettent de surveiller ces risques tout au long de la période de détention des placements.

Nous évaluons en outre les risques de transition climatique en évaluant annuellement l'empreinte carbone de notre portefeuille. En 2023, nous avons amélioré notre méthodologie et constaté une meilleure déclaration des émissions de GES des sociétés en portefeuille, avec des données annuelles constituées à partir de notre première évaluation de l'empreinte carbone en 2022. La quantification des émissions financées de nos placements et de l'empreinte carbone de notre portefeuille nous aide à évaluer notre exposition aux secteurs à fortes émissions et à alimenter les discussions avec les sociétés de notre portefeuille sur leur plan de transition.

Immobilier

En tant que gestionnaire de placements immobiliers, notre entreprise est exposée aux risques et aux occasions issus du contexte dans lequel nous exerçons nos activités, et nous sommes conscients que les risques climatiques physiques sont graduellement devenus un enjeu fondamental dans le secteur de l'immobilier. Comme les répercussions des changements climatiques se font de plus en plus sentir, nos investisseurs, nos employés et nos locataires se doivent de saisir l'importance de s'attaquer à cet enjeu. Nous cherchons à intégrer les enjeux climatiques à chaque étape du cycle de vie des placements immobiliers. Nous utilisons un processus par étapes pour veiller à ce que les équipes mettent en place les mesures essentielles à l'amélioration de la résilience de nos portefeuilles.

Alors que nous poursuivons nos efforts pour atténuer les changements climatiques en effectuant une transition vers des activités et une chaîne d'approvisionnement à faibles émissions de carbone, nous reconnaissons également que nous devons accroître la résilience climatique au sein de nos portefeuilles immobiliers et dans l'ensemble de nos pratiques de gestion.

La nature et le degré de risque dépendent des forces structurelles qui façonneront les décisions à court et à long terme, et nous nous attendons à ce que la transition climatique ait une incidence tant positive que négative sur nos activités. Les occasions qui se présenteront dépendront probablement de notre action et de notre réponse. La réduction de notre empreinte carbone est essentielle à notre transition vers une économie à faibles émissions de carbone et à un avenir durable.

Actions de sociétés fermées et titres de créance privés

L'évaluation des risques et des occasions liés aux changements climatiques fait partie intégrante de notre approche d'investissement durable dans nos secteurs Actions de sociétés fermées et Titres de créance privés.

En 2023, nous avons mis sur pied un comité de l'investissement durable pour soutenir la déclaration à l'égard des investissements durables et du risque lié au développement durable de Gestion de placements Manuvie dans les actions de sociétés fermées et les titres de créance privés. Ce comité a approuvé la première stratégie climatique de ces secteurs. Celle-ci définit les priorités à court terme et à plus long terme pour faire évoluer la manière dont nous intégrons les considérations climatiques tout au long du cycle d'investissement et dans chaque stratégie de placement en actions de sociétés fermées et en titres de créance privés. Les grands piliers de cette stratégie comprennent le suivi de l'empreinte carbone de notre portefeuille, l'amélioration des connaissances sur le climat de nos équipes de placement, la production d'informations sur le marché axées sur le climat et le partenariat et l'engagement avec des groupes sectoriels et des pairs du secteur des placements privés dans le cadre d'initiatives externes.

Dans ce domaine, c'est essentiellement lors de la phase de contrôle préalable à l'investissement que nous évaluons les risques liés aux changements climatiques. Sur une base annuelle, nous mettons à jour et surveillons le rendement en matière d'investissement durable de nos placements au moyen de notre cadre exclusif qui intègre les questions liées aux changements climatiques susceptibles d'être qualifiées d'importantes pour un investissement donné. En 2023, nous avons réalisé une évaluation de l'empreinte carbone incluant toutes les stratégies d'actions de sociétés fermées et de titres de créance privés en utilisant des données annuelles constituées à partir de notre première évaluation de l'empreinte carbone en 2021. Nous avons amélioré notre méthodologie en recueillant chaque année des données sur les émissions de GES auprès des sociétés de notre portefeuille et de nos promoteurs. En tant que participant à l'ESG Data Convergence Initiative (EDCI), nous continuons à promouvoir l'amélioration et la normalisation des données ESG communiquées par le secteur des placements privés, y compris des paramètres de base comme les émissions de GES.

Actions et titres à revenu fixe

Dans les catégories d'actif des marchés publics, nous évaluons le risque de transition en nous appuyant sur une combinaison d'analyses qualitatives et quantitatives de la durabilité telles que la valeur exposée aux risques climatiques, qui cherche à établir une estimation de l'impact financier des changements climatiques. La gravité des risques physiques a tendance à se préciser à long terme (à part les phénomènes météorologiques extrêmes parfois imprévisibles) et dépend généralement de la localisation physique des actifs. Les analyses de scénarios, qui permettent de modéliser les effets des changements climatiques selon un éventail de possibilités, sont l'un des principaux outils que nous utilisons pour attribuer une valeur pécuniaire aux risques climatiques en fonction du taux de décarbonation global.

Nous avons également développé des stratégies de placement en actions et en titres à revenu fixe sur le thème des changements climatiques en mettant l'accent sur la résilience des portefeuilles.

Si les risques climatiques existent, il en va de même pour les occasions, notamment les promesses des nouvelles technologies : l'hydrogène vert, les biocarburants et les batteries en sont de bons exemples. Nous nous efforçons donc de repérer les émetteurs dont les emprunts servent à financer ces technologies et de suivre leurs progrès pour saisir les occasions. Une façon de le faire est d'évaluer la valeur des brevets liés aux technologies à faibles émissions de carbone déposés par les émetteurs, car nous pensons que cela peut fournir des indications utiles quant à leurs innovations et à leurs progrès.

Bien entendu, la lutte contre les changements climatiques fait partie intégrante de notre programme d'engagement auprès des sociétés, en particulier lorsqu'il s'agit d'un facteur important pour une société ou un secteur. Nous nous efforçons de communiquer nos connaissances et nos conclusions aux sociétés dans lesquelles nous investissons, dans l'espoir que cela puisse les aider à renforcer leur empreinte en matière de développement durable et à réduire les risques climatiques. Notre démarche de collaboration avec les émetteurs permet un apprentissage mutuel et le partage des meilleures pratiques en matière de publication et de gestion des informations sur le climat.

Accroître sa capacité de résilience

Nous analysons des scénarios afin de comprendre l'incidence potentielle de différents scénarios climatiques sur nos stratégies de placement et sur les actifs que nous exploitons. Nous croyons que cette façon de faire accroît la résilience de nos portefeuilles et est dans l'intérêt supérieur de toutes nos parties prenantes, qu'il s'agisse de nos employés, de nos clients ou des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

En 2020, nous avons cerné certains domaines à l'égard desquels nos efforts de lutte contre les changements climatiques pourraient être plus efficaces. Depuis lors, nous avons mis au point des modèles et des outils pour évaluer l'incidence potentielle sur nos activités des quatre scénarios du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Nous avons en outre réalisé des progrès dans l'évaluation des risques climatiques et de la résilience de notre portefeuille immobilier en améliorant notre processus d'évaluation interne, ainsi que dans l'examen des portefeuilles de tiers.

L'outil d'évaluation de l'incidence des changements climatiques de tiers que nous utilisons se base sur un horizon pluriannuel pour évaluer les risques et les occasions en fonction des émissions directes et couvre aussi bien les risques physiques et de transition que les occasions. Le risque lié aux politiques est calculé en fonction de la contribution des pays, et les occasions technologiques sont fondées sur le modèle Energy Technology Perspectives de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui a été remplacé en 2022 par son modèle Global Energy and Climate. Plusieurs équipes de Gestion de placements Manuvie intègrent également d'autres scénarios et des estimations de la tarification du carbone dans leurs modèles, dont des scénarios reposant sur les pires hypothèses envisageables sur le plan des coûts. Nous avons aussi utilisé un modèle exclusif qui permet aux équipes de placement d'évaluer l'exposition de leurs portefeuilles aux changements climatiques.

Agriculture et terrains forestiers

Nous reconnaissons que malgré les risques et occasions bien connus, les répercussions réelles des changements climatiques sont loin d'être certaines. C'est pourquoi nous planifions plusieurs futurs possibles grâce à l'analyse de scénarios climatiques. En 2022, nous avons acquis un outil qui nous a permis de réaliser des analyses de scénarios pour des acquisitions potentielles et nous travaillons actuellement à l'intégration des renseignements qu'il fournit dans notre planification à plus long terme.

Résultats des analyses des scénarios de l'étude de cas : agriculture en Californie

Scénario d'émissions élevées de CO₂

Incidences physiques

Hausse des températures moyennes (hausse médiane des températures planétaires de 3,7 °C d'ici 2100)

Risque accru d'incendie de forêt

Modification des zones naturelles et déplacement des biomes

Évolution des précipitations, de la disponibilité et de la qualité de l'eau

- Variabilité accrue de la disponibilité
- Fonte plus hâtive des accumulations de neige
- Épuisement des aquifères
- Précipitations plus abondantes
- Augmentation de l'intensité des pluies

Élévation mondiale du niveau médian des océans de 0,63 m d'ici 2100

Incidences économiques

- Les répercussions des hivers plus cléments sur les colonies d'abeilles doivent faire l'objet d'un suivi.
- Détermination de ce qui pourrait devoir être déplacé vers le nord.

- Risque d'altération des vignes par la fumée.
- Risque que la fumée fasse écran à la lumière du soleil et compromette la rapidité de séchage des amandes.

Le risque de transformation des biomes devrait se faire sentir dans l'écosystème entourant les terres agricoles plutôt que de toucher directement les actifs. Il faudrait que ces répercussions fassent l'objet d'un suivi.

- Les cultures nécessiteront des quantités d'eau plus grandes. L'accumulation de neige est un important réservoir d'eau naturelle qui pourrait se tarir.
- En raison des tempêtes plus fortes, l'eau de ruissellement pourrait être emportée vers la mer plutôt que de pénétrer dans le sol, ce qui nuirait à la recharge des aquifères.
- Les facteurs de stress liés à l'eau serraient appelés à s'intensifier. Dans les cas graves, les pénuries d'eau pourraient nécessiter le déplacement de certains actifs vers des régions où l'eau est plus abondante.

Répercussions faibles ou nulles sur nos actifs actuels; augmentation possible de la salinisation de certains aquifères – à surveiller.

Répercussions liées à la transition

Probabilité accrue de renforcement de la réglementation relative à la consommation d'eau

Incidences économiques

La réglementation de l'eau se généralisera probablement en Californie au cours des prochaines décennies. Cela risque de faire augmenter les frais d'exploitation, mais peut également présenter des opportunités de réserves d'eau.

Scénario de faibles émissions de CO₂

Répercussions liées à la transition

Tarifification du carbone (100 \$/t. CO₂ d'ici 2030 et 140 \$/t. CO₂ d'ici 2040 dans les pays développés)

Énergies renouvelables (déploiement accru, notamment des bioénergies)

Incidences économiques

- Risque d'augmentation des charges d'exploitation attribuable à la tarification du carbone, qui pourrait être répercuté sur les consommateurs, selon les pressions exercées sur les prix (p. ex., plafonds de tarifs liés à la substitution).
- Occasion de monétiser la séquestration du carbone dans le sol dans un contexte de hausse des prix du carbone.
- La hausse de la demande de biocarburants offre des occasions d'expansion par l'exploitation de nouvelles cultures et la pénétration d'un nouveau marché.
- La diminution projetée des prix de l'énergie renouvelable pourrait offrir l'occasion d'installer des microréseaux sur place afin de réduire les coûts énergétiques.

Résultats des analyses des scénarios de l'étude de cas : terrains forestiers en Nouvelle-Zélande

Scénario d'émissions élevées de CO₂

Incidences physiques

Augmentation des températures moyennes

- Hausse médiane des températures mondiales de 3,7 °C d'ici 2100
- Réchauffement relativement plus intense en haute altitude qu'en basse altitude

Modifications des zones naturelles

- Montée de la limite des chutes de neige
- Transformation des biomes

Évolution des précipitations et des tempêtes

- Augmentation des dommages causés par les inondations
- Risque accru d'ouragans et de cyclones

Élévation mondiale du niveau médian des océans de 0,63 m d'ici 2100

Incidences économiques

- Occasion d'acquérir une part accrue du marché du bois d'œuvre de la Chine continentale, les régions productrices de bois d'œuvre en Europe pouvant être sujettes à des changements climatiques extrêmes, accompagnés de répercussions connexes sur leur productivité.
- La hausse des températures moyennes peut favoriser l'extension en altitude de l'aire de répartition des pins, si des occasions d'acquérir des terrains se présentent.

La plupart des forêts de plantation néo-zélandaises de Gestion de placements Manuvie Agriculture et terrains forestiers inc. (GPMAT) sont constituées de pins de Monterey, des arbres assez résistants au changement de biome.

Risque de fortes pluies, de vents violents et de cyclones qui provoqueront le recul des forêts et l'emportement possible des débris.

Il est improbable que l'élévation des températures et des niveaux des océans ait des répercussions sur le pin de Monterey en Nouvelle-Zélande.

Scénario de faibles émissions de CO₂

Répercussions liées à la transition

Tarifification du carbone et croissance du marché du carbone (augmentation du prix du carbone à 100 \$/t. CO₂ d'ici 2030 et 140 \$/t. CO₂ d'ici 2040 dans les pays développés)

Augmentation de la bioénergie (atteindra 7 % de la production d'électricité d'ici 2050)

Énergie renouvelable (déploiement accru de l'énergie éolienne et de l'énergie solaire)

Incidences économiques

- La hausse des prix du carbone ferait croître les coûts d'expédition, ce qui pourrait être contrebalancé par l'augmentation prévue de la demande mondiale de bois d'œuvre.
- GPMAT a monnayé la plupart des crédits compensatoires de carbone disponibles pour ses propriétés en Nouvelle-Zélande et les occasions de reboisement sont actuellement rares, ce qui rend improbable la production de nouveaux crédits de ce type.
- Le virage du secteur de l'énergie vers les biocarburants peut créer des occasions si la demande de palettes de bois augmente, bien que la hausse de la demande de fibres destinées à de nouveaux usages et à la fabrication des matériaux de construction puisse faire monter les prix.
- La tarifification du carbone pourrait entraîner une hausse du coût des combustibles fossiles, ce qui rendrait les biocarburants plus attrayants et pourrait constituer une occasion intéressante pour GPMAT.

Les possibilités de générer une nouvelle capacité de production d'énergie renouvelable sont peu élevées en raison du faible taux d'émissions du réseau énergétique néo-zélandais.



Immobilier

La détermination et la compréhension des risques climatiques pour une entreprise ou un portefeuille permettent de mettre au point des ressources et des outils pour gérer efficacement ces risques et améliorer la résilience. Nous répertorions nos pratiques et caractéristiques actuelles en matière de résilience, et repérons des occasions d'améliorer la gestion des changements climatiques. Notre approche comprend une évaluation qui porte à la fois sur le portefeuille et l'actif.

Les risques de transition, c.-à-d. le coût général associé à la transition d'un scénario de statu quo à une économie à faibles émissions de carbone, et les risques physiques, c.-à-d. les répercussions associées aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux conditions climatiques changeantes, présentent les plus importants défis et occasions liés aux changements climatiques pour nos actifs immobiliers. Nous estimons que les risques suivants pourraient avoir des répercussions sur nos activités à court terme (1 à 5 ans), à moyen terme (5 à 10 ans) ou à long terme (10 ans ou plus).

Risques de transition et occasions relevés⁵

Risque	Échéancier	Atténuation et occasion
<p>Réglementation : La réglementation liée aux changements climatiques, notamment la tarification du carbone, l'efficacité régionale et les normes d'émissions, et les exigences en matière de divulgation se resserrent. Des changements réglementaires pourraient entraîner une augmentation des frais d'exploitation et de conformité.</p>	De court à long terme	Nous continuons de surveiller les nouveaux règlements et d'intégrer l'évaluation du rendement et de l'efficacité des immeubles à notre contrôle préalable, afin de garder une longueur d'avance sur les exigences en matière de tarification du carbone et d'efficacité minimale.
<p>Marché : Les investissements délaissant les produits et services à fortes émissions pourraient avoir une incidence sur la demande des locataires, la valeur des actifs et le financement.</p>	De court à long terme	Un portefeuille plus efficace pourrait créer de nouvelles options de financement et accroître la demande des investisseurs et des locataires. Nous continuons de certifier et de construire des actifs selon des normes de construction écologique, comme LEED , ENERGY STAR , CASBEE et BOMA BEST , de mettre en œuvre des programmes de réduction de la consommation d'énergie et des émissions, et de collaborer avec les locataires et les clients en vue d'atteindre des objectifs climatiques communs.
<p>Technologie : La transition à une économie à faibles émissions de carbone comporte des coûts, qu'il s'agisse d'améliorations aux actifs en vue de les moderniser, de technologies de pointe aux immeubles, de la demande de données ESG de grande qualité, de mesures en temps réel ou du passage à des sources d'énergie renouvelables.</p>	De court à long terme	Les dépenses en immobilisations à court terme devraient être contrebalancées par la baisse des frais d'exploitation et la satisfaction de la demande des locataires. Nos programmes continus de gestion de l'énergie, de l'eau, des GES et des déchets aident notre équipe à affecter des capitaux à des technologies à faibles émissions de carbone et à améliorer le rendement des propriétés.
<p>Réputation : Le fait de ne pas agir ou de donner l'impression de ne pas agir en matière de changements climatiques pourrait nuire à notre réputation de chef de file mondial du secteur immobilier et compromettre notre relation avec les locataires, les employés, les collectivités et les investisseurs.</p>	De court à moyen terme	Pour communiquer nos mesures en matière de changements climatiques et leur effet, nous divulguons nos objectifs et notre rendement chaque année par l'intermédiaire de plusieurs cadres indépendants et sectoriels, y compris les Principes pour l'investissement responsable (PRI) , le GRESB , notre Rapport sur le développement durable d'immobilier et le présent rapport d'information relative au climat. Nous appuyons également les déclarations de Manuvie dans le cadre du Carbon Disclosure Project (CDP) .

⁵ Ce tableau est une liste non exhaustive des principaux risques et occasions actuellement cernés dans l'ensemble de notre portefeuille immobilier. Les risques et les occasions peuvent changer au fil du temps et sont considérés au cas par cas, selon les caractéristiques de chaque propriété.

Risques physiques et occasions relevés (suite)

Risque	Échéancier	Atténuation et occasion
Risques aigus		
Inondations : Les inondations peuvent causer des dommages aux actifs, des temps d'arrêt et des frais sous forme de primes d'assurance et de franchises. Les inondations peuvent nuire à notre capacité d'obtenir une assurance dans les marchés vulnérables.	De court à long terme	Notre équipe Assurance examine chaque année l'exposition au risque d'inondation du portefeuille pour déterminer ses répercussions en matière d'assurance. Les propriétés font l'objet d'évaluations régulières de la part de notre assureur, qui comprennent des recommandations à l'égard de mesures de protection.
Tempêtes extrêmes : Les changements climatiques devraient augmenter la fréquence et l'intensité des tempêtes extrêmes, des vents violents des ouragans, des typhons, des chutes de neige ou des tempêtes de verglas découlant des variations extrêmes de température. Ces phénomènes peuvent causer des dommages aux actifs et des temps d'arrêt causés par des pannes de courant.	De court à long terme	Nous préparons les propriétés aux tempêtes dans le cadre de notre planification de la gestion des urgences et nous cherchons à réduire au minimum les temps d'arrêt au moyen de génératrices sur place.
Feux de forêt : Les feux de forêt peuvent non seulement causer des dommages aux actifs, mais aussi nuire à la santé des occupants en compromettant la qualité de l'air.	De court à long terme	Nos équipes examinent diverses mesures de résilience, y compris des matériaux de construction ignifuges, l'approvisionnement d'urgence en eau et des filtres à air à haute efficacité pour assurer la qualité de l'air.
Risques chroniques		
Stress thermique : La hausse des températures mondiales peut avoir une incidence sur la productivité des employés et des locataires, et accroître les frais d'exploitation pour maintenir des conditions sûres et confortables dans les immeubles.	De court à long terme	Nous cherchons à repérer des occasions d'améliorer l'efficacité et les coûts du système de climatisation au moyen d'améliorations aux installations, d'un processus de mise en service des bâtiments et de procédures d'exploitation.
Stress hydrique : La pénurie d'eau peut avoir une incidence sur la disponibilité en eau et accroître les frais d'exploitation.	De court à long terme	Nous cherchons à maximiser l'efficacité opérationnelle en réduisant la consommation par diverses pratiques, notamment des vérifications sur l'utilisation de l'eau, l'installation d'appareils sanitaires et de robinets à faible débit et la limitation des besoins d'arrosage de l'aménagement paysager, le cas échéant, dans l'ensemble de notre portefeuille.
Élévation du niveau de la mer : L'élévation du niveau de la mer peut présenter des défis similaires à ceux que posent les inondations, mais aussi compromettre l'approbation de projets de promotion immobilière et entraîner la dévaluation d'actifs situés dans des zones vulnérables.	Long terme	Nous examinons et prenons en considération l'élévation du niveau de la mer dans les décisions d'acquisition et de promotion immobilière, ainsi que dans l'ensemble de notre portefeuille. Nous investissons dans des infrastructures préventives et envisageons une évaluation des risques, s'il y a lieu.



En 2023, nous avons effectué une analyse des scénarios climatiques afin de mieux comprendre les répercussions que pourraient avoir les changements climatiques sur l'activité immobilière et les mesures à prendre pour nous y préparer. L'atelier, auquel participaient des membres de la haute direction du secteur immobilier, a permis de cerner les risques et possibilités en fonction de deux scénarios d'avenir :

- **Scénario 1 : Omission d'agir (> 4 °)** – Les participants estiment que les risques climatiques physiques augmenteront les coûts et réduiront la valeur; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et la variabilité du marché attribuables à l'évolution des conditions climatiques toucheront également nos activités.
- **Scénario 2 : Conformité à l'Accord de Paris (< 2 °)** – Les participants s'attendent à des investissements importants pour surmonter les risques de transition; malgré ces coûts, les participants pensent qu'il y a des avantages notables à prendre de l'avance dans la transition vers la carboneutralité.

L'étude a mis en relief les risques et les conséquences pour les affaires qui sont associés aux futurs états climatiques et a permis d'évaluer les stratégies de préparation actuelles et potentielles pour faire face à ces risques. Les résultats de l'évaluation, qui ont été diffusés et présentés à la haute direction, serviront à éclairer les processus internes ainsi que les mesures prises en réaction aux cadres sectoriels.



Gestion des risques

Gestion de placements Manuvie est déterminée à mettre au point une approche et un cadre de gestion des risques qui définissent la façon dont nous ciblons et gérons les risques et les occasions liés au climat auxquels nous sommes confrontés. Le processus de placement de la majorité de nos équipes de placement englobe les facteurs de durabilité importants – y compris les enjeux climatiques – car nous cherchons à offrir aux clients des placements résilients et des résultats durables à long terme.

En tant que gestionnaire d'actifs, nous exerçons nos activités et investissons dans les limites des mandats de nos clients. En attendant, nous assumons la responsabilité envers les actionnaires, les clients et les parties prenantes d'évaluer et de gérer les risques liés au climat et d'en rendre compte, et nous continuons à les évaluer et à gérer les effets de nos propres activités sur les changements climatiques. Nous élaborons des stratégies qui appuient les objectifs de développement durable, y compris des stratégies destinées aux investisseurs qui souhaitent atteindre des émissions de carbone structurellement moindres et qui souhaitent trouver des sociétés qui réalisent d'importants progrès vers l'atteinte des objectifs de lutte contre les changements climatiques.

Par exemple, nous avons continué à proposer des stratégies thématiques telles que notre stratégie climatique pour le secteur forestier, notre stratégie d'actions mondiales liées au climat et notre stratégie d'obligations mondiales liées au climat, tout en ajoutant de nouvelles capacités et offres de produits, dont notre stratégie mondiale de transition écologique, qui investit dans les actions de sociétés qui contribuent positivement à la transition écologique en fournissant des solutions à faibles émissions de carbone ou par le biais de produits et de services qui favorisent l'efficacité énergétique, l'électrification ou améliorent l'utilisation des ressources.

Changements climatiques et gestion des risques

Nous reconnaissons que les changements climatiques représentent l'un des principaux risques à long terme pour notre modèle d'affaires, et que leurs effets se font déjà sentir. Nous cherchons à nous tenir au courant des données scientifiques les plus fiables sur les changements climatiques et à en comprendre leurs répercussions sur nos placements.

Le GIEC demande instamment que des mesures soient prises pour limiter le réchauffement planétaire à une hausse de 1,5 °C afin d'éviter la déstabilisation du système climatique et de réduire le risque de phénomènes météorologiques extrêmes imminents, les changements dans les systèmes alimentaires mondiaux, la perte de biodiversité et l'accroissement de la pauvreté.

Selon un [rapport du GIEC](#) précédent, « limiter le réchauffement planétaire à une hausse de 1,5 °C nécessiterait des transitions rapides et de grande envergure dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'énergie, de l'industrie, du bâtiment, du transport et de l'urbanisme ». De plus, comme l'a fait remarquer le [World Resources Institute](#), « 5 000 milliards de dollars seront nécessaires tous les ans d'ici 2030 pour financer les transformations de l'ensemble du système nécessaires afin de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C. Mais pour y parvenir, les augmentations annuelles du financement total de sources publiques et privées doivent accélérer selon un facteur de 13 ». Des changements aussi profonds présentent des risques et des occasions considérables pour toutes les institutions, y compris celles du secteur privé.

La combinaison d'activités axées sur le développement durable dans les actifs que nous gérons et exploitons, de recherches fondamentales rigoureuses, de nos évaluations exclusives des facteurs ESG, du recours à des fournisseurs et des données sur le climat que nous recueillons directement, nous permet de gérer les risques climatiques dans le respect des paramètres établis pour chaque produit ou stratégie de placement.

Détection des risques climatiques

Notre processus de détection des risques climatiques repose sur nos politiques et nos pratiques d'engagement. De plus, nous repérons les risques climatiques en consultant de l'information publique et des sources externes, et en nous basant sur nos propres recherches, nos activités d'engagement auprès des sociétés et nos initiatives collectives.

Nos processus de détection des risques climatiques reposent sur nos politiques et nos pratiques d'engagement. La Déclaration sur les changements climatiques de Gestion de placements Manuvie décrit notre position sur la détermination, la gestion et l'intégration des risques et des occasions liés au climat dans nos processus de placement. Parallèlement à cette déclaration, [la politique de gestion des risques environnementaux](#) de Manuvie, mise à jour en 2023, balise à l'échelle de l'entreprise la gestion des risques environnementaux dans nos activités commerciales et les actifs que nous détenons.

Parallèlement à ce cadre, Gestion de placements Manuvie cerne et évalue les risques climatiques dans les portefeuilles de placements de ses clients en consultant de l'information publique et des sources externes, et en se basant sur ses propres recherches, ses activités d'engagement auprès des sociétés et ses initiatives collectives. Dans le contexte de la gestion des risques, nous effectuons des analyses de scénarios climatiques.

Afin de mieux déterminer et évaluer les risques liés au climat pour les sociétés dans lesquelles nous investissons, ainsi que pour les actifs que nous exploitons, nous tenons compte des évaluations externes et de l'information de différentes sources que nous incorporons. Nous avons recours à des outils conçus pour analyser les émissions de carbone, effectuer des analyses de scénarios, examiner les réserves de combustibles fossiles et formuler des conclusions sur les risques physiques et de transition, ainsi que pour nous pencher sur d'autres questions du domaine des risques liés au climat.

Nous obtenons également des données sur les risques climatiques dans des documents publiés par les sociétés. Nous communiquons également avec les entreprises desquelles nous souhaitons obtenir plus d'information nécessaire et dans les cas où les fournisseurs de

données présentent des informations incomplètes. Gestion de placements Manuvie a participé à diverses associations et organisations axées sur les changements climatiques qui contribuent à l'intensification des efforts de communication de l'information relative aux changements climatiques, notamment :

- [AIGCC](#)
- [CDP](#)
- [Ceres Investor Network on Climate Risk and Sustainability](#)
- [Valuing Water Finance Initiative de la Ceres](#)
- [Climate Action 100+](#)
- [Engagement climatique Canada](#)
- [EDCI](#)
- [Institutional Investors Group on Climate Change](#)
- [GRESB](#)
- [ISSB Investor Advisory Group \(IIAG\)](#)
- [Sustainable Forestry Initiative \(SFI\)](#)
- [Groupes d'experts techniques sur la taxonomie du Conseil d'action en matière de finance durable](#)
- [GIFN](#)
- [Consortium du GIFCC \(Japon\)](#)
- [UN PRI](#)
- [WBCSD](#)

Directives complémentaires à l'intention des gestionnaires d'actifs

Nous offrons des séances de sensibilisation et de formation dans l'ensemble de la société sur plusieurs aspects du développement durable, y compris sur des sujets touchant le climat. Nos équipes de l'investissement durable organisent des formations périodiques sur le thème du développement durable pour tout le personnel des placements. Le contenu et le mode de présentation de ces formations peuvent varier. La formation est soit dirigée par nos équipes de l'investissement durable soit donnée par des fournisseurs ou des spécialistes externes. La participation du personnel des placements à ces formations est fortement encouragée. Par exemple, nous avons déjà accueilli des spécialistes en politiques et en pratiques qui ont

participé à une séance sur la climatologie et la réponse politique avec l'Union of Concerned Scientists. En 2023, notre équipe de placements en infrastructures a organisé une séance sur la stratégie climatique, et le programme de formation sur le développement durable de l'équipe comprend un volet sur les risques climatiques physiques.

Un autre exemple important est celui de la formation dispensée dans le cadre de nos discussions sur le Projet de recherche sur les activités d'engagement à l'échelle mondiale. Ce projet prévoit des rencontres bimensuelles avec des spécialistes en actions, en titres à revenu fixe et en placements axés sur le développement durable sur les marchés publics. Chaque réunion du Projet de recherche sur les activités d'engagement à l'échelle mondiale porte sur un thème du secteur, et des spécialistes de l'interne ainsi que des intervenants externes sont invités à présenter la recherche pertinente pour un secteur donné; par exemple, l'information sur le climat dans le secteur des produits financiers a été l'un des sujets abordés en 2023.

Les équipes de l'investissement durable proposent également une formation pour les équipes de placement selon les besoins. Ainsi, une formation a été donnée à l'équipe de spécialistes de l'investissement guidé par le passif sur des sujets élargis comme les changements climatiques, en plus d'autres sujets particuliers comme la répartition des émissions de GES par secteur, la valeur exposée aux risques climatiques et les scénarios climatiques. En ce qui a trait aux portefeuilles de catégories d'actif des marchés publics, nous communiquons avec les sociétés dans lesquelles nous investissons pour encourager des pratiques exemplaires en matière de divulgation de renseignements sur le climat. Nous utilisons également les données du CDP pour évaluer l'impact potentiel des changements climatiques au chapitre des coûts et des avantages pour les sociétés dans lesquelles nous investissons.

Notre processus de placement fondamental va au-delà de l'analyse des états financiers et comprend la surveillance continue de la stratégie, de la structure du capital et de la gestion des risques de durabilité, ainsi que des occasions connexes pour une société ou une entité donnée. En ce qui a trait aux catégories d'actif des marchés publics, dans le rapport quotidien sur les risques qui couvre chaque stratégie, des paramètres climatiques sont fournis pour décrire les émetteurs exposés à de plus grands risques climatiques; on trouve des précisions supplémentaires dans les outils climatiques mis à la disposition de ces équipes de placement.

Catégorie d'actif/outils	Actions cotées en bourse	Titres à revenu fixe	Agriculture et terrains forestiers	Immobilier	Infrastructures	Actions de sociétés fermées et titres de créance privés
Analyse de l'empreinte carbone	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Évaluation de la transition des entreprises	Oui	Oui	S. O.	S. O.	—	Oui*
Analyse de scénarios	Oui	Oui	Oui	Oui	—	—
Boîte à outils sur les risques climatiques	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

* Pour les entreprises du portefeuille d'actions de sociétés fermées et de titres de créance privés, nous entreprenons une évaluation de la transition de l'entreprise lorsque c'est nécessaire.

Outils climatiques

1

Empreinte carbone du portefeuille – Nous mesurons activement l'empreinte carbone du portefeuille, ce qui permet aux gestionnaires de portefeuille de comprendre l'intensité de carbone d'un portefeuille et sert de référence aux comparaisons et aux stratégies de décarbonation.

2

Évaluation sérieuse de la société sur le plan de la transition – Une équipe interne attitrée utilise divers outils et points de données pour évaluer si une société possède une stratégie climatique et un plan de transition crédibles. Ces outils comprennent la Transition Pathway Initiative, le CDP, la Science Based Targets initiative, les données sur les émissions de GES de Trucost, les outils ESG de Bloomberg et les données sur l'analyse des scénarios de l'AIE.

3

Analyse des scénarios climatiques – Nous fournissons des données sur les risques climatiques en fonction de plusieurs scénarios dans nos rapports quotidiens sur les risques. Ils couvrent les sociétés dans lesquelles nous investissons et qui affichent la plus forte exposition aux risques climatiques au niveau du portefeuille individuel.

4

Boîte à outils sur les risques climatiques – Cette boîte à outils permet aux équipes de placement et aux spécialistes des marchés publics d'évaluer les risques climatiques au niveau d'un portefeuille et d'un émetteur. L'outil est hébergé sur notre plateforme de recherche mondiale.

En inscrivant l'exposition aux risques climatiques dans nos engagements à titre de propriétaire, nous cherchons à mobiliser les entreprises, les entités et les investisseurs avant et après nos placements afin d'améliorer la valeur à long terme des placements de nos clients. Entre autres, nous aidons souvent les sociétés à améliorer l'information qu'elles publient, y compris l'information sur le climat. Nous appliquons à notre processus décisionnel en matière de placement une approche fondée sur l'importance relative tout en étant conscients que certains facteurs pourraient avoir des effets considérables sur l'ensemble des secteurs et des régions. Nous sommes par exemple d'avis que les changements climatiques et la nature sont des sujets à prendre en considération pour les placements de toutes les catégories d'actif, toutes les régions et tous les secteurs.

À notre avis, les investisseurs peuvent aussi jouer un rôle stratégique dans la détection et l'analyse des risques systémiques liés aux changements climatiques, et nous pouvons nous faire entendre afin d'améliorer les résultats tant pour nos clients que pour l'économie, l'environnement et la société. Dans notre analyse du développement durable, nous déterminons les principaux obstacles à la gérance efficace et les améliorations immédiates que nous recommandons pour faire la promotion d'un meilleur fonctionnement des marchés des capitaux. Cette façon de faire facilite notre propre évaluation des risques climatiques, en plus de faire progresser le marché dans son ensemble, et nous estimons qu'elle peut contribuer à réduire le risque systémique.

Plus de 800

émetteurs
uniques

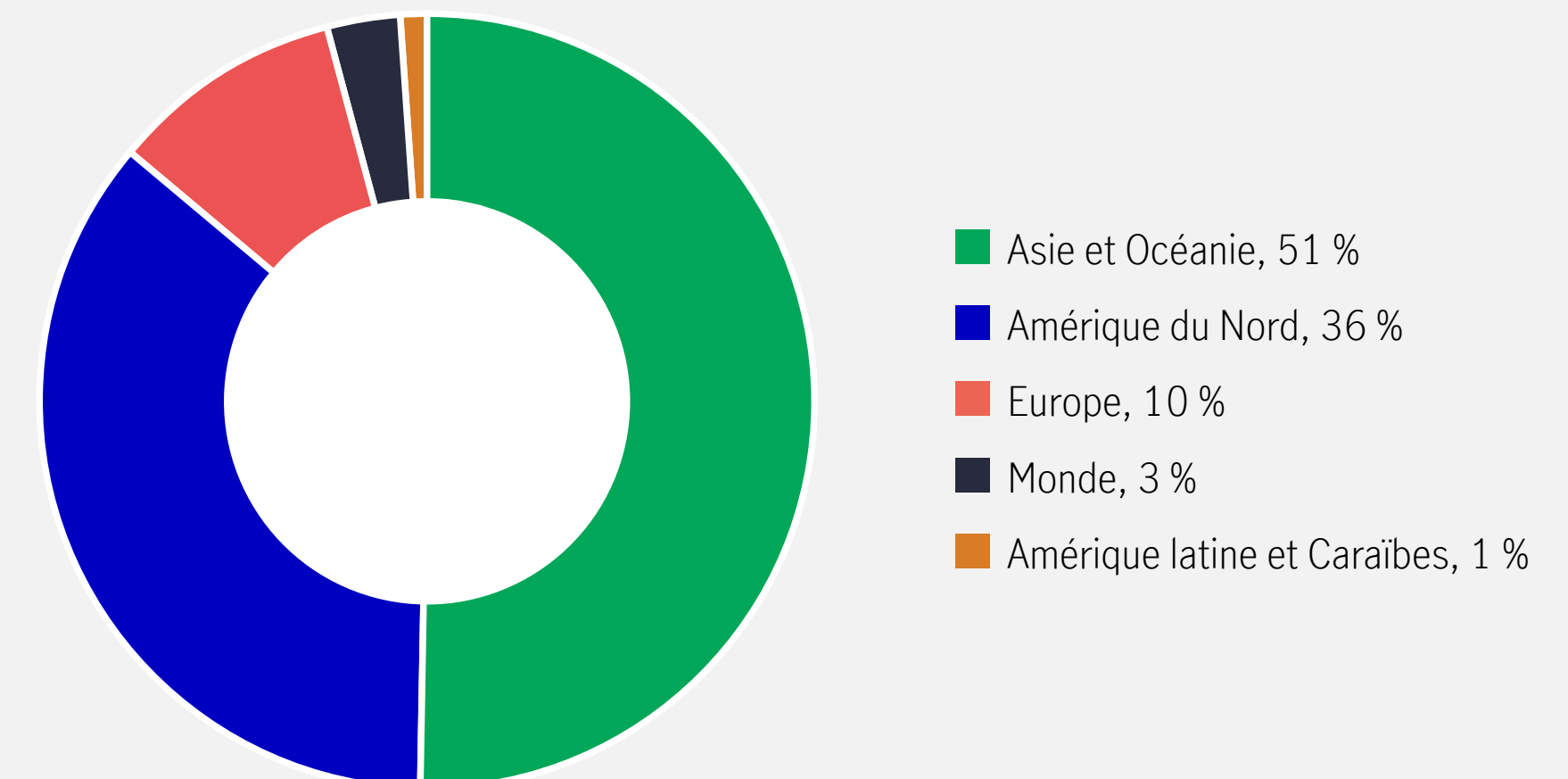
Plus de 25

fournisseurs, ONG,
gouvernements et organismes
du secteur

Plus de 1 250

interactions
uniques

Entités uniques visées par des activités d'engagement par région



La catégorie monde comprend les fournisseurs, les ONG et les influenceurs dont l'orientation et la portée sont mondiales. Le Mexique est inclus dans la catégorie Amérique latine et Caraïbes. Le total des pourcentages pourrait ne pas donner 100 %, car les chiffres ont été arrondis.

Principaux sujets de discussion sur l'engagement en faveur du développement durable en 2023

Sujets de discussion	Total des interactions
Émissions de GES	21 %
Gestion de l'énergie	17 %
Gestion du capital humain, mobilisation des employés et DEI	9 %
Convention collective et relations de travail	8 %
Pratiques d'approvisionnement durable	7 %
Gestion relative au contexte juridique et réglementaire	5 %
Diversité du conseil d'administration (genre et origine ethnique)	5 %
Rémunération des cadres supérieurs	5 %
Effets physiques des changements climatiques	5 %
Biodiversité	4 %
Gestion de l'eau et des eaux usées	3 %
Conception de produit, gestion du cycle de vie ou emballage	3 %
Droits de la personne	3 %
Plaintes, litiges et rappels de produits	3 %
Santé et sécurité des employés	3 %
Gestion des déchets et des matières dangereuses (par exemple, résidus, effluents)	2 %
Objectifs et stratégie de décarbonation/carboneutralité	2 %
Sécurité des données	2 %
Vie privée et droits des clients	2 %
Indépendance du président du conseil d'administration/chef de la direction	2 %
Accès et caractère abordable	2 %
Occasions commerciales de transition	2 %

Source : Gestion de placements Manuvie, au 31 décembre 2023. Cette liste renvoie aux engagements pris auprès des émetteurs des marchés publics et a été compilée à l'aide des données de notre outil exclusif de suivi de l'engagement. Une seule activité d'engagement peut porter sur plusieurs sujets, puisqu'elle aborde souvent divers enjeux. La liste ci-dessus reflète les sujets que nous suivons et qui ont été abordés dans au moins 2 % de nos engagements.

Gérer les risques climatiques

Nous gérons les risques climatiques à toutes les étapes de notre processus de placement

Comme proposé dans notre [Déclaration sur les changements climatiques](#), il se peut que nous prenions diverses mesures pour gérer les risques et les occasions liés au climat pour l'ensemble de nos activités et de nos placements afin d'intégrer adéquatement les risques climatiques dans l'évaluation des actifs. En résumé, nos actions possibles concernent la répartition et la sélection des actifs, l'analyse et les recherches de placements, le vote par procuration, l'atténuation des émissions directes de GES, le déploiement des pratiques exemplaires en matière de gestion du développement durable et la participation à des initiatives collaboratives sur le climat de l'industrie.

Facteurs importants de durabilité tout au long du cycle de vie des placements

Nos équipes de placement ont la capacité de prendre des décisions conformes à leur propre philosophie de placement et aux objectifs de leurs clients. Chaque équipe de placement est responsable de son propre processus, de la recherche à la mise en œuvre. L'intégration des facteurs ESG dans les processus de placement est conforme à cette approche, ce qui nous permet de nous assurer de la pertinence et de l'utilité de notre analyse pour le processus de placement de chaque équipe. Les chefs mondiaux ou les chefs des placements de chaque catégorie d'actif supervisent les processus de chaque équipe de placement, ce qui comprend l'évolution de notre approche d'investissement durable.

Nous cherchons à intégrer les importants risques et occasions en matière de développement durable tout au long du cycle de vie des placements, en tenant compte des caractéristiques de la catégorie d'actif et de la capacité de placement en question, ainsi que du secteur et de la région, entre autres facteurs.

Collaborer avec les clients pour la réalisation de leurs objectifs liés au climat

Nous visons à offrir aux clients des investissements résilients et des résultats durables, notamment en travaillant avec eux pour la réalisation de leurs objectifs liés au climat. Nous visons également à nous engager auprès des sociétés dans lesquelles nous investissons afin d'y parvenir grâce à diverses initiatives internes.

- Formation du personnel des placements sur des sujets comme la science climatique, l'analyse et les outils disponibles
- Activités d'engagement auprès des entreprises sur la communication de l'information concernant les changements climatiques, leurs stratégies d'affaires, leur gouvernance et leurs projets de réduction des émissions ainsi que leurs progrès en ce sens
- Élaboration de stratégies qui appuient les objectifs de développement durable
- Séances d'information et production de rapports destinés à nos clients sur les risques et les occasions liés au climat
- Exploitation et cibles de réduction des émissions des actifs immobiliers, terrains forestiers et terres agricoles de Manuvie

Directives complémentaires à l'intention des gestionnaires d'actifs

Les importants risques liés au climat sont gérés en tenant compte de la catégorie d'actif, de la région et de la stratégie de placement sous-jacente.

Nos équipes de placement opérant sur des marchés variés, il en résulte des applications différentes de l'analyse de la durabilité. Par conséquent, chaque équipe intègre les facteurs importants de développement durable à son processus de placement selon une approche qui lui est propre. Chaque équipe est responsable de l'évaluation des facteurs importants de développement durable tout au long du processus de contrôle préalable, de prise de décisions et de gérance continue. L'intégration dans chaque catégorie d'actif ou stratégie de placement est toujours axée sur les facteurs importants de durabilité, car, selon nous, le fait de repérer et d'évaluer les enjeux importants en matière de durabilité nous aide à protéger et à accroître la valeur des actifs que nous gérons et exploitons.

La détermination de l'importance des facteurs de durabilité requiert un certain niveau de jugement de la part de l'équipe de placement, sur la base de sa compréhension de l'actif ou de l'entreprise et du secteur dans lequel elle opère. Nous pensons généralement qu'il est peu probable qu'un actif ou une entreprise ne soit pas touché par les changements climatiques. Cependant, certains secteurs peuvent être plus exposés que d'autres, et l'évaluation permet de les repérer.

Intégrer les risques climatiques

Les risques climatiques sont intégrés à notre cadre de gestion générale des risques.

Gestion de placements Manuvie adopte une approche de gestion des risques à trois niveaux, à commencer par nos spécialistes en placement. Viennent ensuite les équipes Conformité et Gestion des risques, qui constituent le deuxième niveau, et notre équipe Audit interne, qui représente le troisième niveau. Ces trois niveaux possèdent des structures de gestion et de reddition de comptes entièrement distinctes qui assurent leur indépendance.

Dans l'ensemble de nos capacités de placement, les gestionnaires de portefeuille sont ultimement responsables de la gestion des risques inhérents à leurs portefeuilles. Nos équipes Marchés publics et Marchés privés sont épaulées par un groupe chargé de la gestion des risques de placement et par une équipe de l'investissement durable, ainsi que par des modèles qui facilitent le suivi des risques de marché. Nos spécialistes du développement durable participent à des activités d'engagement collaboratif sur une variété de risques systémiques liés à des facteurs importants de développement durable. Cette dernière activité nous permet d'accroître notre impact sur les marchés financiers mondiaux.

Nous avons recours à des données quantitatives et qualitatives en matière de gestion des risques

Gestionnaires de portefeuille

Notre première ligne de défense contre le risque

Équipes chargées de la gestion des risques de placement et de l'investissement durable et modèles correspondants

Fonctions de gestion des risques à paliers multiples

Activités d'engagement collaboratif

Repérage et atténuation des risques systémiques

Différentes formes de risque sont traitées et gérées simultanément



Liquidité



Risques liés au développement durable, y compris les risques climatiques



Exploitation



Marché

À titre indicatif seulement.

Dans l'ensemble de nos capacités de placement, les gestionnaires de portefeuille sont ultimement responsables de la gestion des risques inhérents à leurs portefeuilles. Nos équipes Marchés publics sont soutenues par un groupe chargé de la gestion des risques de placement, ainsi qu'une équipe de l'investissement durable et des modèles qui, ensemble, les aident à surveiller les risques de marché. En ce qui concerne divers risques systémiques couramment définis en fonction de facteurs ESG, nous participons à des activités d'engagement collaboratif qui nous permettent d'augmenter la portée de nos actions sur les marchés financiers mondiaux.

Forums sur la gestion des risques dans les catégories d'actif des marchés publics

Forum	Discussions sur les risques	Participant(s) clé(s)
Surveillance des risques du portefeuille	<ul style="list-style-type: none"> • Risque propre au titre • Erreur de suivi et sources de risques courants • Constitution du portefeuille • Répartition sectorielle et régionale • Pondération et liquidité 	Équipe de risque du placement
Groupes de travail sur les facteurs ESG d'Amérique du Nord et d'Asie	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre la mise en œuvre du cadre ESG dans le cadre de la recherche et de la gestion de portefeuille • Soulever des questions sur les facteurs ESG propres au portefeuille et examiner l'évaluation des facteurs ESG des titres à revenu fixe • Faire connaître les activités d'engagement relatives aux facteurs ESG • Séances d'information sur les principaux enjeux de développement durable animées par des spécialistes externes 	Présidés et supervisés par les gestionnaires de portefeuille et les analystes
Comité chargé de l'investissement durable	<ul style="list-style-type: none"> • Signaler les risques à la haute direction, y compris le chef de la direction • Suivi des progrès des activités d'investissement durable 	Chefs des placements mondiaux sur les marchés publics, dirigeants d'unités interfonctionnelles principaux et membres de l'équipe Investissement durable
Examen trimestriel des facteurs ESG du portefeuille	<ul style="list-style-type: none"> • Cerner les risques et les occasions liés aux facteurs ESG au sein des portefeuilles et des actions • Réaliser et surveiller une analyse de scénarios climatiques pour chaque portefeuille et discuter des entreprises présentant un risque élevé • Mettre à jour les activités d'engagement des sociétés individuelles liées aux facteurs ESG 	Gestionnaire de portefeuille

N'illustre pas l'intégralité des forums sur la gestion des risques abordant les risques climatiques.

Immobilier

La plateforme d'Immobilier, Gestion de placements Manuvie adopte une approche et un cadre de gestion des risques qui définissent la façon dont nous ciblons et gérons les occasions et les risques liés aux changements climatiques auxquels nous sommes confrontés. Notre approche en trois étapes consiste à accroître la sensibilisation, à évaluer les risques et les occasions, et à intégrer des pratiques exemplaires.

1 Sensibilisation

La sensibilisation est essentielle pour informer nos équipes de gestion immobilière et de gestion d'actifs et les parties prenantes sur l'aspect scientifique des changements climatiques et pour renforcer la capacité interne à gérer les risques climatiques et à améliorer la résilience. Pour améliorer la sensibilisation aux risques et à la résilience climatiques, nous avons mis en œuvre deux approches clés : la formation et à l'accès aux données climatiques.

2 Évaluation des risques et des occasions

La détermination et la compréhension des risques climatiques dans les portefeuilles permettent de mettre au point des ressources et des outils servant à gérer efficacement ces risques et à améliorer la résilience. Nous répertorions nos pratiques et nos caractéristiques actuelles en matière de résilience, et repérons des occasions d'améliorer la gestion des changements climatiques. Notre approche comprend une évaluation qui porte à la fois sur l'organisation et sur le portefeuille.

3 Intégration de pratiques exemplaires

Une fois que les occasions liées à la gestion des changements climatiques ont été cernées, il est nécessaire d'élaborer des normes opérationnelles pour améliorer la résilience tirée des pratiques actuelles. Nous cherchons à intégrer des pratiques exemplaires à chaque étape du cycle de vie des placements immobiliers. Nous utilisons un processus par étapes pour veiller à ce que les équipes de placement et de la gestion des actifs mettent en place les mesures essentielles à l'amélioration de la résilience de nos portefeuilles. Nous y greffons de la formation, des conseils et des outils qui soutiennent les mesures, tout en intégrant de nouvelles initiatives pour aider les équipes à progresser et à s'améliorer.

L'évaluation de nos risques climatiques physiques et de notre résilience nous aligne sur les recommandations du GIFCC et nous permet de rester concentrés sur la réalisation de rendements

corrégés du risque attrayants dans l'ensemble de notre portefeuille mondial. Pour en savoir plus sur notre approche de la gestion des risques climatiques, consultez notre rapport sur [l'investissement durable en immobilier](#).

Agriculture et terrains forestiers

Une analyse de scénarios complète à l'échelle du portefeuille pour nos actifs agricoles et forestiers exige des données exactes, à long terme et propres au site, ainsi que des modèles de transition propres au secteur. Bien que les données sur les actifs forestiers et agricoles reconnues mondialement et examinées par des pairs soient toujours limitées, nous continuons d'explorer des moyens d'obtenir ou de produire des informations adaptées aux scénarios pertinents pour les secteurs afin d'obtenir des résultats plus complets à l'avenir.

Analyse de scénarios concernant les actifs forestiers

Nous intégrons la gestion des risques climatiques dans nos contrôles préalables et notre gestion d'actifs.

Depuis 2021, nous utilisons un outil exclusif fondé sur des questions, qui a été mis au point à l'interne et en collaboration par nos équipes chargées du développement durable, des acquisitions et des activités dans le but de cerner, d'évaluer et de noter les composantes ESG (y compris sur le climat) de chaque transaction que nous envisageons de réaliser. C'est ce que nous appelons notre boîte à outils sur le développement durable. Cette boîte à outils permet de mettre en évidence les risques et les occasions, mais surtout de quantifier les risques au moyen d'indicateurs tricolores qui évaluent le risque inhérent, le potentiel d'atténuation des risques et le risque résiduel. Ces résultats sont regroupés dans un second temps pour obtenir une note numérique de durabilité globale de l'actif, qui peut être utilisée dans le cadre de la sélection des risques. L'évaluation achevée de la boîte à outils accompagne chaque dossier présenté au comité de placements dans les ressources naturelles afin de s'assurer que les décisions tiennent explicitement compte des risques et des occasions liés au développement durable. De concert avec notre politique sur la déforestation, les principes relatifs au carbone et la boîte à outils carbone (utilisée en particulier pour l'évaluation des projets de carbone forestier), cette approche est conçue pour prendre systématiquement en compte toutes les considérations d'importance relative associées à la durabilité dans notre processus de placement.

Agriculture : Améliorer nos capacités

L'intégration de la gestion des risques climatiques dans la gestion de nos exploitations agricoles exige des données de qualité qui nous permettront de quantifier de façon précise nos émissions actuelles et leur suppression étant donné que les programmes de décarbonation de même que le suivi de leurs progrès doivent reposer sur des références fiables. Des méthodes simples et évolutives du calcul des émissions – et particulièrement en ce qui a trait à la séquestration du carbone – ont toujours laissé à désirer. Nous avons donc passé les trois dernières années à améliorer progressivement nos capacités dans ce domaine, et il s'agit d'un élément de soutien essentiel de notre plan de décarbonation.

Pour en savoir plus sur notre approche de la gestion des risques climatiques pour les terrains forestiers et les terres agricoles, consultez notre [rapport sur le capital naturel](#).

Actions de sociétés fermées et titres de créance privés

Au sein d'actions de sociétés fermées et de titres de créance privés, lorsqu'ils sont importants pour les placements sous-jacents, les risques liés au climat (de transition et physiques) et les occasions sont évalués dans le cadre du processus de souscription et font l'objet d'un suivi après le placement. Grâce à notre questionnaire annuel sur les facteurs ESG, nous surveillons également les principaux paramètres climatiques, notamment les émissions de GES, la gouvernance et la surveillance du climat, ainsi que l'existence d'une stratégie de décarbonation parmi les sociétés et promoteurs du portefeuille.

Comme il est indiqué dans la section du présent rapport consacrée à la stratégie, nous procédons à une évaluation annuelle de l'empreinte carbone afin d'analyser les émissions financées et l'exposition aux risques liés au carbone de nos stratégies d'actions de sociétés fermées et de titres de créance privés. Cet exercice annuel nous permet de surveiller le profil d'émissions des sociétés de notre portefeuille et les émissions financées de nos portefeuilles au fil du temps, dans le but de gérer les risques liés au climat pour notre plateforme. Nous avons amélioré nos activités annuelles de suivi des facteurs ESG et notre questionnaire sur la production de rapports pour sonder nos partenaires généraux et les sociétés de notre portefeuille sur leurs plans de décarbonation, y compris les cibles de réduction des émissions à court et à long terme. Nous prévoyons intégrer ces informations dans notre évaluation de l'empreinte carbone afin d'orienter la gestion des risques climatiques et les évaluations futures de la préparation aux risques de transition.

Infrastructures

Notre équipe Infrastructures applique l'approche suivante pour déterminer, évaluer et gérer les risques liés au climat dans le cadre de notre gestion globale des risques.

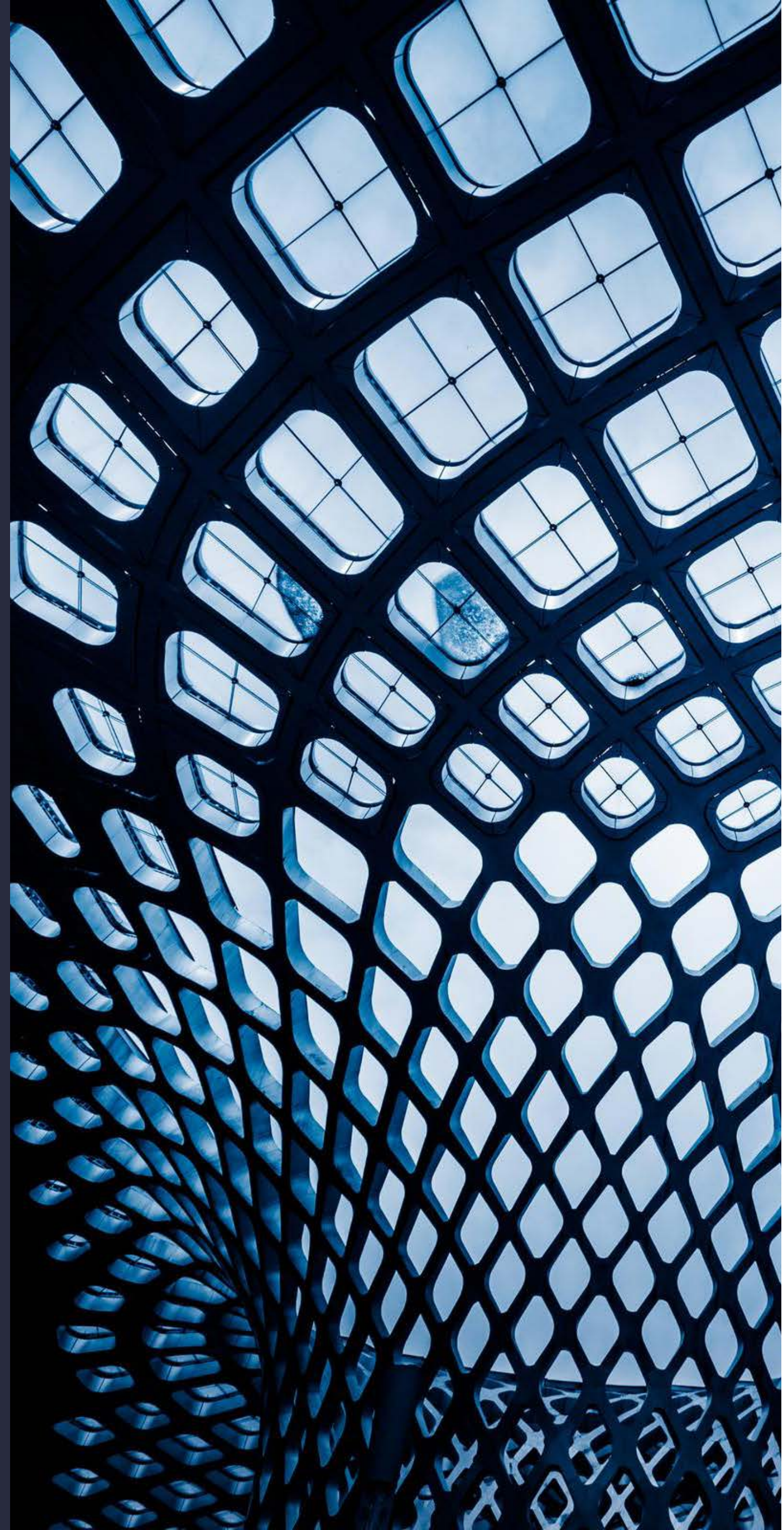
Détermination et évaluation

Les facteurs de risques liés au climat sont intégrés au contrôle préalable des facteurs ESG. Nous utilisons une approche fondée sur l'importance pour déterminer les risques et les occasions liés aux facteurs ESG et au climat les plus pertinents pour un placement donné.

Notre évaluation des risques liés au climat peut notamment inclure les facteurs suivants :

- Répercussions de la réglementation et des normes existantes ou prévues relatives aux émissions de GES et des politiques climatiques
- Émissions de GES de l'entreprise (portées 1, 2 et 3)
- Consommation et production d'énergie renouvelable et non renouvelable
- Préparation aux changements climatiques, y compris un examen des plans de transition existants
- Initiatives de décarbonation en cours ou prévues

Nous avons en outre formalisé notre processus de détermination et d'évaluation des risques climatiques physiques, parallèlement à nos processus de contrôle préalable qui permettent d'évaluer les principaux facteurs ESG touchant tous les nouveaux placements. Nous utilisons un outil de tiers pour évaluer les risques de catastrophes naturelles et les risques climatiques physiques. Il génère une évaluation indépendante de l'exposition aux risques physiques propres aux actifs et à l'ensemble du portefeuille à court, moyen et long terme dans le cadre de divers scénarios climatiques.

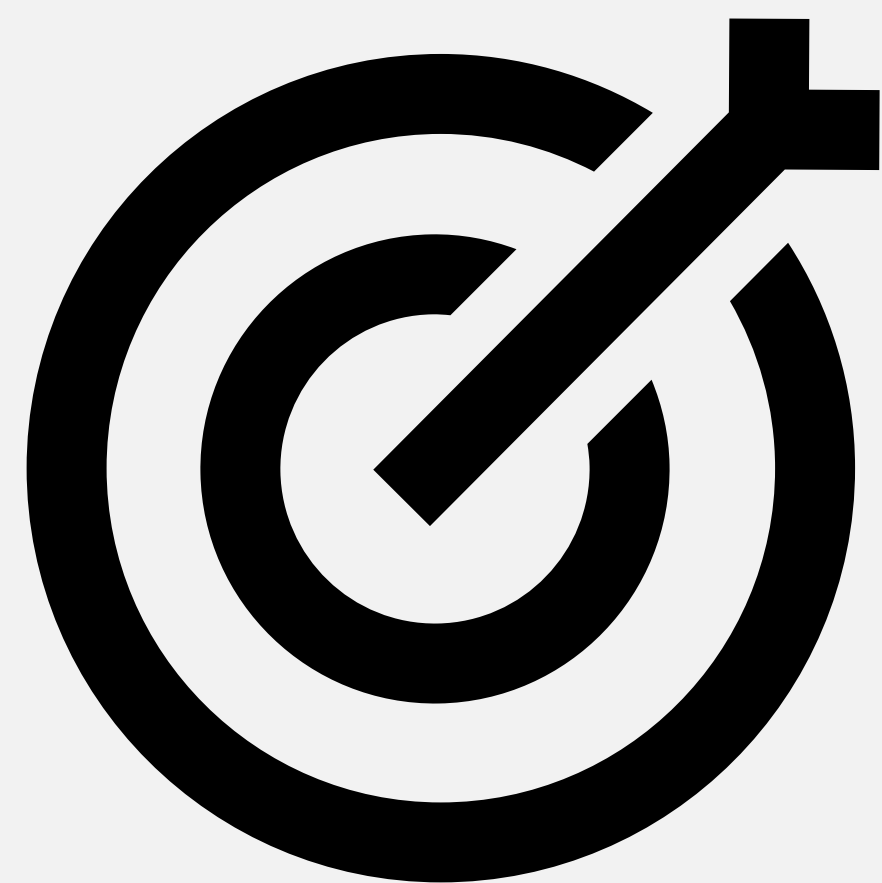


Gestion des risques

Nous adoptons une approche active de la gérance des placements afin de gérer les risques potentiellement importants pour nos placements, y compris les risques liés au climat déterminés au cours du contrôle préalable.

Une fois le placement effectué, nous travaillons en étroite collaboration avec les sociétés de notre portefeuille pour faire progresser les initiatives de développement durable qui peuvent contribuer de manière significative aux activités de création de valeur. En 2022 et 2023, nous avons travaillé avec certaines sociétés du portefeuille sur la gestion des risques ESG et la collecte de données sur les émissions de GES et la définition de cibles, entre autres initiatives, ce qui a contribué à faire progresser leurs pratiques de gestion des risques climatiques.

Nous procédons en outre à une évaluation annuelle de l'empreinte carbone afin d'analyser et de contrôler l'exposition aux risques liés au carbone de notre portefeuille. Nous continuons à améliorer chaque année l'évaluation de l'empreinte carbone de nos portefeuilles afin de mieux comprendre notre exposition aux secteurs à fortes émissions et d'intégrer des données quantitatives et qualitatives sur les plans de décarbonation et la préparation à la transition des sociétés de notre portefeuille.



Paramètres et cibles

Paramètres utilisés

S'il y a lieu, nous utilisons divers paramètres pour gérer notre conformité aux normes climatiques, notamment les placements verts, l'empreinte carbone des entreprises, le potentiel de réchauffement du portefeuille, les risques climatiques souverains et les émissions à l'échelle de la stratégie.

S'il y a lieu et si cela est pertinent pour les objectifs de placement des clients, nous utilisons divers paramètres pour gérer et surveiller notre conformité et celle des sociétés et des actifs dans lesquels nous investissons à l'objectif de l'Accord de Paris de limiter l'augmentation de la température moyenne de la planète à bien moins que 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Nous utilisons également ces paramètres pour gérer et surveiller les effets financiers potentiels des changements climatiques sur nos activités. En comprenant les avantages et les limites des outils que nous utilisons, nous analyserons mieux les risques et les occasions existants. Certains des paramètres que nous utilisons sont les suivants :

- **Placements verts** – Nous faisons le suivi de nos investissements dans des immeubles certifiés, des actifs forestiers et agricoles certifiés et des infrastructures d'énergie renouvelable; notre stratégie d'obligations asiatiques durables prévoit également une part d'obligations vertes.
- **Collecte directe des données** – Depuis 2021, nous recueillons des données directement auprès d'entreprises de nos portefeuilles d'infrastructures et d'actions de sociétés fermées et de titres de créance privés afin de mieux comprendre leurs résultats ESG. Dans le domaine des infrastructures, nous recueillons des données sur les émissions, le nombre d'entreprises ayant des cibles ou des plans de transition, et nous calculons les émissions évitées. Nous suivons également la décarbonation au niveau des actifs dans le portefeuille d'actions immobilières.
- **Empreinte carbone** – Nous recensons les émissions annuelles de GES et de carbone des terrains forestiers, des terres agricoles, des infrastructures, des placements privés, des titres de créance privés et des biens immobiliers dans lesquels nous investissons. En outre, pour certains portefeuilles d'actifs des marchés publics, nous pouvons utiliser l'exposition aux réserves de combustibles fossiles et l'information sur les émissions pour évaluer l'exposition à une éventuelle augmentation du prix du carbone ou du risque de transition, ou les données sur l'intensité de carbone moyenne pondérée en tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (t. d'éq. CO₂/M\$ de ventes) pour évaluer l'efficacité relative des émissions.
- **Potentiel de réchauffement du portefeuille implicite** – Nous nous servons des paramètres du potentiel de hausse

L'utilisation de ces paramètres peut varier selon la stratégie, l'équipe de placement et les clients.

des températures pour évaluer la conformité de nos portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe cotés en bourse avec l'Accord de Paris. Cette méthodologie du potentiel de réchauffement saisit toutes les émissions des émetteurs (de portées 1, 2 et 3) ainsi que les revenus provenant des technologies à faibles émissions de carbone pour établir des perspectives globales et prospectives par rapport au budget carbone selon un réchauffement de 2 °C afin de calculer la température implicite en 2100.

- **Modèle de facteurs ESG pour les dettes souveraines** – Notre modèle exclusif de facteurs ESG pour les dettes souveraines nous permet de suivre les risques liés au climat – y compris l'évolution de ces risques – pour environ 200 pays et territoires. Il vise également à déterminer quels pays prennent des mesures d'adaptation contre les risques physiques.
- **Surveillance des émissions à l'échelle de la stratégie** – Nous mesurons les émissions à l'échelle de la stratégie afin de mieux comprendre et d'intégrer les risques liés aux perturbations des activités, aux actifs en difficulté ou non fonctionnels et à la réglementation, entre autres, ainsi que les risques de transition découlant des changements climatiques.

Nous travaillons en étroite collaboration avec nos pairs, des universitaires, des organismes spécialistes, des organismes de réglementation, des gouvernements et des organismes internationaux pour perfectionner nos outils et notre approche. Par exemple, nous sommes membres du [Investment Leaders Group](#), chapeauté par le Cambridge Institute for Sustainability Leadership.

Directives complémentaires à l'intention des gestionnaires d'actifs

Comme ces paramètres changent au fil du temps, nous nous attendons à intégrer un plus grand nombre de paramètres prévisionnels, de données propres à un endroit précis et de données sur les émissions de portée 3.

Un autre paramètre ajouté dans un portefeuille d'actions thématiques axé sur les changements climatiques est le suivi des sociétés en portefeuille qui se sont fixé des cibles dans le cadre de la SBTi. Notre stratégie mondiale d'actions liées au climat se fonde sur ces données pour évaluer les paramètres climatiques prévisionnels en plus des émissions actuelles et passées.

Cette intégration de paramètres prévisionnels est un aspect sur lequel nous comptons miser dorénavant; plus précisément, nous avons l'intention de continuer à examiner les trajectoires sectorielles à fortes émissions qui sont nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et ceux de carboneutralité. Les paramètres sur l'intensité des émissions sectorielles en ce qui concerne l'unité plutôt que les revenus seront probablement un aspect à améliorer.

Les risques climatiques physiques sont un autre aspect qui devrait continuer à évoluer, et qui dépend souvent de données propres à un endroit et de la résilience de l'actif. Par conséquent, nous nous sommes engagés envers les fournisseurs à leur offrir des renseignements et des commentaires pendant qu'ils développent ces bases de données. De plus, comme les sociétés sont de plus en plus nombreuses à mesurer leurs émissions de portée 3 et à produire des rapports connexes, nous croyons que la qualité de ces données s'améliorera.

Émissions et risques

Nous utilisons divers outils et participons à plusieurs engagements pour évaluer l'éventail des risques climatiques des catégories d'actif des marchés publics et privés.

En tant qu'exploitant d'actifs et investisseur, nous évaluons les risques climatiques et utilisons notre influence pour encourager les sociétés dans lesquelles nous investissons à réduire leurs émissions de GES et à adapter leurs modèles d'affaires aux réalités des changements climatiques. Nous collaborons également avec d'autres investisseurs et experts de l'industrie pour lutter contre les changements climatiques à plus grande échelle. En travaillant en collaboration avec d'autres sociétés d'investissement, nous renforçons notre capacité potentielle à réduire les risques systémiques liés aux changements climatiques et nous réalisons les avantages économiques de la transition vers un monde à faibles émissions de carbone.

Nous utilisons également divers outils pour gérer les risques physiques et de transition au sein de nos portefeuilles. Ces outils comprennent l'analyse de scénarios et l'empreinte carbone.

Émissions et retraits

Nous définissons nos limites organisationnelles au moyen de l'approche des contrôles opérationnels visant les émissions de portées 1 et 2, conformément au Protocole des GES. Cette approche tenant compte des limites est conforme aux lignes directrices de Manuvie en matière de comptabilisation des émissions de GES. Dans le cadre de l'approche du contrôle opérationnel, une société est responsable de 100 % des émissions de GES de portées 1 et 2 provenant des entités sur lesquelles elle exerce un contrôle opérationnel, quelle que soit la propriété financière de l'entité. L'approche ne tient pas compte des émissions de GES provenant des activités dans lesquelles la société détient une participation, mais sur lesquelles elle n'a aucun contrôle opérationnel. Par conséquent, l'information publiée par Gestion de placements Manuvie porte sur les émissions provenant de ses actifs réels (terrains forestiers, terres agricoles et biens immobiliers), puisqu'elle exerce un contrôle opérationnel sur ceux-ci.

Information sur les GES de Manuvie

Manuvie publie les données sur ses émissions de GES dans son [rapport annuel sur le développement durable](#) et dans le cadre du [CDP](#), une base de données mondiale. Cette information comprend ce qui suit :

- Les émissions de portées 1 et 2 de Manuvie issues des activités sur lesquelles elle exerce un contrôle opérationnel
- Les émissions de portée 3 produites par les déplacements (y compris les déplacements en voiture et en avion), les terrains forestiers et les terres agricoles de Gestion de placements Manuvie, les propriétés louées par le Service des immeubles, les biens et services achetés (c.-à-d. le papier et la consommation d'électricité des centres de données de tiers), les biens d'équipement (infrastructure des TI) et les déchets résultant des activités

Les émissions de Manuvie sont calculées selon le Protocole des GES et sont vérifiées par un tiers dans le cadre d'une procédure d'assurance limitée.

Données sur les émissions et l'élimination du carbone par les terrains forestiers

Nous fournissons une gamme complète de paramètres illustrant l'impact de notre portefeuille de terrains forestiers sur le climat, y compris les émissions, ainsi que la séquestration du carbone. Dans un souci de transparence, nous ventilons également les différentes composantes des émissions et de la séquestration, ainsi que les paramètres liés à nos activités de plantation et de récolte d'arbres et à l'utilisation finale des produits forestiers récoltés.

Paramètre	2023	2022	2021
Stock total de carbone forestier sur pied (t. d'éq. CO ₂)	614 618 666	638 506 302	615 204 003
Émissions de GES de portée 1 (t. d'éq. CO ₂) ⁶	17 936	11 744	27 717
dont : émissions (t. d'éq. CO ₂) de fertilisant (N ₂ O)	14 578	8 642	24 838
dont : émissions liées à la combustion de carburant	3 388	3 102	2 879
Émissions de GES de portée 2 (t. d'éq. CO ₂) ⁶	0	0	0
Émissions de GES de portée 3 (t. d'éq. CO ₂) ⁶	413 249	482 445	195 330
Variation du stock biogénique (t. d'éq. CO ₂ ; VE positive = séquestration; VE négative = émissions) ⁷	1 251 072	-1 339 974	3 179 520
Émissions liées aux incendies gérés (t. d'éq. CO ₂)	46 862	37 489	52 318
Carbone stocké dans les produits forestiers récoltés (t. d'éq. CO ₂) ⁸	2 426 167	2 557 633	2 979 656
Séquestration nette (t. d'éq. CO ₂ ; VE positive = séquestration; VE négative = émissions) ⁹	3 199 162	686 164	5 883 811
Séquestration moyenne sur 5 ans (t. d'éq. CO ₂ ; VE positive = séquestration; VE négative = émissions) ¹⁰	1 355 590	1 791 934	2 747 187
Pourcentage de la superficie productive nette ¹¹	82,1 %	82,3 %	82,9 %
Pourcentage de la superficie productive nette récoltée	2,8 %	2,8 %	2,9 %
Pourcentage de la superficie productive nette plantée ¹²	2,5 %	2,7 %	2,6 %
Pourcentage de la récolte consistant en du bois massif	59,1 %	63,4 %	59,2 %
Pourcentage de la récolte consistant en des fibres	40,7 %	35,6 %	40,7 %
Pourcentage de la récolte consistant en de la biomasse	0,2 %	1,1 %	0 %
Nombre d'arbres plantés en 38 ans	1 354 509 684	1 304 430 265	1 253 935 422

Source : Gestion de placements Manuvie, 2023.

6 Portée 1 : Selon le Protocole des GES, les émissions de portée 1 sont toutes les émissions directes de GES, c'est-à-dire « les émissions provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entité déclarante ». Portée 2 : Selon le Protocole des GES, les émissions de portée 2 sont « des émissions indirectes de GES provenant de la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetée ». Portée 3 : Selon le Protocole des GES, les émissions de portée 3 sont « les autres émissions indirectes, comme l'extraction et la production de combustibles et de matières premières achetées, les activités liées au transport dans des véhicules que l'entité déclarante ne possède ni ne contrôle, les activités liées à l'électricité (p. ex. les pertes liées au transport et à la distribution) non couvertes par la portée 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc. ». La fluctuation annuelle des émissions de portées 1 et 3 découle principalement de l'augmentation et de la diminution des activités de récolte et de sylviculture, elles-mêmes liées à la dynamique des marchés du bois d'œuvre. La forte augmentation des émissions de portée 3 de 2021 à 2022 est due à l'inclusion des émissions découlant de nos activités d'expédition de grumes en Australasie, qui n'étaient pas prises en compte auparavant. **7** Variation nette des stocks totaux de carbone forestier au cours de l'année civile 2023. Les valeurs positives indiquent que la forêt a poussé plus qu'elle n'a été récoltée (séquestration nette); les valeurs négatives indiquent que la forêt a été récoltée plus qu'elle n'a poussé (émission nette). **8** Quantité de carbone estimée être stockée dans les produits forestiers récoltés (à partir d'arbres récoltés au cours de l'année civile 2023) après 100 ans. Représentant le stockage à long terme, cette quantité est calculée à l'aide de facteurs de conversion propres au marché (géographie/espèces). Il s'agit d'une fraction de la variation du stock biogénique, car seule une partie du carbone transféré du réservoir de carbone forestier au réservoir de produits forestiers est utilisée pour fabriquer des produits du bois à longue durée de vie. **9** Variation du stock biogénique, plus le carbone stocké dans les produits forestiers récoltés, moins les émissions de portées 1, 2 et 3. **10** Séquestration nette moyenne par année au cours des cinq dernières années. **11** Zone fractionnée des terrains forestiers gérés qui est gérée pour la production commerciale de produits du bois. La zone non gérée pour la production commerciale de produits du bois peut englober des zones à haute valeur de conservation, des forêts anciennes, des zones tampons, des servitudes de conservation, des habitats d'espèces menacées ou en voie d'extinction, ou des zones ayant une importance historique ou culturelle. **12** Zone fractionnée des terrains forestiers gérés qui est gérée pour la production commerciale de produits du bois. La zone non gérée pour la production commerciale de produits du bois peut englober des zones à haute valeur de conservation, des forêts anciennes, des zones tampons, des servitudes de conservation, des habitats d'espèces menacées ou en voie d'extinction, ou des zones ayant une importance historique ou culturelle.



Données sur les émissions et l'élimination du carbone par les terres agricoles

Les impacts climatiques de notre portefeuille agricole sont ventilés par portée et les principales sources d'émissions de portée 1 sont répertoriées. Nous faisons également le suivi du captage et de la séquestration des émissions biogéniques, et nous rendons compte d'autres paramètres de l'utilisation des terres afin de relier les informations climatiques à leur contexte.

Paramètre	2023	2022	2021
Propriétés gérées	259	263	269
Émissions de GES de portée 1 (t. d'éq. CO ₂) ¹³	40 588	33 131	47 072
dont : émissions liées aux engrais, à l'urée et à la chaux (t. d'éq. CO ₂)	18 285	12 469	20 073
dont : émissions liées à la combustion de carburant (t. d'éq. CO ₂)	22 303	17 724	26 999
Émissions de GES de portée 2 (t. d'éq. CO ₂) ¹³	20 703	18 935	17 922
Émissions de GES de portée 3 (t. d'éq. CO ₂) ¹³	107 432	193 092	195 684
Extractions biogéniques (t. d'éq. CO ₂) ¹⁴	310 215	329 853	293 046
Séquestration nette (t. d'éq. CO ₂ ; positif = séquestration, négatif = émissions)	141 491	84 681	32 368
Nombre de types de cultures pratiquées	26	24	25
Pourcentage de la superficie productive nette	84 %	87 %	88 %

Source : Gestion de placements Manuvie, 2023.

13 Portée 1 : Selon le Protocole des GES, les émissions de portée 1 sont toutes les émissions directes de GES, c'est-à-dire « les émissions provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entité déclarante ». Portée 2 : Selon le Protocole des GES, les émissions de portée 2 sont « des émissions indirectes de GES provenant de la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetée ». Portée 3 : Selon le Protocole des GES, les émissions de portée 3 sont « les autres émissions indirectes, comme l'extraction et la production de combustibles et de matières premières achetées, les activités liées au transport dans des véhicules que l'entité déclarante ne possède ni ne contrôle, les activités liées à l'électricité (p. ex. les pertes liées au transport et à la distribution) non couvertes par la portée 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc. ». La fluctuation annuelle des émissions de portées 1 et 3 découle de plusieurs facteurs, notamment le prix des marchandises à l'échelle mondiale, les tendances climatiques et les exigences d'irrigation. La réduction marquée des émissions de portée 3 entre 2022 et 2023 est principalement due à l'amélioration de la qualité des données qui a permis une plus grande utilisation des données primaires, qui ont indiqué que les émissions réelles étaient dans de nombreux cas inférieures aux émissions estimées. **14** Estimation de la séquestration du carbone dans le sol au cours de la période de référence (année civile 2023), en utilisant les taux propres aux cultures disponibles publiquement.



Émissions du portefeuille immobilier

Paramètre	2023	2022	2021
Émissions de portée 1 (t. d'éq. CO ₂)	34 786	39 149	35 642
Émissions de portée 2 (t. d'éq. CO ₂)	87 677	99 775	106 154
Intensité des GES (kg d'éq. CO ₂ /pi ²)	2,1	2,3	3,1

Source : Manuvie. GES est l'abréviation de gaz à effet de serre. pi² signifie pieds carrés. Les émissions de portée 1 comprennent les émissions de gaz naturel, de diesel et de frigorigène. La portée 2 comprend les émissions provenant de l'électricité et de la vapeur achetées. Les émissions de portée 3 associées aux actifs loués en aval qui ne sont pas sous le contrôle opérationnel de Gestion de placements Manuvie, y compris la combustion de gaz naturel des locataires, l'électricité utilisée par les locataires, l'élimination des déchets des locataires dans les sites d'enfouissement et l'élimination des matières recyclées des locataires.

Pour contribuer à atténuer les effets des changements climatiques, Manuvie s'est engagée à réduire ses émissions de GES et à adopter des sources d'énergie à faibles émissions de carbone. Dans notre portefeuille immobilier, nous améliorons des solutions au niveau des actifs pour réduire les émissions absolues de portées 1 et 2 de 40 % d'ici 2035 (2019 étant l'année de référence). En 2023, nous avons inclus dans nos rapports les émissions de portée 3, en plus de notre surveillance et de nos rapports continus sur les émissions de portées 1 et 2. En outre, les trois portées ont fait l'objet d'une vérification externe. Nous nous efforçons de fournir une analyse de nos émissions totales pour les trois portées dans les prochains rapports.

En 2023, les émissions de GES ont diminué de 11,8 % si l'on compare les émissions de portée 1 et de portée 2 sur 12 mois. Cela est dû en partie à l'efficacité des activités immobilières, aux rénovations éconergétiques des propriétés, à l'électrification des systèmes de bâtiment, ainsi qu'à un certain nombre de cessions qui ont eu lieu au cours de l'année de déclaration 2023 (les propriétés vendues seront retirées de la référence pour l'année de déclaration suivante, conformément au Protocole des GES). Dans nos bâtiments, nous nous efforçons d'aligner les cycles de remplacement des équipements, y compris les systèmes CVC et l'éclairage, sur l'objectif de trouver des solutions à faible émission de carbone.

En plus des émissions de GES, nous surveillons le rendement en matière d'énergie, d'eau et de déchets des immeubles et des portefeuilles, sur une base annuelle, au moyen de nos Normes de durabilité des immeubles exclusives. Ces normes comprennent une cible de réduction de 6 % de la consommation d'énergie et d'eau sur une période mobile de trois ans et une cible de réacheminement des déchets de 65 % pour les immeubles où Manuvie exerce un contrôle opérationnel.

Cibles propres aux actifs – Nous établissons des cibles propres aux actifs dans notre programme Normes de durabilité des immeubles et nous suivons le rendement par rapport à ces cibles semestriellement. Nous encourageons également les équipes à inclure les cibles liées aux services publics et aux Normes de durabilité des immeubles dans leurs objectifs de rendement annuels afin de favoriser l'amélioration et la prise de mesures en vue d'atteindre nos objectifs.

Données sur les risques physiques – Nous faisons le suivi des notes de résilience des propriétés, qui combinent les données de tiers sur les risques physiques et les résultats du sondage sur la résilience des propriétés. Nous répertorions aussi le nombre de propriétés situées dans les zones d'inondation à récurrence de 100 ans et produisons des rapports conformes aux recommandations de l'Alliance du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) dans le cadre de notre programme d'assurance.

Actions de sociétés fermées et titres de créance privés et infrastructures

Depuis 2021, nous recueillons des données directement auprès d'entreprises de nos portefeuilles d'infrastructures et d'actions de sociétés fermées et de titres de créance privés afin de mieux comprendre leurs résultats ESG.

Nous demandons à des sociétés comprises dans le portefeuille de fournir des données dans les principales catégories, comme les émissions de GES, l'énergie renouvelable et la politique climatique, conformément au cadre établi par la ESG Data Convergence Initiative. Cette initiative du secteur a été lancée en septembre 2021 afin de normaliser la production de rapports et la collecte de données sur les facteurs ESG dans les marchés privés, ce qui permet une transparence et une comparabilité accrues des données sur les facteurs ESG dans le secteur d'activité.

Pour compléter ces efforts, nous avons également engagé un consultant externe pour soutenir l'estimation des émissions financées (les émissions de portée 3) pour nos portefeuilles d'infrastructures et d'actions de sociétés fermées et de titres de créance privés afin d'obtenir un meilleur aperçu initial de l'empreinte carbone de ces catégories d'actif.

En 2023, nous avons réalisé la seconde évaluation de l'empreinte carbone du portefeuille en utilisant une combinaison d'émissions déclarées et d'estimations indépendantes. L'évaluation de l'empreinte carbone du portefeuille nous permet de mieux évaluer et gérer les risques liés au carbone et nous aide à définir nos priorités climatiques à court et à long terme.

Placements d'actions cotées et de titres à revenu fixe

Les stratégies de placement sont exposées aux différents risques et aux différentes occasions liés à la durabilité selon la région, la géopolitique, le secteur d'activité, la taille de l'émetteur et l'orientation thématique. Pour cette raison, nous pensons que les enjeux relatifs à la durabilité doivent être analysés, gérés et classés par ordre de priorité en fonction du profil unique de chaque placement. L'exposition aux changements climatiques est un exemple de risque et d'occasion susceptible d'avoir une incidence importante sur la valeur d'entreprise d'un placement. Le consensus dominant parmi les scientifiques est que la quantité de dioxyde de carbone que le monde peut se permettre d'émettre dans l'atmosphère est plafonnée si nous voulons limiter la hausse de la température moyenne mondiale à 1,5 °C.

Par conséquent, nous vivons dans un monde sous contrainte carbone et nous pensons qu'il est important d'analyser les émissions des portefeuilles que nous gérons au nom de nos clients. Cela nous aidera à comprendre notre contribution actuelle à l'atténuation des changements climatiques mondiaux et les domaines dans lesquels nous pouvons en faire plus.

Définition de la portée de nos analyses

Notre analyse des émissions de carbone des portefeuilles vise tous les portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe pour lesquels des données sur les émissions de carbone sont disponibles pour les actifs sous-jacents.

Portée de l'analyse et notre approche de la sélection des principales mesures de rendement

Aux fins de ce rapport, nous avons choisi d'utiliser un éventail de calculs des émissions. Nous pensons que cela nous permettra d'aborder différents aspects des questions climatiques, comme la communication de l'information, et de fournir une analyse plus détaillée concernant la gestion des risques et des occasions à propos du portefeuille.

Nous avons donc calculé le profil des émissions de GES de nos portefeuilles en fonction de plusieurs méthodes de calcul ainsi que de différentes combinaisons des catégories d'émissions. Nous considérons que c'est particulièrement important pour deux raisons : d'abord, les émissions directes sont réputées être plus aisément mesurables et plus faciles à contrôler pour les entreprises; ensuite, les émissions indirectes sont plus importantes et demandent un degré plus élevé d'estimation. En raison de la nature indirecte de ces dernières, les entreprises peuvent soutenir que leur capacité à contrôler ces catégories d'émissions est plus limitée. C'est pourquoi nous pensons qu'il est essentiel d'employer plusieurs méthodes de mesure des émissions et de les mentionner lors de nos échanges avec les sociétés dans lesquelles nous investissons.

Comment mesurer la responsabilité des émissions dans la structure du capital

Les paramètres de mesure des résultats concernant le carbone ont évolué. La pratique du secteur consistait auparavant à utiliser la capitalisation boursière comme dénominateur et la normalisation des émissions de GES, puis est passée à la valeur de l'entreprise avec liquidités (VE avec liquidités). La première méthode n'obligeait que les actionnaires à rendre compte de toutes les émissions d'une société, tandis que la seconde permet de comptabiliser la dette de l'émetteur dans le cadre de la pratique d'attribution et de répartition des émissions. En effet, cela signifie que les entités qui financent des entreprises au moyen de l'achat d'actions ou de prêts se trouvent à être responsables des émissions, mais de manière subtilement différente. Les capitaux propres sont mesurés en fonction de la valeur marchande actuelle, alors que la dette est mesurée selon la valeur comptable.

Méthodes de calcul de l'empreinte carbone

1 Basée sur la seule valeur actionnariale

Émissions totales de carbone d'un portefeuille normalisées en fonction de la valeur boursière du portefeuille, exprimées en tonnes d'équivalent de CO₂/M\$ investis.

$$\frac{\sum_n^i \left(\frac{\text{Current value of investment}_i}{\text{Issuer's market capitalization}_i} \times \text{Issuer's scope 1 and scope 2 GHG emissions}_i \right)}{\text{Current portfolio value (\$M)}}$$

2 Valeur actionnariale et détenteur de titres de créance

Equity carbon footprint

$$\frac{\text{Current value of investment}}{\text{Issuer's enterprise value + cash}}$$

Debt holder carbon footprint

$$\frac{\text{Book value of investment}}{\text{Issuer's enterprise value + Cash}}$$

Source : [tcfhub.org](https://www.tcfhub.org), octobre 2022.

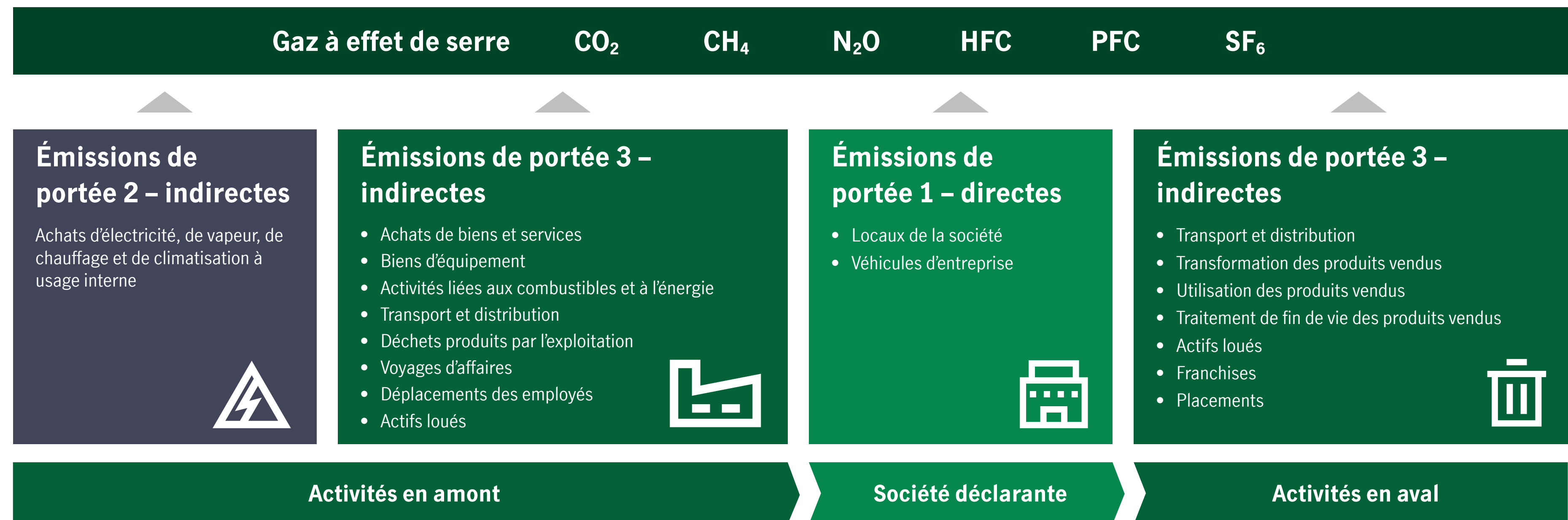
Rendement en matière d'émissions de GES

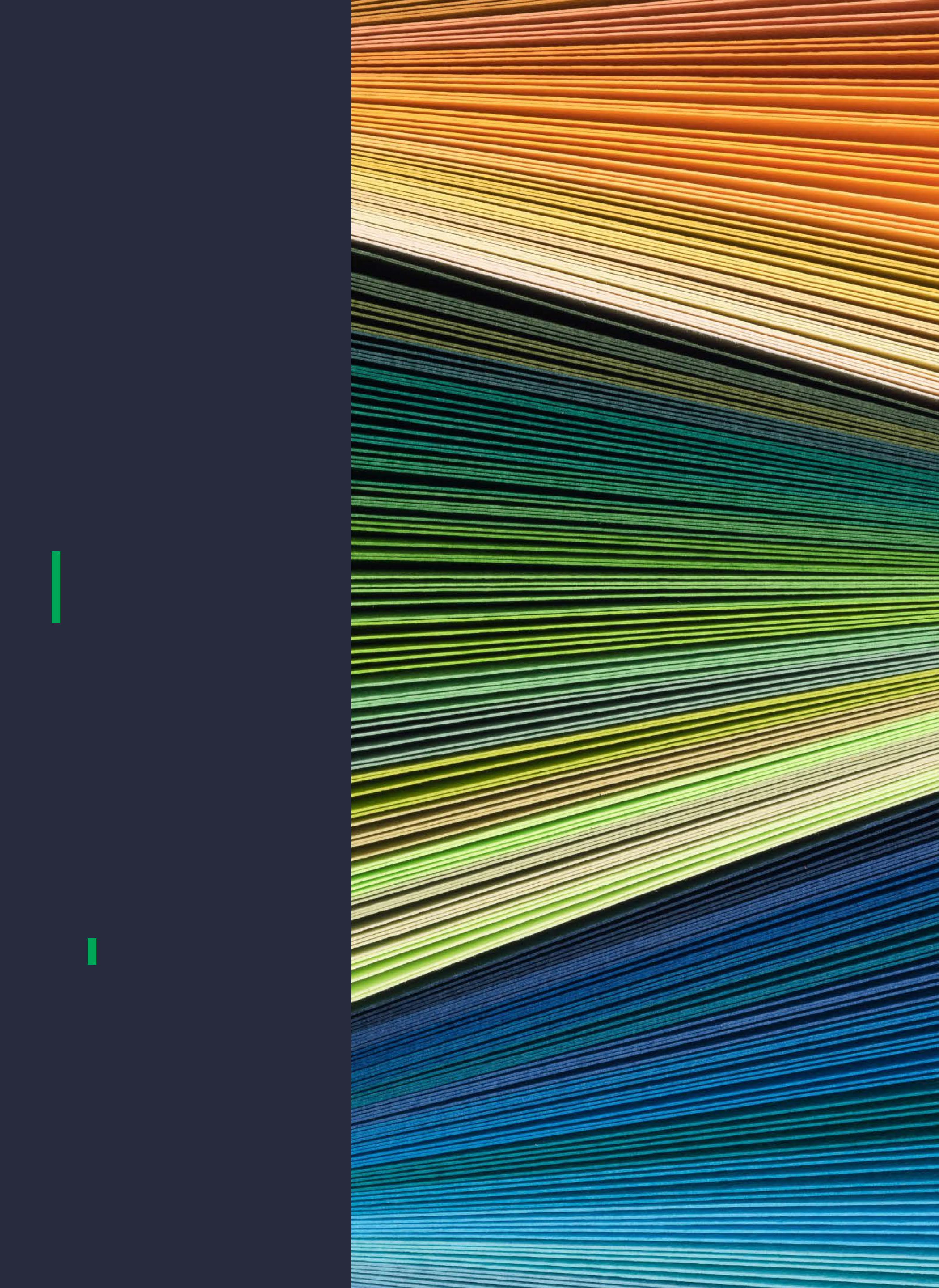
Pendant que nous élargissons la portée des GES compris dans les calculs, en passant de la portée 1 aux portées 2 et 3 (émissions indirectes en aval et en amont), les quantités d'émissions augmentent, tout comme les empreintes carbone. Les entreprises ont largement adopté le Protocole des GES pour déclarer les GES émis par leurs activités. Les diverses portées des émissions sont définies par le protocole pour expliquer les niveaux de contrôle et de responsabilité, que les émissions soient directes ou indirectes pour l'entreprise.

La portée 1 est considérée comme des émissions directes de GES qui proviennent de sources qui appartiennent à l'entité. Les combustibles utilisés dans les actifs possédés ou contrôlés pour la combustion, les chaudières et les véhicules d'entreprise sont compris dans la portée 1.

Les émissions associées à la portée 2 sont considérées comme indirectes et comprennent les émissions qui proviennent de l'électricité achetée, de la vapeur, du chauffage et de la climatisation. Selon le Protocole des GES, la portée 3 est divisée en 15 catégories d'émissions pour les activités en amont et en aval. Les activités en amont comprennent la catégorie 1 (achat), tandis que les émissions en aval comprennent la catégorie 11 (utilisation de produits vendus). Ces deux catégories représentent les plus grandes catégories d'émissions de portée 3 pour la grande majorité des entreprises.

Aperçu des émissions de portée 1, de portée 2 et de portée 3





Généralement, les entreprises exercent un contrôle – qui leur permet de nourrir l'espoir de contribuer à la réduction à court terme – surtout sur les émissions de portée 1, mais celles-ci représentent pour plusieurs entreprises la plus petite partie des émissions totales. Le CDP a trouvé, par exemple, que les émissions de portée 3 en amont déclarées par les fournisseurs en 2022 étaient, en moyenne, 11,4 fois plus importantes que celles produites par leurs opérations directes.

Les émissions de portée 3 en aval sont également particulièrement importantes dans divers secteurs. Considérons, par exemple, la combustion d'essence des consommateurs dans des moteurs à combustion interne comme une utilisation de produits vendus pour une grande entreprise pétrolière et gazière. Ou, pour prendre un exemple dans le domaine bancaire, considérons les émissions financées implicites dans le portefeuille de prêts total d'une banque, qui font également partie de la catégorie des placements des émissions de portée 3 en aval selon le Protocole des GES. En adoptant une approche globale de l'information sur les émissions, les ajouts des émissions de portée 3 peuvent indiquer d'énormes empreintes carbone, et c'est la raison principale pour laquelle les émissions de portée 3 sont un aspect si important de la réduction des émissions. Les émissions indirectes comme celles de portée 2, mais particulièrement celles de portée 3, sont souvent les éléments sur lesquels les entreprises ont le moins d'emprise à court terme, quoiqu'elles puissent employer diverses stratégies pour gérer ces émissions.

Par exemple, elles peuvent reconcevoir leurs produits de manière à obtenir un profil d'émissions inférieur ou collaborer avec des entreprises en aval pour réduire leur profil d'émissions, y compris en recommandant une utilisation plus efficace des produits. Bien entendu, soutenir pareille innovation et la réduction des émissions demandent des efforts qui prennent du temps, et nécessitent de l'argent. C'est une des raisons pour lesquelles nous pensons qu'il est important d'adopter une approche équilibrée dans les engagements avec les entreprises, en remplaçant des occasions plus faciles, mais moins profitables à court terme par des gains potentiellement plus importants à long terme.

Notre empreinte carbone et nos expositions au carbone

Nous croyons qu'en discutant avec les entreprises de leurs problèmes les plus importants en matière de développement durable, il est possible d'améliorer leur compétitivité et leur rentabilité à long terme, et d'assurer ainsi la prospérité des investisseurs, des entreprises et de la société dans son ensemble. Par conséquent, nous nous engageons auprès des entreprises sur un large éventail d'enjeux liés à la durabilité, comme les préoccupations d'ordre climatique. À cet égard, nous discutons avec les émetteurs pour comprendre leurs plans de transition et les aider à établir des cibles de réduction des émissions dans leurs opérations ainsi que pour leurs émissions indirectes en amont et en aval.

Émissions totales de carbone – En termes d'émissions absolues par propriété, les portefeuilles de titres à revenu fixe et d'actions représentatifs de nos clients ont été collectivement responsables de l'émission de 9,2 millions de tonnes de CO₂ de portées 1 et 2 en 2022 sur une base moyenne pondérée. En pourcentage des émissions absolues totales du monde de 37,4 gigatonnes en 2023, c'est égal à une fraction d'un point de base. Bien qu'il s'agisse évidemment d'une petite partie des émissions mondiales, il est important de reconnaître que chaque fois qu'une des sociétés dans lesquelles nous investissons réduit ses émissions, les effets s'appliquent au total des émissions de cette entreprise, et non seulement à notre partie de ces émissions. Grâce à ces discussions avec les sociétés dans lesquelles nous investissons, nous pouvons influencer davantage sur la réduction des émissions que ce que laisse penser la taille de nos placements individuels ou notre actif géré dans les marchés publics.

Intensité de carbone – Nous pensons qu'il est important de tenir compte des données sur l'intensité des émissions ainsi que des émissions totales. Il est manifestement irréaliste de s'attendre à ce que deux entreprises essentiellement identiques, mais dont l'une est deux fois plus grande que l'autre, aient les mêmes émissions absolues. Mais il est raisonnable de mesurer leurs émissions par unité vendue ou selon un autre paramètre normalisé pour obtenir un aperçu de leur efficacité en matière d'émissions associées aux opérations, au développement de produits ou à l'exécution des services de chacune.

Cela dit, nous devons nous rappeler que la limitation des émissions totales est un résultat concret que nous essayons d'atteindre; par conséquent, en insistant trop sur les chiffres concernant l'intensité, nous risquons de rater l'atteinte d'un objectif de développement durable critique. En conséquence, si une entreprise peut effectivement devenir plus efficace en réduisant ses émissions de carbone par

unité de production ou par million de dollars de ventes générées, il est possible que ses émissions absolues augmentent plus rapidement que le taux de réduction de son intensité de carbone. C'est pourquoi nous pensons que le taux de réduction des émissions totales doit être pris en compte parallèlement aux changements de l'intensité de carbone.

Nous calculons notre empreinte carbone au moyen de la méthode du Partnership for Carbon Accounting Financials, qui a gagné du terrain sur le marché et parmi les organismes de normalisation. Pour obtenir une empreinte plus représentative, nous avons retiré les titres pour lesquels il manque des données sur les émissions, comme les liquidités, les dérivés et les titres autres que de sociétés, et avons concentré le calcul sur les titres assortis de chiffres sous-jacents sur le carbone et la VE avec liquidités. Cette pondération est ensuite redistribuée aux autres placements.

Intensité de carbone moyenne pondérée – L'intensité de carbone moyenne pondérée est le paramètre standard des investisseurs pour évaluer l'efficacité de la gestion des émissions des sociétés dans lesquelles nous investissons. Nous présentons nos données sur l'intensité de carbone des actions et des titres à revenu fixe par rapport à un indice de référence général représentatif pour chaque catégorie d'actif. Bien que ces références ne soient pas celles qui s'appliquent à de nombreuses stratégies, elles constituent un baromètre par rapport auquel nous mesurons notre exposition au carbone. Nous avons choisi ces références, car nous pensons qu'elles donnent une vision objective de l'intensité de carbone des entreprises au niveau mondial. Elles nous permettent également d'évaluer l'intensité du portefeuille dans un contexte mondial et de déterminer quels portefeuilles pourraient nécessiter un suivi plus étroit; ils sont normalement axés sur l'Asie.

Pour nos portefeuilles d'actions, nous avons présenté les informations par rapport à l'indice MSCI Monde tous pays. L'intensité de carbone moyenne pondérée (portées 1 et 2) de nos portefeuilles d'actions, en fonction de l'actif géré par portefeuille, dépasse de 24,6 % celle du MSCI Monde tous pays. L'intensité de carbone médiane de nos portefeuilles d'actions est supérieure de 17,9 % à celle de l'indice de référence. Une différence essentielle dans la variation par rapport à l'indice Monde tous pays est la pondération du secteur technologique américain, qui ne fait pas partie de l'univers de placement de nos stratégies basées en Asie. Les actions technologiques ont en général une plus faible intensité de carbone que beaucoup d'autres secteurs.

Pour nos portefeuilles de titres à revenu fixe, nous avons présenté les informations par rapport à l'indice Bloomberg Global Aggregate Corporate Index (BGACI). L'intensité de carbone moyenne pondérée de nos portefeuilles de titres à revenu fixe est environ 49 % plus élevée que celle du BGACI, l'intensité de carbone médiane restant également plus élevée que l'indice de référence représentatif. Notre intensité de carbone est plus élevée pour trois principales raisons. Tout d'abord, la pondération du secteur des produits financiers au sein de l'indice de référence est de 36 %. En revanche, la diversification de nos portefeuilles se traduit par une plus faible pondération de ce secteur. Les entités financières ont généralement des émissions de portée 1 et de portée 2 plus faibles et sont encore en train de développer leurs capacités de modélisation pour déclarer les émissions de portée 3, ou les émissions financées. La deuxième raison, qui relève également de la diversification, est que nos portefeuilles ont généralement des pondérations plus importantes dans le secteur de l'énergie. Troisièmement, l'intensité de carbone de nos fonds canadiens de titres à revenu fixe est plus élevée, car le Canada est plus exposé aux sociétés de ressources naturelles, dont les activités sont associées à des niveaux relatifs d'intensité de carbone plus élevés.

Les estimations des émissions peuvent varier de manière importante entre ce que les entreprises déclarent et ce que les fournisseurs d'indices donnent

Selon nous, il est important de reconnaître que la comparaison des portefeuilles au moyen d'une mesure comme l'intensité de carbone moyenne pondérée n'est pas aussi simple qu'il y paraît pour la simple raison que les méthodes d'estimation sous-jacentes des émissions peuvent différer. Par exemple, certains des principaux fournisseurs d'indices ont des capacités exclusives de recherches et de données liées aux facteurs ESG. Par conséquent, ils recueillent les données sur les émissions et calculent les estimations de carbone d'après leur propre expertise et leur accès à l'information. En revanche, d'autres fournisseurs d'indices se fient à des fournisseurs indépendants qui se consacrent à la production de données brutes et d'estimations de carbone par différentes méthodes.

La variation des résultats peut être illustrée au moyen des données réelles d'un fabricant de voitures dont la divulgation des émissions pour 2021 souligne ses différences par rapport aux données sur les émissions estimées par trois fournisseurs d'indices distincts pour la même entreprise. Les omissions de données sur les émissions indirectes sont un problème à noter, tout comme le sont les hypothèses sous-jacentes utilisées dans la détermination des estimations, y compris pour les émissions directes.

Fabricant mondial d'automobiles

Paramètre	Chiffres déclarés par la société (première déclaration au cours de l'exercice 2021)	Données estimées du fournisseur A (exercice 2020)	Données estimées du fournisseur B (exercice 2020)	Données estimées du fournisseur C (exercice 2020)
Portée 1	185 000	420 156	108 395	208 662
Portée 2	403 000	341 906	236 126	557 082
Portée 3 – en amont	S. O.	840 237	24 408 344	S. O.
Portée 3 – en aval	1 954 000	6 498 345	6 197 633	S. O.
Portée 3 – En amont et en aval	S. O.	14 636 365	30 605 978	S. O.

À titre indicatif seulement. Émissions estimées en tonnes métriques absolues.

En raison de ces écarts, la comparaison des portefeuilles entre eux ou avec un indice utilisant un chiffre apparemment simple comme l'intensité de carbone moyenne pondérée n'est peut-être pas un exercice significatif. Au fil du temps, nous pensons que ces difficultés liées aux comparaisons diminueront, car de plus en plus d'entreprises divulguent toutes les portées de leurs émissions de carbone.

En attendant, les marchés des capitaux continuent d'utiliser les chiffres à leur disposition, de préférence avec des avertissements relatifs aux données manquantes, incomplètes ou variables, mais, soyons réalistes, pas toujours en reconnaissant complètement les caractéristiques sous-jacentes des différents secteurs d'activité et des différentes régions.

Expositions au carbone de nos portefeuilles d'actions cotées et de titres à revenu fixe

Émissions absolues de carbone et équivalents

Quantité absolue d'émissions dont nos portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe sont responsables, selon le montant investi (par rapport à la VE avec liquidités) dans les sociétés du portefeuille.

Paramètre	Titres à revenu fixe (en millions de t. métriques d'éq. CO ₂)	Actions (en millions de t. métriques d'éq. CO ₂)	Moyenne pondérée des titres à revenu fixe et des actions (en millions de t. métriques d'éq. CO ₂)
Portées 1 et 2	10,8	6,0	9,2
Portée 1 + portée 2 + portée 3 (en amont)	28,0	15,8	23,8
Portée 1 + portée 2 + portée 3 (en amont et en aval)	44,4	47,5	45,5

Source : Gestion de placements Manuvie. L'analyse a porté sur des données transversales au 31 mars 2023. Les données de chaque colonne représentent les émissions absolues basées sur l'ensemble des actifs gérés de tous les portefeuilles. VE avec liquidités signifie la valeur de l'entreprise, y compris les liquidités.

Empreinte carbone/VE avec liquidités

Empreinte carbone normalisée selon la valeur investie (répartie par VE avec liquidités), qui nous permet de comparer l'intensité de carbone de différentes tailles de portefeuilles.

Paramètre	Titres à revenu fixe (en millions de t. métriques d'éq. CO ₂)	Actions (en millions de t. métriques d'éq. CO ₂)	Moyenne pondérée des titres à revenu fixe et des actions (en millions de t. métriques d'éq. CO ₂)
Repondération en fonction de la disponibilité des données			
Portées 1 et 2	122,2	82,0	108,5
Portée 1 + portée 2 + portée 3 (en amont)	182,0	143,2	168,8
Portée 1 + portée 2 + portée 3 (en amont et en aval)	600,7	667,0	623,3

Source : Gestion de placements Manuvie. L'analyse a porté sur des données transversales au 31 mars 2023. Les données de chaque colonne représentent l'empreinte carbone basée sur l'ensemble des actifs gérés de tous les portefeuilles. VE avec liquidités signifie la valeur de l'entreprise, y compris les liquidités.

Expositions au carbone de nos portefeuilles d'actions cotées et de titres à revenu fixe (suite)

MPIC

La moyenne pondérée de l'intensité des GES par million de dollars de ventes générées par les titres sous-jacents nous permet de réaliser l'analyse de l'attribution des GES.

Paramètre	Titres à revenu fixe (t. métriques d'éq. CO ₂ /1 M\$ de ventes)	Actions (t. métriques d'éq. CO ₂ /1 M\$ de ventes)	Moyenne pondérée des titres à revenu fixe et des actions (t. métriques d'éq. CO ₂ /1 M\$ de ventes)
Portées 1 et 2	298,5	177,6	257,2
Portée 1 + portée 2 + portée 3 (en amont)	416,2	300,8	376,8
Portée 1 + portée 2 + portée 3 (en amont et en aval)	1 309,1	1 363,7	1 327,7

Source : Gestion de placements Manuvie. L'analyse a porté sur des données transversales au 31 mars 2023. La couverture totale est de 81 % pour les titres à revenu fixe et de 95 % pour les actions pour les données de l'analyse.

Comparaison géographique

En tant que gestionnaire mondial de placements, nous investissons dans différentes régions, ce qui nous permet d'avoir une vue d'ensemble des quantités d'émissions dans les différents pays et secteurs. En utilisant nos activités sur actions et titres à revenu fixe, nous avons comparé les émissions moyennes pondérées pour chacun des paramètres climatiques que sont les émissions absolues, l'empreinte carbone et l'intensité de carbone moyenne pondérée.

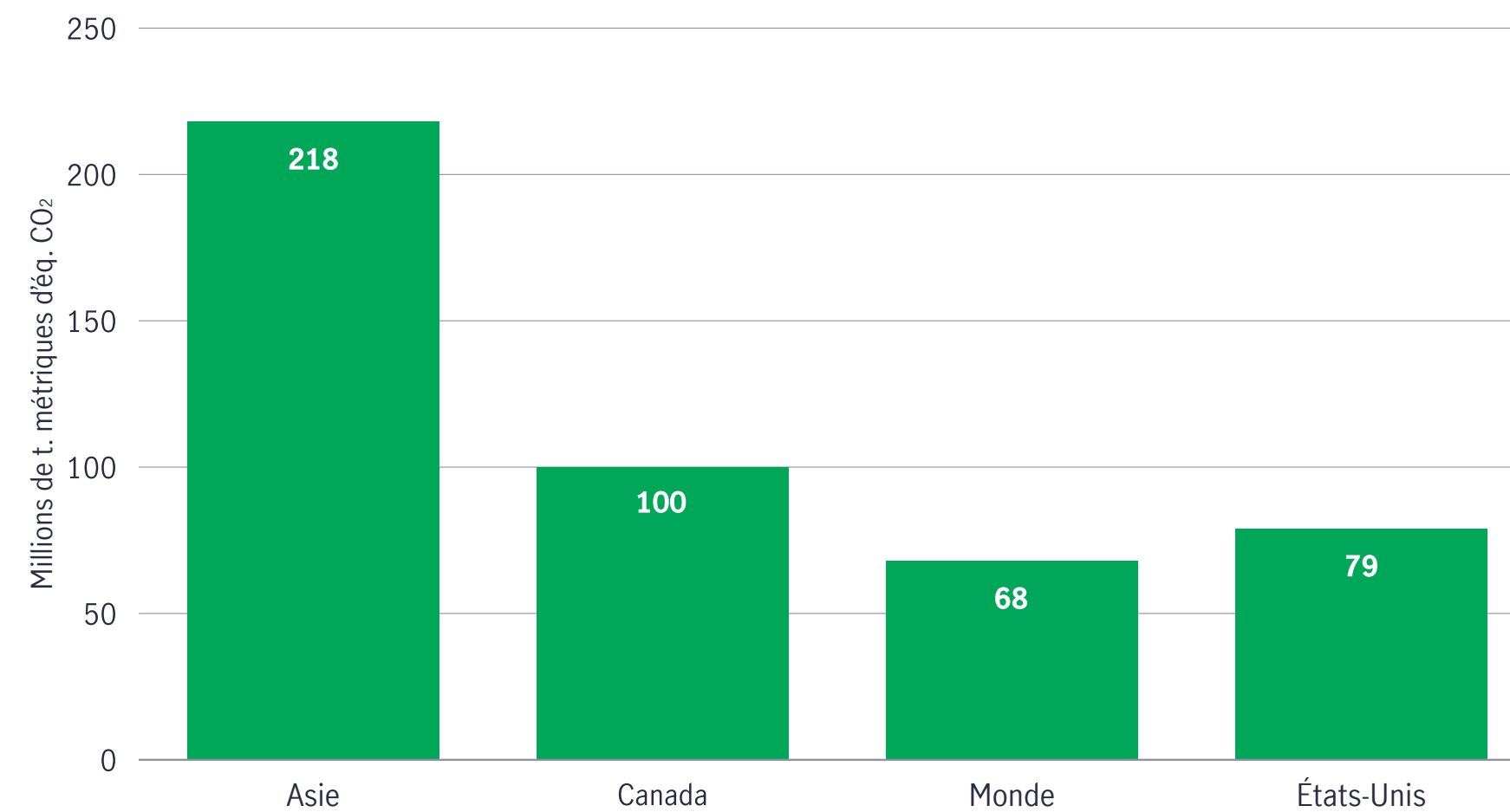
Émissions absolues de carbone et équivalents

À partir d'une mesure des émissions financées absolues, nous pouvons voir qu'il y a une dichotomie pour les actifs des États-Unis. Du point de vue des actions, les émissions financées

sont faibles par rapport à d'autres régions, tandis que pour les titres à revenu fixe, les États-Unis sont ceux qui financent le niveau d'émissions le plus élevé. L'une des principales raisons est la pondération plus importante des secteurs des services collectifs et de l'énergie, qui sont des secteurs à fortes émissions de portées 1 et 2. En outre, nous avons tendance à avoir dans nos portefeuilles une plus grande pondération d'actifs à revenu fixe gérés américains.

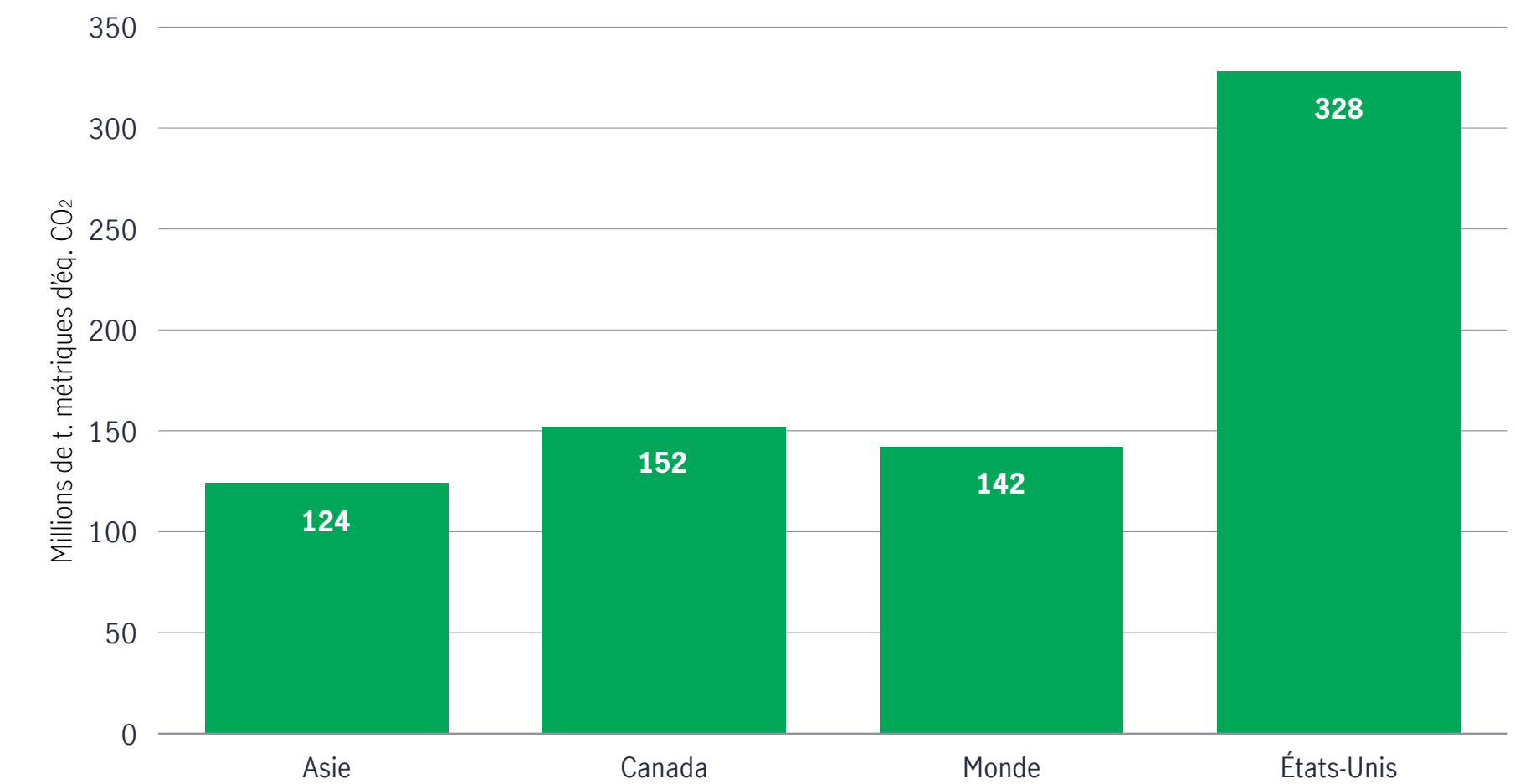
Les graphiques suivants illustrent les émissions financées de portées 1 et 2 sur une simple moyenne pour la région.

Émissions financées : actions



Source : Gestion de placements Manuvie. L'analyse a porté sur des données transversales au 31 mars 2023.

Émissions financées : titres à revenu fixe



Source : Gestion de placements Manuvie. L'analyse a porté sur des données transversales au 31 mars 2023.

Empreinte carbone/VE avec liquidités

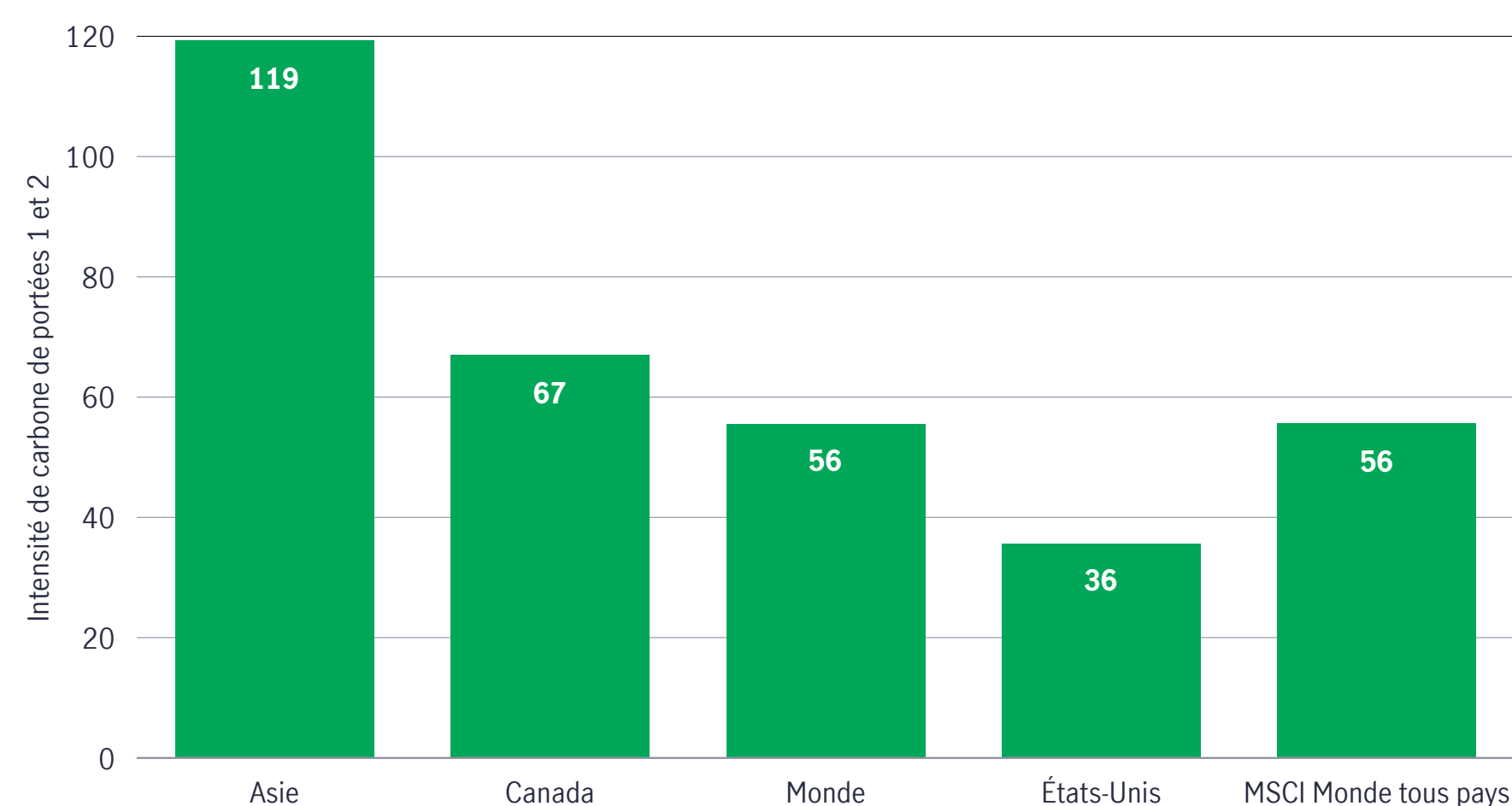
Du point de vue de l’empreinte carbone du portefeuille d’actions, l’Asie hors Japon a une empreinte carbone plus élevée sur une base régionale et par rapport à l’indice MSCI Monde tous pays.

En ce qui a trait aux titres à revenu fixe, toutes les régions sont en deçà de l’indice de référence, à l’exception des titres américains et mondiaux, qui ont une empreinte carbone élevée. Cette exposition provient de secteurs où il est difficile de réduire les émissions, tels que les services collectifs, les matériaux et les produits chimiques. En outre, nous constatons que l’empreinte de

notre portefeuille est raisonnablement uniforme entre l’Asie et le Canada. Celle de notre catégorie monde est plus élevée en raison de l’exposition aux marchés émergents dans les secteurs du carbone, où il est difficile de la réduire.

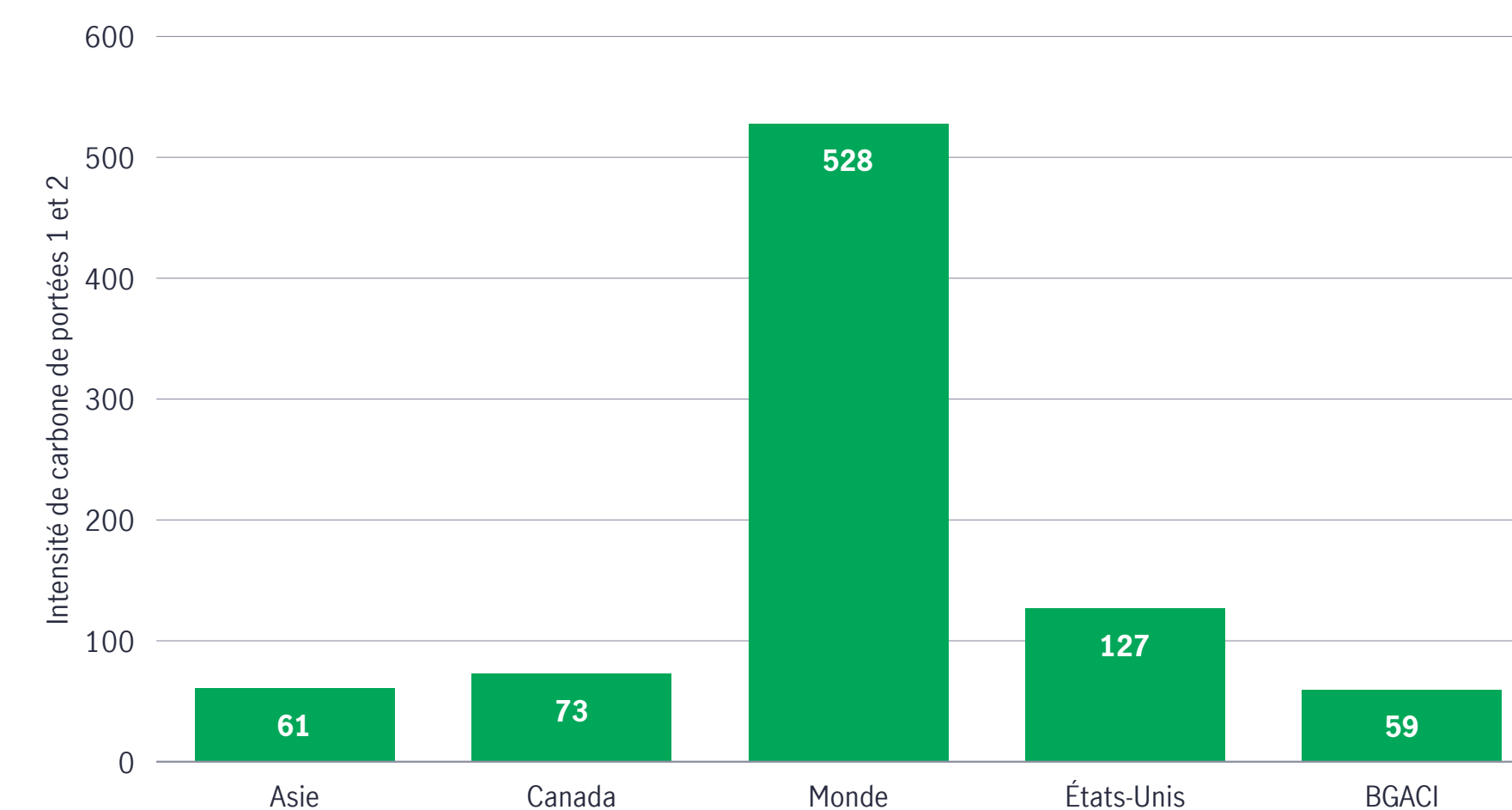
Les graphiques suivants illustrent l’empreinte carbone sur une moyenne pondérée basée sur les actifs gérés par région.

Émissions absolues/empreinte carbone : actions



Source : Gestion de placements Manuvie. L’analyse a porté sur des données transversales au 31 mars 2023. MSCI ACWI fait référence à l’indice MSCI All Country World. Il n’est pas possible d’investir directement dans un indice. Les valeurs du diagramme à barres ont été arrondies, tandis que la hauteur des barres reflète les véritables valeurs sous-jacentes.

Émissions absolues/empreinte carbone : titres à revenu fixe

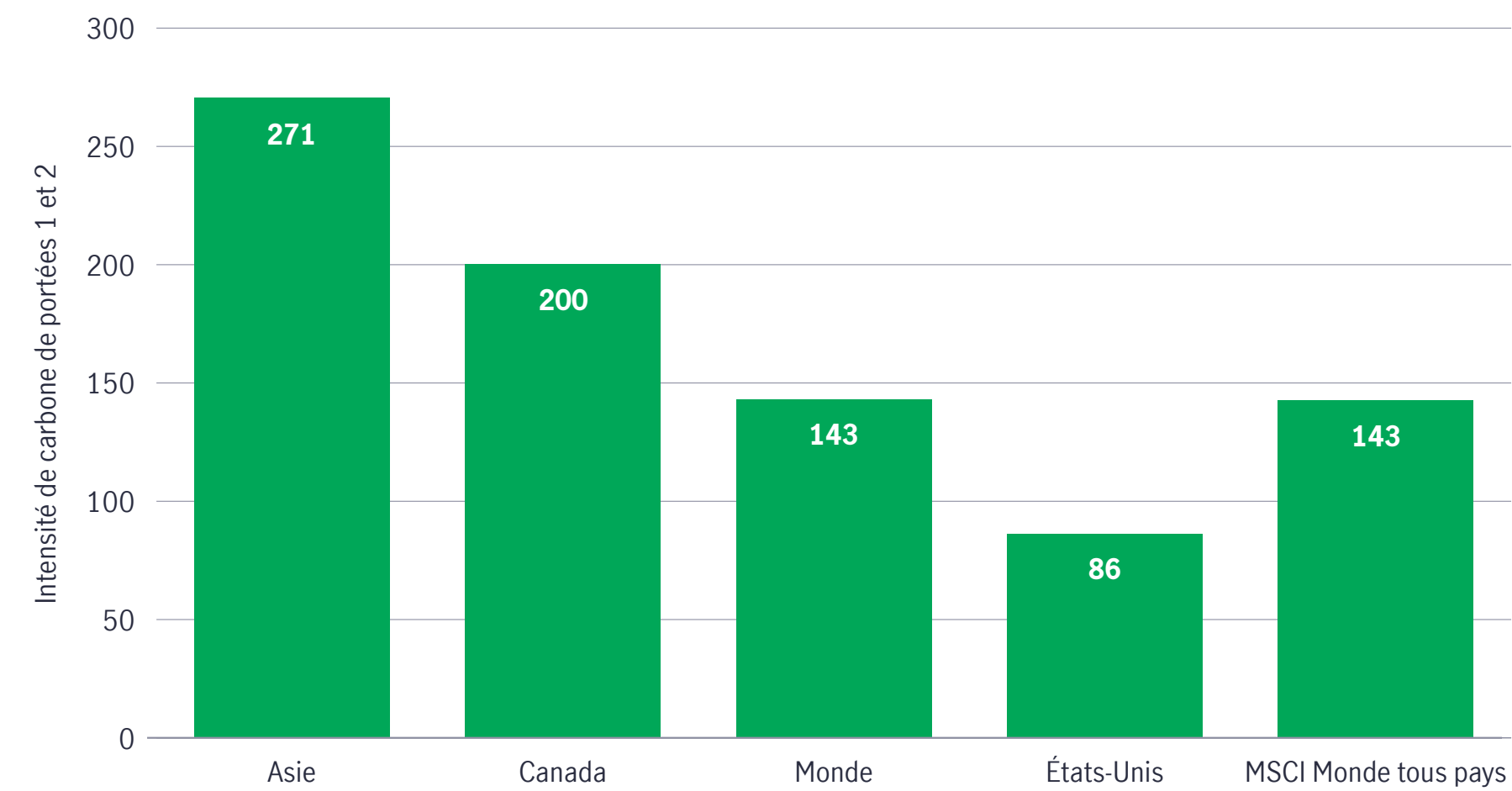


Source : Gestion de placements Manuvie. L’analyse a porté sur des données transversales au 31 mars 2023. BGACI s’entend de l’indice Bloomberg Global Aggregate Corporate Index. Il n’est pas possible d’investir directement dans un indice.

Intensité de carbone moyenne pondérée

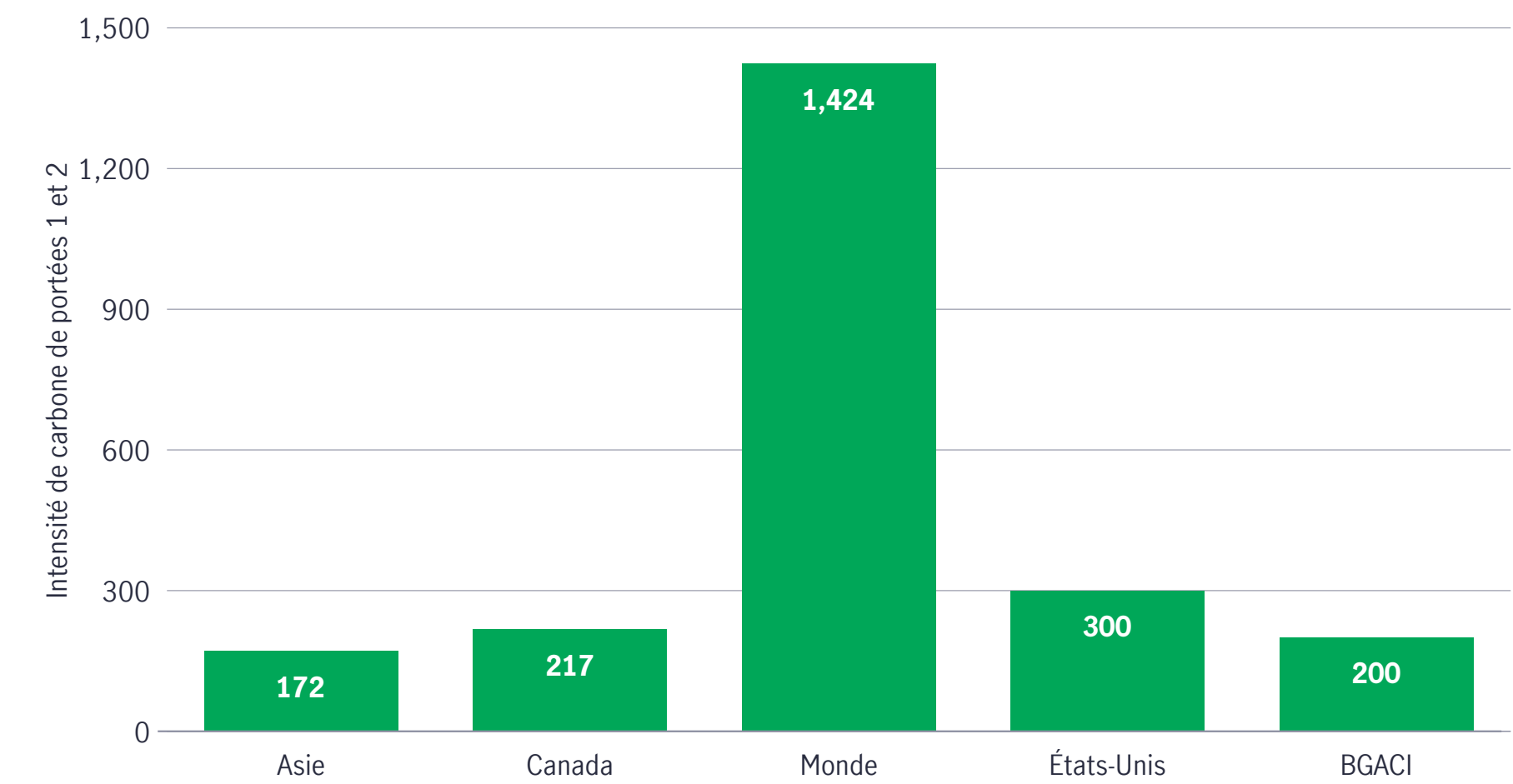
Sur le plan de l'intensité de carbone, nos stratégies mondiales sont alignées sur la référence, tandis que nos stratégies américaines se situent dans la fourchette inférieure de la moyenne pondérée de l'intensité de carbone au sein de nos portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe. En ce qui concerne les titres à revenu fixe, notre exposition à l'énergie et aux services collectifs et la sous-pondération des produits financiers continuent de se refléter dans les données sur l'intensité de carbone.

Intensité de carbone moyenne pondérée : actions



Source : Gestion de placements Manuvie. L'analyse a porté sur des données transversales au 31 mars 2023. MSCI ACWI fait référence à l'indice MSCI All Country World. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice. Les valeurs du diagramme à barres ont été arrondies, tandis que la hauteur des barres reflète les véritables valeurs sous-jacentes.

Intensité de carbone moyenne pondérée : titres à revenu fixe



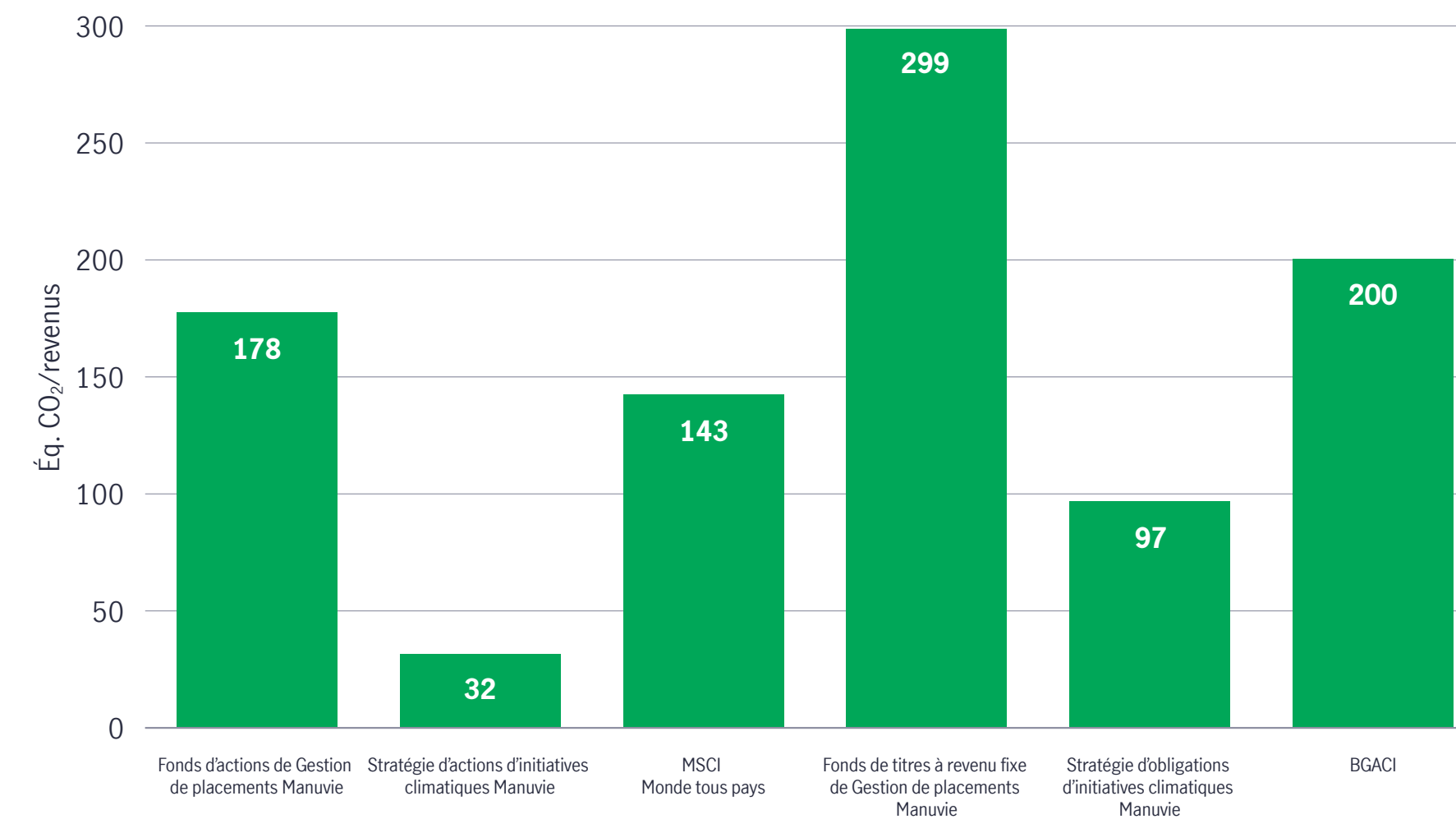
Source : Gestion de placements Manuvie. L'analyse a porté sur des données transversales au 31 mars 2023. BGACI s'entend de l'indice Bloomberg Global Aggregate Corporate Index. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

Stratégies d'actions et de titres à revenu fixe sur le thème du climat

Nous avons présenté une analyse de l'intensité de carbone moyenne pondérée et de l'intensité carbone de nos stratégies d'actions et de titres à revenu fixe liés au climat, ainsi que des indices de référence sectoriels plus larges. Comme on peut le constater, il y a une réduction significative de l'intensité de carbone par rapport à l'indice de référence représentatif de la catégorie d'actif et à

la moyenne globale de la catégorie d'actif que nous avons présentée plus tôt dans ce rapport. Nos équipes de placement s'efforcent précisément de trouver des occasions de placement attrayantes associées à des profils de placement à faibles émissions de carbone.

Intensité de carbone moyenne pondérée



Source : Gestion de placements Manuvie. L'analyse a porté sur des données transversales au 31 mars 2023. GES est l'abréviation de gaz à effet de serre. MSCI ACWI s'entend de l'indice MSCI Monde tous pays. BGACI s'entend de l'indice Bloomberg Global Aggregate Corporate Index. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.



Directives complémentaires à l'intention des gestionnaires d'actifs

En utilisant les données pour gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques dans toutes les catégories d'actif, nous continuons à fournir des précisions sur l'empreinte carbone, notamment l'intensité de carbone moyenne pondérée et divers autres paramètres relatifs au climat.

Les études de cas ci-dessous illustrent la façon dont nous y parvenons dans toutes les catégories d'actif et régions, dans les stratégies d'actifs réels, de titres à revenu fixe et d'actions, ainsi que dans les stratégies thématiques et celles intégrant les facteurs ESG.

Les études de cas sont données à titre indicatif seulement, ne sont pas représentatives de l'ensemble des placements effectués, vendus ou recommandés pour les comptes clients et ne doivent pas être utilisées comme preuve de l'intégration des facteurs ESG, du rendement ou des caractéristiques de tout produit ou stratégie de placement actuel ou futur de Gestion de placements Manuvie.

Chaque année, Gestion de placements Manuvie organise des centaines d'activités de mobilisation concernant les facteurs ESG, mais ne le fait pas pour tous les sujets ni avec tous les émetteurs de portefeuilles. En outre, nous menons souvent des activités collaboratives d'engagement dont nous ne fixons pas les modalités, mais auxquelles nous apportons notre soutien afin d'atteindre le résultat souhaité. Dans les régions où nous gérons et exploitons des actifs corporels, nous cherchons à intégrer le développement durable dans nos stratégies opérationnelles et dans le déploiement de nos activités.

Les études de cas présentées ne sont qu'un échantillon des questions et des régions géographiques touchées. Notre approche des placements axés sur les facteurs ESG et d'intégration des principes ESG aux processus de placement diffère en fonction de la stratégie de placement et de l'équipe de placement. Personne ne peut présumer qu'un placement dans les titres mentionnés a été rentable ou le sera nécessairement. Les placements réels varieront d'un client à l'autre. Rien ne garantit que le compte ou le fonds d'un client donné tiendra compte des caractéristiques ou comprendra l'un des placements mentionnés. Pour obtenir des précisions, veuillez consulter la [Politique environnementale, sociale et de gouvernance \(ESG\)](#).

Étude de cas – renforcer la résilience climatique

En tant que gestionnaire de placements immobiliers, notre entreprise est exposée aux risques et aux occasions issus du contexte dans lequel nous exerçons nos activités, et nous sommes conscients que les risques climatiques sont un enjeu fondamental dans le secteur de l'immobilier. Comme les répercussions des changements climatiques se font de plus en plus sentir, nos investisseurs, nos employés et nos locataires se doivent de saisir l'importance de s'attaquer à cet enjeu. Nous cherchons à intégrer les enjeux climatiques à chaque étape du cycle de vie des placements immobiliers. Nous utilisons un processus par étapes pour veiller à ce que les équipes mettent en place les mesures essentielles à l'amélioration de la résilience de nos portefeuilles.

Alors que nous poursuivons nos efforts pour atténuer les changements climatiques en effectuant une transition vers des activités et des chaînes d'approvisionnement à faibles émissions de carbone, nous reconnaissons également la nécessité d'accroître la résilience climatique au sein de nos portefeuilles immobiliers et dans l'ensemble de nos pratiques de gestion. La nature et le degré de ces risques dépendent des forces structurelles qui façonneront nos décisions à court et à long terme, et nous nous attendons à ce que la transition climatique ait une incidence tant positive que négative sur nos activités – les occasions dépendront de nos actions et de notre réponse. La réduction de notre empreinte carbone est essentielle pour la gestion du risque de nos clients et l'amélioration de leur rendement financier global. En 2020, l'équipe Immobilier s'est fixé comme objectif de réduire de 80 % les émissions de GES avant 2050, en prenant l'année 2018 comme point de référence.

En 2023, nous avons apporté les améliorations suivantes à notre approche :

- **Feuille de route pour la décarbonation** : Nous avons mené une analyse de notre portefeuille immobilier actuel afin de cerner les régions et les actifs prioritaires au chapitre de la décarbonation et avons précisé quels types de projets régionaux auront la plus grande incidence. L'analyse connexe des émissions dans le passé, qui a mis en évidence l'importance des biens immobiliers

détenus et occupés par Manuvie au sein du portefeuille mondial, a mené à l'établissement d'une priorité dans notre stratégie de réduction des émissions. Afin de prendre des mesures concrètes après l'analyse, nous avons fixé des objectifs pluriannuels liés à chacun des projets clés types identifiés pour maximiser les impacts GES au sein de notre portefeuille, tels que la couverture de données, l'efficacité énergétique, l'électrification ou le remplacement des combustibles et les énergies renouvelables.

- **Progrès de la décarbonation (72 % des études terminées)** : Une approche normalisée était nettement nécessaire à l'égard des plans de décarbonation à l'échelle des propriétés pour mettre à la disposition de nos consultants des objectifs et des instruments de mesure aux fins de l'évaluation des projets de réduction du carbone. À la fin de 2023, plus de 70 rapports de bâtiments avaient été rédigés (environ 50 % de l'empreinte de portées 1 et 2 des biens immobiliers). Notre objectif est d'avoir en place des plans de décarbonation détaillés pour 80 % de l'empreinte de portée 1 ou 2 des bâtiments d'ici la fin de 2024.
- **Programme d'encouragement** : Gestion de placements Manuvie intègre désormais des données de décarbonation dans les programmes annuels d'encouragement des cadres supérieurs de sa plateforme immobilière et peut compter sur des partenaires dédiés à soutenir sa feuille de route pour la décarbonation globale de son portefeuille. Dans nos bâtiments, nous nous efforçons d'aligner les cycles de remplacement des équipements, y compris les systèmes CVC et l'éclairage, sur l'objectif de trouver des solutions à faible émission de carbone.

Gestion de placements Manuvie croit que l'élaboration d'une approche globale pour gérer les risques liés aux changements climatiques dans l'ensemble de l'organisation est essentielle. Bien que nous ayons des processus en place, notre objectif est d'intégrer davantage les considérations qui permettront de renforcer la gestion des risques liés aux changements climatiques. Cela comprend des plans d'amélioration de la résilience immobilière, l'intégration de la résilience dans l'entretien préventif, la budgétisation et la planification des immobilisations, le perfectionnement continu de la stratégie de gestion des GES à long terme, la surveillance des réductions de GES, et le soutien de nouvelles initiatives visant des réductions d'énergie, de GES et de coûts.

Étude de cas – groupes de travail sur la décarbonation

En 2023, des groupes de travail sur la décarbonation ont été mis sur pied à l'échelle mondiale pour nos activités dans le domaine des terrains forestiers et de l'agriculture afin de trouver des moyens de réduire les émissions de GES et d'augmenter la captation de CO₂ conformément aux objectifs de décarbonation à l'échelle mondiale et de l'entreprise, tels qu'ils sont énoncés dans l'Accord de Paris et dans le parcours de Manuvie vers la carboneutralité, respectivement. Plus précisément, il s'agira de contribuer à l'atteinte de la cible climatique de Manuvie, qui consiste à réduire les émissions de portées 1 et 2 de 40 % d'ici 2035 par rapport à l'année de référence 2019.

Les deux groupes ont recueilli des informations sur les occasions potentielles, ont réalisé des évaluations générales et ont priorisé les occasions à mieux explorer. Cela a permis de cerner des domaines prioritaires pour 2024, où nous ferons progresser la recherche détaillée, élaborerons des plans de projet et envisagerons les moyens de décarbonation les plus prometteurs.

Étude de cas – lancement de notre Stratégie climatique pour le secteur forestier

En tant que catégorie d'actif, les terrains forestiers exploitables offrent aux investisseurs la possibilité d'investir d'une manière qui contribue aux objectifs de durabilité, permet d'obtenir des résultats positifs pour l'environnement et les collectivités locales, et contribue à trouver des solutions à certains des plus grands défis auxquels le monde est confronté à long terme, y compris les changements climatiques et la perte de milieux naturels. Nous avons lancé notre Stratégie climatique pour le secteur forestier, qui permet aux investisseurs de promouvoir des mesures d'atténuation des changements climatiques grâce à des forêts gérées de manière durable, où la séquestration de carbone prime sur la production de bois d'œuvre. La stratégie consiste à investir dans un portefeuille mondial diversifié d'actifs forestiers gérés de manière durable, présentant un fort potentiel de séquestration du carbone et une valeur de conservation élevée aux États-Unis, au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande et dans certains pays d'Europe et d'Amérique du Sud. Les principaux objectifs de la stratégie portent sur la séquestration du carbone, la protection à long terme des habitats fragiles, la création d'un impact environnemental et social supplémentaire par le biais d'activités non liées au bois d'œuvre et la génération de rendements corrigés du risque intéressants pour les investisseurs.

Plus précisément, la stratégie vise ce qui suit :

- Générer un flux durable de crédits carbone à grande intégrité, en plus de mettre en œuvre des plans de gestion durable des forêts
- Poursuivre les ventes de servitudes de conservation appropriées
- Privilégier les placements dans des terrains contigus
- Mettre en œuvre des services de gestion durable des forêts et des services à valeur ajoutée qui favorisent les avantages écologiques et sociaux
- Atteindre des objectifs à long terme en matière de climat et d'incidence sur la disposition d'actifs

L'une des principales caractéristiques de notre stratégie climatique – et de la philosophie de placement – est l'accent mis sur l'intégrité. C'est pourquoi la stratégie climatique pour le secteur forestier s'aligne également sur les principes du [Protocole des GES](#), de l'[International Carbon Reduction and Offset Alliance](#), les [Oxford Principles for Net Zero Aligned Carbon Offsetting](#), et nos propres principes en matière de carbone alignés sur les principes fondamentaux de gestion du carbone de l'[ICVCM](#).



Étude de cas – promouvoir les politiques sur les émissions de méthane

Enjeu : L'Agence internationale de l'énergie estime le méthane responsable d'environ 30 % du réchauffement climatique mondial. Le méthane a un impact significatif à court terme, car il peut piéger plus de 100 fois la chaleur du dioxyde de carbone. Toutefois, étant donné qu'il se décompose également sur une décennie en moyenne, la réduction à court terme réduit rapidement les émissions effectives globales de GES et le réchauffement connexe, tandis que nous nous efforçons de réduire d'autres émissions à durée de vie plus longue (par exemple, le dioxyde de carbone) à plus long terme. Certains des niveaux les plus élevés d'émissions de méthane sont des sous-produits du pétrole et du gaz, où le méthane pénètre l'atmosphère par l'intermédiaire du torchage, de la mise à l'air et de fuites.

Action : Conscients que la réduction des émissions de méthane est essentielle pour lutter contre les changements climatiques et en atténuer les effets, nous nous sommes joints à plusieurs gestionnaires et propriétaires d'actifs en septembre 2022 pour signer une lettre adressée au ministre Environnement et Changement climatique Canada afin de l'encourager à prendre des mesures contre les émissions de méthane dans l'industrie pétrolière et gazière. La lettre invitait à redoubler de détermination pour réduire et éliminer le méthane provenant du torchage, de la mise à l'air et des émissions fugitives.

Résultat : En décembre 2023, lors de la plus grande conférence annuelle sur le climat (COP 28), Environnement et Changement climatique Canada a annoncé un projet de règlement pour réduire les émissions de méthane. « Le projet de règlement sur le méthane réduira les émissions cumulatives de 217 mégatonnes (équivalent en dioxyde de carbone) entre 2027 et 2040. Il aura aussi des retombées sociales et économiques positives d'une valeur de 12,4 milliards de dollars en raison des dommages évités à l'échelle mondiale. » Nous soutenons cette avancée importante vers une politique mondiale sur le climat. Nous suivrons l'évolution du projet de règlement.

Étude de cas – favoriser l’adoption du cadre du GIFCC au Japon

Enjeu : Peu après la publication du cadre de production de rapports sur le climat du GIFCC en 2017, nous avons perçu le potentiel de ce cadre pour favoriser une meilleure compréhension des risques climatiques tant à l’échelle mondiale que locale. Nous estimions qu’il serait utile d’insister sur l’importance de cette double signification, tant pour les risques physiques que pour les risques de transition (ou liés aux politiques), et que cela pourrait être particulièrement bénéfique pour les investisseurs étrangers moins familiarisés avec le contexte du Japon. Nous pensions également que cela pourrait contribuer à accélérer l’adoption du cadre de divulgation par les entreprises japonaises, et nous en sommes venus à la conclusion que c’était primordial pour les entreprises qui émettent ou prévoient émettre des obligations vertes ou des obligations de transition.

Action : Le consortium du GIFCC du Japon, soutenu par le ministère de l’Économie, du Commerce et de l’Industrie du Japon, a été créé en 2019 pour aider les entreprises japonaises à intégrer l’analyse des risques climatiques à leurs stratégies commerciales. L’équipe de recherche des titres de créance au Japon de Gestion de placements Manuvie, en collaboration avec nos spécialistes du développement durable sur les marchés publics, participe au consortium depuis sa création; nous sommes l’un des rares gestionnaires d’actifs à y participer de façon continue depuis le début.

Notre équipe considère le GIFCC comme un outil essentiel pour mieux comprendre les risques et les occasions liés aux changements climatiques pour les émetteurs d’obligations, pour connaître leur historique en la matière et pour renforcer la crédibilité des différents types d’obligations de catégorie durable. Grâce à notre participation au consortium, nous avons également découvert une occasion d’avoir une incidence considérable sur le marché : comme près du tiers des émetteurs d’obligations japonais appartient à des secteurs à fortes émissions de GES, nous considérons que la prolifération des rapports du GIFCC au sein des entreprises japonaises est un levier potentiellement puissant pour améliorer le profil de risque global du marché et des portefeuilles de nos clients.

Étude de cas – favoriser l’adoption du cadre du GIFCC au Japon (suite)

Résultat : Au cours des quatre années qui se sont écoulées depuis la création du consortium, la participation à ses activités a plus que quintuplé pour atteindre plus de 800 entreprises membres, ce qui représente une part significative des quelque 3 900 entreprises japonaises cotées en bourse¹⁴. De plus, nous avons constaté une hausse du nombre d’entreprises qui annoncent leur adhésion à la SBTi. En date d’octobre 2023, les entreprises domiciliées au Japon représentent 11 % des 6 389 entreprises qui ont adopté des cibles précises ou se sont engagées à atteindre la carboneutralité¹⁵.

Les investisseurs attendent désormais des émetteurs qu’ils soient en mesure d’expliquer leur structure de gouvernance climatique, le niveau d’ambition de leurs cibles en matière de changements climatiques et la manière dont ils élaborent leur stratégie de développement durable relativement aux cibles climatiques nationales. Selon nous, de nombreux émetteurs sont mieux à même de répondre à ces exigences du marché grâce à leur participation au consortium du GIFCC, et nous constatons que nombre d’entre eux se préparent déjà à publier de nouvelles divulgations en vertu de nouveaux cadres de durabilité, comme celui qui a été finalisé par le GIFN à la fin de 2023. Devancer les futures exigences réglementaires est l’un des principaux avantages de la participation au consortium, et nous nous attendons à ce qu’un nombre croissant d’émetteurs japonais prennent conscience de cet avantage et adhèrent à ce forum axé sur le développement durable à mesure que le temps passe.

¹⁴ Consortium du GIFCC et Japan Exchange Group. ¹⁵ SBTi.

Cibles

En cherchant à faire face aux changements climatiques dans nos activités de gestion d'actifs, nous nous approchons de la réalisation de notre ambition de donner à nos clients et à l'ensemble des intervenants la confiance nécessaire pour préparer l'avenir.

Nous tenons activement compte des changements climatiques dans nos décisions, y compris dans la façon dont nous gérons nos activités, déterminons nos placements et élaborons nos offres de produits et services financiers. Animée par une vision à long terme, notre entreprise gagne en force lorsque nos gens et notre planète prospèrent.

Objectifs et étapes clés en matière de développement durable

Nous avons intégré l'analyse des facteurs ESG dans le processus de placement de nos équipes de placement et nous intensifions nos efforts en ce sens année après année, car nous sommes conscients que l'investissement durable est une démarche qui nécessite des améliorations continues, que nous apportons à mesure que nous comprenons mieux les problèmes sous-jacents qui touchent notre planète.

Outre l'intégration des facteurs ESG, nous continuerons d'étoffer notre gamme de produits et services d'investissement durable, notamment en proposant une offre plus vaste aux clients en quête de solutions de placement carboneutres.

Immobilier

Nous utilisons des paramètres et des cibles multiples pour gérer et suivre nos progrès dans le portefeuille immobilier. Nous utilisons également ces paramètres et ces cibles pour repérer et surveiller les effets financiers potentiels des changements climatiques sur nos activités. Certains des paramètres que nous utilisons sont les suivants :

- **Réduction des émissions de GES** – Notre ambition de gérer notre impact carbone n'a jamais été aussi impérative. Nous nous sommes donc fixé comme objectif à long terme de réduire de 80 % les émissions de GES d'ici 2050. Cet objectif de réduction du carbone nous responsabilisera et nous aidera à mesurer la réduction de nos émissions de GES conformément à nos objectifs globaux.
- **Réduction des déchets et de la consommation d'énergie et d'eau** – Nous surveillons le rendement en matière d'énergie, d'eau et de déchets des immeubles et des portefeuilles deux fois par année au moyen de nos Normes de durabilité des immeubles exclusives. Les propriétés dont nous avons le contrôle opérationnel cherchent à effectuer un audit énergétique pour repérer les améliorations tous les trois ans.
- **Données sur les risques physiques** – Nous faisons le suivi des notes de résilience des propriétés, qui combinent les données de tiers sur les risques physiques et les résultats du sondage sur la résilience des propriétés. Nous répertorions aussi le nombre de propriétés situées dans les zones d'inondation à récurrence de 100 ans et produisons des rapports conformes au SASB dans le cadre de notre programme d'assurance.

Agriculture et terrains forestiers

En 2021, nous avons fixé des objectifs à court terme pour nos activités agricoles et forestières. Le tableau ci-après présente brièvement les progrès accomplis par rapport à ces cibles au cours de l'année de référence. Nos objectifs climatiques à moyen terme, décrits dans l'engagement de Manuvie [1t.org](https://www.manuvie.com), sont conçus pour nous aider à franchir les prochaines étapes qui nous permettront de réaliser nos ambitions en matière de climat.

Catégorie d'actif	Cible à court terme	Progrès réalisés en 2023	Statut (fin 2023)
Agriculture	Améliorer les méthodes de quantification des GES	Nous avons raffiné notre calcul des émissions provenant d'engrais, amélioré le suivi des types de cultures et de leurs superficies, et augmenté la qualité des valeurs estimatives.	Terminé
Agriculture	Lancer notre stratégie de décarbonation	Nous avons mis sur pied deux groupes de travail sur la décarbonation de l'agriculture, axés sur les cultures en rangs et les cultures permanentes. Nous avons établi nos cinq solutions prioritaires.	La stratégie a été établie, la mise en œuvre est en cours.
Agriculture	Développer l'agriculture régénératrice	Nous avons fait appel à des experts externes pour nous aider à mettre au point des pratiques régénératrices pour nos activités de culture en rangs et de culture permanente. En date de 2023, tous nos biens mettent à contribution au moins une pratique régénératrice.	En cours
Agriculture	Comprendre systématiquement les risques climatiques	L'analyse de nos propriétés agricoles à l'aide de données de tiers sur les risques climatiques est en cours pour les acquisitions actuelles et futures.	En cours
Terrains forestiers	Lancement de notre stratégie de décarbonation	Nous avons mis sur pied le groupe de travail sur la décarbonation des terrains forestiers. Ce groupe d'envergure mondiale se concentre sur le recensement et la mise en œuvre de solutions pratiques pour réduire les émissions liées à notre portefeuille de terrains forestiers.	La stratégie a été établie, la mise en œuvre est en cours.
Terrains forestiers	Lancement d'une stratégie climatique pour les forêts axée sur la capture de carbone	Réalisé en 2022	Terminé
Terrains forestiers	Partenariats pour un engagement en faveur de la carboneutralité	Ce projet a été partiellement réalisé en 2022 et nous continuons à travailler avec des partenaires pour soutenir la mise en œuvre de ces engagements.	En cours

Actions cotées et titres à revenu fixe

Nous comprenons l'importance cruciale de la réduction des émissions de GES et reconnaissons notre responsabilité à l'égard des émissions associées aux portefeuilles que nous gérons au nom de nos clients. Nous croyons toutefois qu'il est important de ne pas simplifier exagérément les choses en mesurant les émissions au moyen d'un seul paramètre, ou en ciblant un paramètre unique comme l'intensité de carbone moyenne pondérée, car ce processus n'est peut-être pas ce qui fera progresser la réduction des émissions réelles. Nous préférons adopter une approche consistant à examiner une série de mesures relatives à l'exposition de nos portefeuilles aux émissions et à utiliser ces données pour optimiser nos engagements auprès des sociétés dans lesquelles nous investissons afin de progresser vers un changement significatif et d'en arriver un jour à le réaliser.

Le manque de données divulguées par les entreprises dans la catégorie des titres à revenu fixe et de crédibilité des points de données estimés est une réalité à laquelle nous sommes confrontés, tandis que nous nous efforçons de combler cette lacune par notre engagement. Les gestionnaires de placements, les propriétaires d'actifs et les sociétés dans lesquelles nous investissons doivent surmonter les mêmes difficultés liées aux données et aux divulgations. En tant qu'investisseur mondial, nous nous sommes engagés à publier notre analyse des émissions de GES en la faisant porter sur une plus grande proportion de notre actif géré et en améliorant l'utilité des paramètres que nous donnons. Par la même occasion, nous nous engageons également à élargir notre offre de produits et de solutions durables et thématiques pour rendre encore plus significatives nos contributions à la réduction des émissions globales de GES au profit des investisseurs avec des objectifs climatiques.

Regard vers l'avenir

Dans le présent rapport, nous nous sommes appuyés sur notre rapport du GIFCC précédent et sur les réponses aux recommandations portant sur les quatre éléments essentiels et aux cinq recommandations supplémentaires pour les gestionnaires d'actifs. Nous décrivons notre approche à l'égard des risques et des occasions liés au climat, ainsi que les domaines dans lesquels nous nous efforçons de faire preuve de leadership et d'innovation.

Conscients de la corrélation du climat avec d'autres systèmes naturels, nous nous sommes aussi penchés sur certains de nos efforts visant à avoir une incidence positive sur la nature et la biodiversité par nos activités commerciales et d'investissement. Dans un avenir proche, nous souhaitons mettre au point des divulgations complètes qui aborderont expressément notre impact sur la nature et la biodiversité, conformément aux recommandations du GIFN.

L'investissement durable étant un domaine en évolution, nous continuerons sur cette voie avec nos clients tout en progressant dans un environnement réglementaire et mondial changeant. Nous avons l'intention de multiplier nos efforts, d'améliorer la communication de l'information et d'accroître notre impact.



Les études de cas sont données à titre indicatif seulement, ne sont pas représentatives de l'ensemble des placements effectués, vendus ou recommandés pour les comptes clients et ne doivent pas être utilisées comme preuve de l'intégration des facteurs ESG, du rendement ou des caractéristiques des produits et stratégies de placement actuel ou futur de Gestion de placements Manuvie.

Chaque année, Gestion de placements Manuvie organise des centaines d'activités de mobilisation concernant les facteurs ESG, mais ne le fait pas pour tous les sujets ni avec tous les émetteurs de portefeuilles. En outre, nous menons souvent des activités collaboratives d'engagement dont nous ne fixons pas les modalités, mais auxquelles nous apportons notre soutien afin d'atteindre le résultat souhaité. Dans les régions où nous gérons et exploitons des actifs corporels, nous cherchons à intégrer le développement durable dans nos stratégies opérationnelles et dans le déploiement de nos activités. Les études de cas présentées illustrent différents engagements de nos équipes de placement internes, des catégories d'actif et des régions dans lesquelles nous exerçons des activités. Nous menons des activités d'engagement fondées sur les résultats, afin d'améliorer la valeur financière à long terme pour nos clients, mais nous reconnaissons que ces engagements n'ont pas nécessairement des résultats importants ou quantifiables. De plus, nous reconnaissons que les résultats observés peuvent être attribués à des facteurs et à des influences qui ne sont pas reliés à nos activités d'engagement. Notre approche des placements axés sur les facteurs ESG et d'intégration des principes ESG dans les processus de placement diffère en fonction de la stratégie de placement et de l'équipe de placement. Personne ne peut présumer qu'un placement dans les titres mentionnés a été rentable ou le sera nécessairement. Les placements varient en réalité d'un client à l'autre. Rien ne garantit que le compte ou le fonds d'un client donné tient compte des caractéristiques ou comprend l'un des placements mentionnés. Pour obtenir des précisions, veuillez consulter la [Politique environnementale, sociale et de gouvernance \(ESG\)](#). Nous considérons que l'intégration des risques liés au développement durable au processus décisionnel joue un rôle important sur le rendement à long terme et constitue une technique efficace d'atténuation des risques. Notre approche en matière de développement durable offre un cadre souple qui en facilite la mise en œuvre dans les différentes catégories d'actif et équipes de placement. Bien que nous soyons d'avis que les placements durables mèneront à de meilleurs résultats de placement à long terme, rien ne garantit que ces placements procureront de meilleurs rendements à long terme. La limitation des possibilités de placement liée à nos critères d'exclusion et d'inclusion et à nos thèmes de placement peut notamment nous amener à renoncer à certains placements qui peuvent par ailleurs nous sembler prometteurs.

Les placements comportent des risques, y compris le risque de perte du capital. Les marchés financiers sont volatils et peuvent fluctuer considérablement en réponse aux évolutions des entreprises, des secteurs, politiques, réglementaires, du marché ou économiques. Ces risques sont amplifiés dans le cas des placements sur les marchés émergents. Le risque de change est le risque que la fluctuation des taux de change ait un effet négatif sur la valeur des placements détenus dans un portefeuille.

Les renseignements fournis ne tiennent pas compte de la convenance des placements, des objectifs de placement, de la situation financière, ni des besoins particuliers d'une personne donnée. Nous vous invitons à évaluer la convenance de tout type de placement à la lumière de votre situation personnelle, et à consulter, au besoin, un spécialiste.

Ce document est réservé à l'usage exclusif des personnes ayant le droit de le recevoir en vertu des lois et des règlements applicables des territoires de compétence. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur ou des auteurs, et elles peuvent changer sans préavis. Nos équipes de placement peuvent avoir des opinions différentes et, par conséquent, prendre des décisions de placement différentes. Ces opinions ne reflètent pas forcément celles de Gestion de placements Manuvie ni de ses sociétés affiliées. Bien que les renseignements et analyses figurant dans ce document aient été compilés ou formulés à l'aide de sources jugées fiables, Gestion de placements Manuvie ne donne aucune garantie quant à leur précision, à leur exactitude, à leur utilité ou à leur exhaustivité et se dégage de toute responsabilité pour toute perte découlant de l'utilisation de ces renseignements ou analyses. Ce document peut comprendre des prévisions ou d'autres énoncés de nature prospective portant sur des événements futurs, des objectifs, des stratégies de gestion ou d'autres prévisions et n'est à jour qu'à la date indiquée. Les renseignements fournis dans ce document, y compris les énoncés concernant les tendances des marchés des capitaux, sont fondés sur la conjoncture, laquelle évolue au fil du temps. Ces renseignements peuvent changer à la suite d'événements ultérieurs touchant les marchés ou pour d'autres motifs. Gestion de placements Manuvie n'est nullement tenue de mettre à jour ces renseignements.

Ni Gestion de placements Manuvie, ni ses sociétés affiliées, ni ses administrateurs, dirigeants et salariés n'assument de responsabilité pour quelque perte ou dommage direct ou indirect, ou quelque autre conséquence que pourrait subir quiconque agit sur la foi des renseignements du présent document. Tous les aperçus et commentaires sont de nature générale et ponctuelle. Quoiqu'utiles, ces aperçus ne remplacent pas les conseils d'un spécialiste en fiscalité, en placement ou en droit. Il est recommandé aux clients de consulter un spécialiste qui évaluera leur situation personnelle. Ni Manuvie, ni Gestion de placements Manuvie, ni leurs sociétés affiliées, ni leurs représentants ne fournissent de conseils dans le domaine de la fiscalité, des placements ou du droit. Le présent document a été produit à titre indicatif seulement et ne constitue ni une recommandation, ni un conseil professionnel, ni une offre, ni une invitation à quiconque, par Gestion de placements Manuvie et en son nom, relativement à l'achat ou à la vente d'un titre ou à l'adoption d'une stratégie de placement, non plus qu'il indique une intention d'effectuer une opération dans un fonds ou un compte géré par Gestion de placements Manuvie. Aucune stratégie de placement ni aucune technique de gestion des risques ne peut garantir le rendement ni éliminer les risques, peu importe la conjoncture du marché. La diversification et la répartition de l'actif ne sont pas garantes de profits et n'éliminent pas le risque de perte dans quelque marché que ce soit. À moins d'indication contraire, toutes les données proviennent de Gestion de placements Manuvie. Les rendements passés ne garantissent pas les résultats futurs.

Gestion de placements Manuvie

Gestion de placements Manuvie est le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de la Société Financière Manuvie. Nous comptons plus de cent ans d'expérience en gestion financière au service des clients institutionnels et des particuliers ainsi que dans le domaine des régimes de retraite à l'échelle mondiale. Notre approche spécialisée de la gestion financière comprend les stratégies très différenciées de nos équipes expertes en titres à revenu fixe, en actions spécialisées, en solutions multiactifs et en marchés privés et permet l'accès à des gestionnaires d'actifs spécialisés et non affiliés du monde entier grâce à notre modèle multigestionnaire.

Ce document n'a été soumis à aucun examen de la part d'un organisme de réglementation en matière de valeurs mobilières ou autre et n'a été déposé auprès d'aucun organisme de tel type. Il peut être distribué, s'il y a lieu, par les entités de Manuvie énumérées ci-après dans leurs territoires respectifs. Des renseignements supplémentaires sur Gestion de placements Manuvie sont accessibles sur le site manulifeim.com/institutional/ca/fr.

Australie : Manulife Investment Management Timberland and Agriculture (Australasia) Pty Ltd., Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Canada :** Gestion de placements Manuvie limitée, Distribution Gestion de placements Manuvie inc., Manulife Investment Management (North America) Limited et Marchés privés Gestion de placements Manuvie (Canada) Corp. **Chine continentale :** Manulife Overseas Investment Fund Management (Shanghai) Limited Company. **Espace économique européen :** Manulife Investment Management (Ireland) Ltd., qui est habilitée et régie par la banque centrale d'Irlande. **Hong Kong :** Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Indonésie :** PT Manulife Aset Manajemen Indonesia. **Japan :** Manulife Investment Management (Japan) Limited. **Malaisie :** Manulife Investment Management (M) Berhad 200801033087 (834424-U). **Philippines :** Manulife Investment Management and Trust Corporation. **Singapour :** Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd. (société inscrite sous le numéro 200709952G). **Corée du Sud :** Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Suisse :** Manulife IM (Switzerland) LLC. **Taiwan :** Manulife Investment Management (Taiwan) Co. Ltd. **Royaume-Uni :** Manulife Investment Management (Europe) Ltd., qui est habilitée et réglementée par la Financial Conduct Authority. **États-Unis :** John Hancock Investment Management LLC, Manulife Investment Management (US) LLC, Manulife Investment Management Private Markets (US) LLC et Manulife Investment Management Timberland and Agriculture Inc. **Vietnam :** Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Company Limited.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.